
Informations internes sur L'AGRICULTURE

Analyse du marché du porcelet
dans l'optique d'une stabilisation
du marché du porc

COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'AGRICULTURE

DIRECTION « ÉCONOMIE ET STRUCTURE AGRICOLES » – DIVISION « BILANS, ÉTUDES, INFORMATION »

*La reproduction, même partielle, du contenu de ce rapport est subordonnée
à la mention explicite de la source*

ANALYSE DU MARCHÉ DU PORCELET DANS L'OPTIQUE D'UNE STABILISATION DU MARCHÉ DU PORC

Série : "Informations Internes sur l'Agriculture"

n° 115

Cette étude vient de paraître en langue allemande.
La version française est en préparation.

Dans le cadre de son programme d'études, la Direction Générale de l'Agriculture a confié à l'Institut für Agrarpolitik, Marktforschung und Wirtschaftssoziologie de l'Université de Bonn la réalisation de cette étude.

Elle part de la considération que l'évolution du marché du porc de boucherie est causée et prédéterminée par la décision des producteurs de porcelets d'affecter un nombre plus ou moins élevé de truies à la reproduction et a pour objet de rechercher les motivations de ces décisions pour trouver ainsi, dans la mesure du possible, les moyens de mieux orienter la production de viande de porc.

L'analyse est limitée à la République Fédérale d'Allemagne qui produit une part importante de porcs de boucherie élevés dans la C.E.E. et qui est le pays où les données statistiques se prêtent le mieux à une analyse détaillée.

L'étude fait d'abord le point de l'état actuel des informations sur le marché des porcelets et de ses liens avec le marché du porc de boucherie. Elle donne ensuite un aperçu de l'évolution de la production et du marché de porcelets depuis 1950 dans la République Fédérale d'Allemagne et dans quelques Länder et analyse la structure de la commercialisation de porcelets (volume du marché, structure, importance et évolution des circuits de commercialisation, évolution future des contrats d'élevage).

./...

Une analyse des mouvements de prix, de l'évolution du nombre de truies d'élevage et des quantités de porcs de boucherie offerts sur le marché conduit à distinguer les mouvements à long et à moyen terme et les variations saisonnières. Un modèle explicatif macro-économique des variations à moyen terme de la production a été établi.

Pour la région de la Rhénanie a été collectée une documentation micro-économique qui porte sur plusieurs années et qui a permis aux auteurs d'étudier les motifs qui déterminent les décisions des éleveurs de truies.

Un dernier chapitre est consacré à l'analyse des différentes mesures de stabilisation possibles sur le marché des porcelets et des porcs de boucherie.

Informations internes sur L'AGRICULTURE

Analyse du marché du porcelet
dans l'optique d'une stabilisation
du marché du porc

COMMISSION DES COMMUNAUTES EUROPEENNES

DIRECTION GENERALE DE L'AGRICULTURE

DIRECTION «ECONOMIE ET STRUCTURE AGRICOLES» – DIVISION «BILANS, ETUDES, INFORMATION»

AVANT-PROPOS

Cette étude a été entreprise dans le cadre du programme d'études de la Direction Générale de l'Agriculture de la Commission des Communautés Européennes.

Elle a été réalisée par le Prof. Dr. O. STRECKER et le Dr. W. ESSELMANN de l'Institut für Agrarpolitik, Marktforschung und Wirtschaftssoziologie de l'Université de Bonn.

Ont participé aux travaux les divisions "Bilans, Etudes Informations Statistiques" et "Bétail et Viande" de la Direction Générale de l'Agriculture.

*

* *

Langue originale : Allemand.

Cette étude ne reflète pas nécessairement les opinions de la Commission des Communautés Européennes dans ce domaine et n'anticipe nullement sur l'attitude future de la Commission en cette matière.

S O M M A I R E

- 1 INTRODUCTION
 - 1.1. Place de l'élevage de porcs et de la production de porcelets dans l'agriculture
 - 1.2. Apparition de variations à moyen terme au niveau de l'offre et des prix
 - 1.3. Définition et objet de l'étude

- 2 ETAT DES CONNAISSANCES RELATIVES AU MARCHÉ DU PORCELET, D'APRES LA LITTÉRATURE SPECIALISEE

- 3 EVOLUTION DE LA PRODUCTION DE PORCELETS DANS LA R.F.A. DEPUIS 1950
 - 3.1. Evolution du nombre d'éleveurs de truies et du nombre de truies
 - 3.2. Structures de l'élevage de truies et de l'élevage de porcs dans son ensemble
 - 3.2.1. Données relatives aux structures pour l'ensemble du territoire fédéral
 - 3.2.2. Données relatives aux structures dans les divers Länder
 - 3.3. Evolution de la division régionale du travail dans l'élevage porcin

- 4 LA COMMERCIALISATION DES PORCELETS DANS LA R.F.A.
 - 4.1. Détermination du volume du marché
 - 4.2. Structure et importance des circuits de commercialisation
 - 4.3. Evolution et importance actuelle des marchés publics de porcelets
 - 4.4. Evolution future des contrats

- 5 MOUVEMENTS DES PRIX ET DES QUANTITES SUR LE MARCHÉ DU PORCELET ET LEURS CAUSES
 - 5.1. Documents statistiques
 - 5.1.1. Documents disponibles sur l'évolution des prix
 - 5.1.1.1. Cotations sur les marchés
 - 5.1.1.2. Déclarations de gestion et de marché
 - 5.1.1.3. Publications de la ZMP

- 5.1.2. Documentation disponible sur l'évolution de l'offre
 - 5.1.2.1. Recensement des cheptels de truies
 - 5.1.2.2. Détermination de la production nette de porcelets commercialisables
 - 5.1.2.3. Report du nombre des abattages de porcs d'une durée correspondant à l'engraissement
 - 5.2. Représentation des divers éléments des séries chronologiques
 - 5.2.1. Evolution à long terme des prix des porcelets et du volume de l'offre
 - 5.2.2. Evolution à moyen terme des prix des porcelets et du volume de l'offre
 - 5.2.3. Evolution saisonnière des prix et de l'offre sur le marché du porcelet
 - 5.3. Modèles explicatifs macro-économiques des mouvements à moyen terme de la production
 - 5.3.1. Discussion des facteurs déterminants
 - 5.3.2. Interprétation des résultats
 - 5.3.3. Limite d'une analyse macro-économique
- 6 ANALYSE DES ENREGISTREMENTS COURANTS DES EXPLOITATIONS DU RESSORT DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE RHENANIE EN VUE D'EXPLIQUER LES VARIATIONS DES PRIX ET DU VOLUME DES TRANSACTIONS SUR LE MARCHE DU PORCELET
- 6.1. Délimitation de la région analysée et sélection des exploitations
 - 6.2. Comparaison des résultats condensés des déclarations avec les chiffres correspondants de la statistique officielle
 - 6.2.1. Structure dimensionnelle des exploitations
 - 6.2.2. Structure dimensionnelle des cheptels
 - 6.3. Interdépendance de l'élevage de truies et de l'élevage de porcs d'engraissement dans les exploitations enquêtées
 - 6.4. Circuits de commercialisation et structure des prix du porcelet
 - 6.5. Analyse des variations à moyen terme de la production dans divers groupes d'exploitations
 - 6.5.1. Production de porcelets
 - 6.5.2. Production de porcs de boucherie

7 EXAMEN DES MOYENS DE STABILISATION DES MARCHES DU PORCELET ET DU PORC DE BOUCHERIE

- 7.1. Description des moyens étudiés dans la littérature spécialisée en vue de stabiliser les mouvements à moyen terme sur le marché du porc
 - 7.1.1. Information permanente des producteurs
 - 7.1.2. Equilibrage de l'offre par le truchement du commerce extérieur
 - 7.1.3. Equilibrage de l'offre par le stockage
 - 7.1.4. Abattage de truies pleines et/ou de porcelets
 - 7.1.5. Renforcement de la concurrence dans le secteur de la distribution
 - 7.1.6. Stabilisation des prix par octroi de subventions ou perception de taxes variables
- 7.2. Appréciation des divers moyens de stabilisation à la lumière de la présente étude

8 LIMITES DE LA PRESENTE ETUDE

- 8.1. Etablissement d'une liste de lacunes incitant à des études complémentaires
- 8.2. Possibilités d'extension du programme d'enquête à l'ensemble de la CEE

9 RESUME

1 INTRODUCTION, ENONCE DU PROBLEME ET BUT DE L'ETUDE

1.1. Place de l'élevage de porcs et de la production de porcelets dans l'agriculture

L'un des critères courants pour caractériser la place des diverses spéculations dans l'agriculture consiste à déterminer leur part dans le produit des ventes. Comme le montre le tableau 1, qui retrace l'évolution du produit des ventes globales et des différentes spéculations, la part de l'élevage de porcs, qui dépasse 20 %, augmente légèrement dans les recettes du secteur agricole de la république fédérale d'Allemagne (R.F.A.), elles-mêmes en progression, au cours de la période 1962-1971. Cet élevage représentait environ 30 % du produit global de l'élevage et se situait, au cours des années passées, pratiquement au même niveau que la production de lait de vache.

Par comparaison avec le produit des ventes du secteur végétal, la production animale et en particulier l'élevage de porcins, ont connu ces dix dernières années, des taux d'accroissement annuels très supérieurs et ont nettement déterminé l'évolution générale du produit des ventes. Ainsi, le produit des ventes du secteur de l'élevage de porcs représentait environ deux fois celui des ventes réunies de céréales et de pommes de terre.

L'importance relative des ventes de porcelets dans le produit des ventes du secteur de l'élevage de porcs ne figure pas dans la statistique officielle. D'une part, il n'est pas nécessaire de tenir compte de cette branche de production lors de la détermination du produit des ventes puisque les porcelets sont utilisés à l'intérieur du secteur de production et que, par conséquent, recettes et consommation intermédiaire s'équilibrent approximativement. D'autre part, il est difficile de calculer le produit des ventes parce que le volume des transactions ne figure pas dans la statistique officielle.

Tableau 1 : Place de l'élevage de porcs dans le produit des ventes du secteur agricole en République fédérale d'Allemagne

1962/63 à 1970/71

	1962/63 ¹⁾	1963/64	1964/65	1965/66	1966/67	1967/68 ²⁾	1968/69 ²⁾	1969/70 ²⁾	1970/71
a) Ventes du secteur agricole en prix de l'année considérée (millions de DM)									
Ensemble des produits	24.393	26.243	27.535	28.070	29.194	29.254	31.561	33.453	32.655
dont : produits végétaux	7.151	7.407	7.917	7.468	7.813	8.014	8.433	8.925	8.734
produits animaux	17.242	18.836	19.618	20.602	21.381	21.240	23.128	24.528	23.921
dont : porcs	5.014	5.542	5.540	6.238	6.247	5.704	6.812	7.683	7.004
b) Parts des groupes de produits en pourcentage									
Ensemble des produits	100	100	100	100	100	100	100	100	100
dont : produits végétaux	29,3	28,2	28,8	26,6	26,8	27,4	26,7	26,7	26,7
produits animaux	70,7	71,8	71,2	73,4	73,2	72,6	73,3	73,3	73,3
dont : porcs	20,6	21,1	20,1	22,2	21,4	19,5	21,6	23,0	21,4
c) 1962/63 = 100									
Ensemble des produits	100	108	113	115	120	120	129	137	134
dont : produits végétaux	100	104	111	104	109	112	118	125	122
produits animaux	100	109	114	119	124	123	134	142	139
dont : porcs	100	111	110	124	125	114	136	153	140
Viande provenant de l'abattage industriel de porcs indigènes 1000t.	1.662	1.686	1.860	1.810	1.846	1.993	2.152	2.201	2.330
1962/63 = 100	100	101	112	109	111	120	129	132	140
1) à l'exclusion de Berlin									
2) TVA comprise à partir de janvier 1968. A partir de janvier 1970 compensation partielle par la TVA.									
Source : Annuaire statistique du ministère fédéral de l'Agriculture.									

C'est pourquoi la place de cette branche d'exploitation doit être définie par la valeur de sa production. On peut admettre que le coût du porcelet représente environ 20 à 25 % du produit de la vente du porc engraisé, si bien que la valeur de production de l'élevage de porcelets représente à peu près le même pourcentage de la valeur de production de l'élevage de porcs. La différence entre la valeur de production et le produit des ventes est due essentiellement (1) à la consommation propre des exploitants agricoles. Dans le secteur de l'élevage de porcs la valeur de la production était supérieure d'environ 16 % au produit moyen des ventes au cours des années 1969 à 1971, si bien que dans l'élevage de porcelets elle représentait environ 2 milliards de DM par an au cours de la période considérée.

1.2. Apparition de variations à moyen terme au niveau de l'offre et des prix

Les prix à la production des produits agricoles subissent d'importantes variations dans la mesure où les prix se forment très librement et ne sont pas contrôlés par le gouvernement. A côté des variations saisonnières dues au cycle végétatif pour les végétaux et aux écarts saisonniers de rendement pour les animaux, on note surtout des variations des prix à moyen terme. Ces variations de prix traduisent la variation de l'offre d'une période de production à une autre. L'ampleur des fluctuations de prix est déterminée en outre par la flexibilité des prix généralement élevée sur les marchés agricoles, c'est-à-dire par une sensibilité trop forte des prix aux variations de l'offre, qui est due à la faible élasticité de la demande quantitative de produits alimentaires par rapport aux prix.

(1) L'exportation et les variations des stocks constituent d'autres caractères distinctifs. Voir : Agrarbericht (Rapport sur l'agriculture) 1972, documentation, pp. 30 et ss.

De telles fluctuations de prix à moyen terme s'observent aussi sur les marchés agricoles de produits obtenus à partir d'aliments concentrés du commerce, dont la production peut être augmentée assez facilement. Sur ces marchés, dont le marché du porc est un exemple typique, les fluctuations de prix à moyen terme peuvent à leur tour provoquer des fluctuations de l'offre. Ces mouvements en sens opposés de l'offre et des prix sont généralement appelés variations cycliques ou cycloïdes.

L'incidence de ces variations à moyen terme de l'offre et des prix sur le produit des ventes de porcs du secteur agricole apparait clairement au tableau 1. A moyen terme, et à cause de l'approvisionnement excédentaire ou insuffisant du marché, qui se traduit par de très fortes disparités des cours, une production de porcs en augmentation provoque de fortes variations du produit des ventes qui, en valeur absolue, est moins élevé lorsque l'offre passe par un sommet que lorsqu'elle passe par un creux. Le manque temporaire de liquidités qui, pour de nombreuses exploitations agricoles, résulte de la rentabilité mouvante de l'élevage de porcs a incité les organisations agricoles et les organismes officiels de chercher, en collaboration avec les milieux scientifiques, comment prévenir ces variations ou les atténuer dans la mesure du possible. L'influence des mesures prises à cet effet, telles que la régularisation du commerce extérieur, les interventions ou l'amélioration de la transparence du marché, y compris les études prospectives sur l'évolution à moyen terme de l'offre et des prix ne peut pas être démontrée dans le détail. Cependant, l'objectif qui consiste notamment à atténuer dans une large mesure les variations voire à les éliminer n'a manifestement pas encore été atteint.

1.3. Définition et objet de l'étude

La présente étude part de la considération que l'évolution future du marché du porc de boucherie est engagée, voire très largement prédéterminée par la décision des producteurs de porcelets d'affecter un nombre plus ou moins élevé de truies à la reproduction. On peut en conclure que toute tentative de stabilisation du marché du porc de boucherie revient en définitive à ne s'attaquer qu'aux effets du mal plutôt qu'à sa racine, sans agir directement sur la cause première du démarrage de la production.

C'est pourquoi on s'efforcera, dans la présente étude, de découvrir les raisons pour lesquelles les producteurs de porcelets décident de modifier le volume de leur production, ce qui permettra d'identifier les points sur lesquels pourraient porter des mesures de stabilisation dont nous parlerons en terminant.

Nous procéderons de la façon suivante :

Après avoir décrit l'état actuel des connaissances sur le marché du porcelet et ses répercussions sur le marché du porc de boucherie à partir de la documentation nationale et internationale disponible, nous donnerons d'abord un aperçu de l'évolution de la production de porcelets dans la R.F.A. et dans quelques Länder depuis 1950. Nous brosserons ensuite un tableau de la structure passée et future du commerce du porcelet dans la R.F.A. Après une analyse statistique détaillée des variations des prix et des quantités sur le marché du porcelet, nous essaierons d'appliquer un modèle explicatif macro-économique à la R.F.A.

Cet essai sera limité à la R.F.A., d'abord parce que les données statistiques de ce pays sont encore celles qui se prêtent le

mieux à une analyse aussi détaillée, et ensuite parce que la R.F.A. produisant environ 45 % en 1971 des porcs de boucherie élevés dans la CEE, l'évolution du marché du porc dans la CEE est influencée de façon décisive par la situation du marché dans la R.F.A. En outre, on peut admettre que les éleveurs de porcs des divers pays de la CEE ont des comportements qui ne divergent qu'accessoirement et en tout cas pas fondamentalement.

Cette analyse macro-économique ne peut toutefois pas aboutir à des conclusions différenciées pour les types spécifiques d'exploitations d'élevage de diverses tailles, pratiquant exclusivement soit la production de porcelets, soit l'engraissement ou les deux à la fois. Or, c'est indispensable, si l'on veut porter un jugement définitif sur la situation réelle. Nous essaierons donc dans la présente étude d'analyser, à l'aide de registres de gestion d'exploitations portant sur plusieurs années, les ressorts et l'ampleur des variations à moyen terme de la production pour un champ d'observation limité et de dégager ainsi les causes des variations cycliques ou cycloïdes.

Les résultats obtenus doivent, d'une part, servir à une analyse critique des solutions proposées jusqu'ici dans la littérature spécialisée pour stabiliser le marché du porcelet et du porc de boucherie et, d'autre part, indiquer également si et dans quelle mesure les conclusions auxquelles on aura abouti pour une zone limitée sont applicables à l'ensemble du territoire de la CEE.

On entend par "porcelets", dans la présente étude, les jeunes porcs commercialisables de huit semaines environ.

2 ETAT DES CONNAISSANCES RELATIVES AU MARCHÉ DU PORCELET D'APRES
LA LITTÉRATURE SPECIALISEE

Si nous essayons d'analyser la littérature spécialisée dans l'optique du marché du porcelet ou en fonction des possibilités de stabilisation de ce marché, nous devons distinguer deux groupes d'études de marché : les analyses spécifiques du marché du porcelet et les travaux consacrés au marché du porc de boucherie, qui fournissent aussi indirectement des informations sur le marché du porcelet. Nous n'avons connaissance d'aucune analyse spécifique du marché du porcelet sur le plan international, mais pour les territoires d'expression allemande nous avons trouvé, tout récemment, les travaux publiés par V. Clauss (1) en 1969 sur le "porcelet de qualité" (Qualitätsferkel) ainsi que par B. Willers et R. Bröcker (2) en 1971 sur la "Division du travail dans l'élevage du porc" (Arbeitsteilige Schweinehaltung). Au demeurant, l'ouvrage de Clauss ne constitue pas seulement une étude des données concernant la commercialisation du porcelet, mais aussi une recherche des moyens d'améliorer la qualité du porc de boucherie par une action spécifique sur la production de porcelets grâce à des programmes de reproduction, des contrôles de rendement, des contrôles sanitaires, et même des essais d'intégration horizontale et verticale. En l'occurrence, la structure de la commercialisation ainsi que la formation des prix sur le marché du porcelet ne sont guère évoqués que pour compléter l'analyse. Il faut en outre noter que celle-ci se limite essentiellement à la situation dans le Schleswig-Holstein.

En revanche, l'ouvrage de Willers et Bröcker a pour objet précis de décrire la structure du marché et la formation des prix.

-
- (1) V. Clauss, Qualitätsferkel, Erzeugung, Vermaktung und Förderungsmaßnahmen (Porcelets de qualité, production, commercialisation et mesures d'encouragement). (Agrarmarkt-Studien - Etudes de marchés agricoles, volume 8), Hambourg et Berlin, 1969.
- (2) B. Willers, R. Bröcker, Arbeitsteilige Schweinehaltung (Division du travail dans l'élevage du porc), Bonn, 1971.

Il s'agit encore d'une analyse régionale qui, cette fois, concerne la Basse-Saxe. A notre connaissance, il s'agit du premier essai de détermination du volume du marché du porcelet et des courants d'échanges sur ce marché. Cet exposé est complété par une analyse des prix du porcelet et par la présentation des moyens d'intervention des groupements de producteurs.

Si les études de marché sont beaucoup moins nombreuses dans ce secteur de la production agricole que dans d'autres, c'est certainement en raison d'un manque général de données et d'informations imputable au fait que la production de porcelets ne constitue qu'une étape du processus de production des porcs et qu'en outre la majorité des exploitations ne la pratiquent qu'étroitement associée à l'élevage de porcs d'engraissement, si bien que, d'une part, le marché du porcelet ne présente aucun intérêt pour elles et que, d'autre part, il est extrêmement difficile pour la statistique officielle de déceler les courants d'échanges commerciaux entre les autres exploitations. Finalement, les variations quantitatives de la production de porcelets se répercutent nécessairement avec un certain retard sur l'offre de porcs engraisés, si bien qu'une analyse de l'évolution du marché du porc de boucherie permet en même temps d'acquérir directement ou indirectement une certaine connaissance du marché du porcelet.

La situation que nous venons d'esquisser fait, d'une part, que Willers et Bröcker ont dû procéder, pour les besoins de leur étude de marché, à de nombreux recensements primaires auprès des éleveurs de porcs, afin d'être en mesure de fournir des résultats détaillés sur les structures de la commercialisation et, d'autre part, que l'on a publié, tant sur le plan national que sur le plan international, un nombre très considérable d'analyses consacrées aux réactions de l'offre sur le marché du porc de boucherie, ce qui permet de tirer directement ou indirectement des conclusions sur la politique d'offre des producteurs de porcelets.

Ces publications vont des premiers essais empiriques d'explication des variations des prix et des quantités faits aux E.U.A. jusqu'aux analyses les plus actuelles et les plus globales de W. Horn, "Het Aanbod van varkens in Nederland" (L'Offre de porcs aux Pays-Bas) de 1968 et de J.V. Schrader "Zyklische Veränderungen des Bestandes an trächtigen Sauen im regionale Vergleich" (Comparaison, par régions, des variations cycliques du cheptel de truies pleines) de 1972 (1) en passant par l'étude "Die Prognose der Schweinepreise" (Etude prospective des prix du porc) présentée par A. Hanau à la fin des années 20, par les éléments d'une théorie sur les variations cycliques de l'offre et des prix de M. Ezekiel, confirmée par les enquêtes effectuées auprès des producteurs, des essais d'explication théorique confirmés par des analyses économétriques, présentés par D.B. Williams et d'autres auteurs, par l'étude "Möglichkeiten zur Stabilisierung des Schlachtschweinemarkets in der EWG" (possibilités de stabilisation du marché du porc de boucherie dans la CEE) réalisée en 1962 par R. Plate et E. Böckenhoff.

Dans presque tous les cas, ces études ont, à côté d'une analyse exacte de séries chronologiques se rapportant aux différents éléments qui entrent par exemple dans les prix du porc de boucherie et du porcelet, dans l'offre de porcs de boucherie voire les cheptels de truies, réussi grâce à un modèle macro-économique de régression multiple, à trouver les causes principales des variations quantitatives à moyen terme tant en ce qui concerne le cheptel de porcs d'engraissement que le cheptel de truies recensé au cours d'une période antérieure et à intégrer dans le précédent cheptel en cours de production.

(1) On peut trouver un aperçu de l'ensemble de la littérature spécialisée en la matière dans les bibliographies des ouvrages de W. Horn : Het aanbod van varkens in Nederland (Offre de porcs aux Pays-Bas), Toepassing van enkele econometrische methoden (Application de quelques méthodes économétriques), Wageningen 1968 et de J.V. Schrader : Zyklische Veränderungen des Bestand an trächtigen Sauen im regionale Vergleich (Comparaison, par régions, des variations cycliques du cheptel de truies pleines) ; thèse Göttingen 1972.

Une sélection des principales publications figure en annexe.

Les résultats obtenus à l'aide de ces modèles aboutissent toujours à la même conclusion que Hanau ¹⁾ : "L'origine du cycle du porc se situe dans les espérances de profit ²⁾ nourries par les producteurs de porcelets et de porcs de boucherie. Lorsque la rentabilité de l'élevage porcin est favorable, la production de porcs augmente; lorsqu'elle est défavorable, la production diminue. L'indicateur de la rentabilité est le rapport entre le prix du porc et celui de ses aliments ²⁾ Pour comprendre ces phénomènes d'expansion et de fléchissement, il est essentiel de savoir que les décisions des éleveurs de porc ne se répercutent pas immédiatement, mais avec un temps de retard assez long sur le marché des porcs de boucherie. L'expérience acquise indique qu'il s'écoule environ un an et demi entre une période de bonne rentabilité de l'engraissement du porc et l'accroissement de l'offre de porcs de boucherie sur le marché.

Ce modèle global, qui constitue une agrégation de toutes les décisions individuelles (sans doute partiellement contradictoires) des producteurs de porcs, permet d'interpréter la politique générale moyenne des producteurs, sans toutefois expliquer les données spécifiques propres aux différentes catégories de producteurs ventilés par types d'élevage et par catégories de taille des cheptels. On peut expliquer le phénomène des variations cycliques sans réussir à cerner les catégories qui sont à l'origine de ce phénomène.

Ce problème est aussi entrevu par Schrader ³⁾, lorsqu'il déclare

1) A. Hanau : Chapitre relatif au cycle du porc. HdSW, volume 9, p. 171

2) En cursive dans l'original

3) J.V. Schrader : Op. cit., p. 196

qu'il serait très intéressant de pouvoir analyser les variations du cheptel, d'une part en fonction de la répartition de ce cheptel dans les catégories de taille d'élevages et, d'autre part, selon qu'elles sont dues à un accroissement ou à une diminution des cheptels existants, ou surtout à la cessation d'activité de certains producteurs ou à l'arrivée de nouveaux producteurs, mais qu'une telle analyse est impossible faute de données.

Il tente pourtant l'expérience intéressante qui consiste à déterminer à l'aide d'un modèle de régression multiple, les causes essentielles de l'évolution des cheptels de truies pleines des différentes catégories de taille, dans les diverses régions du territoire fédéral. En dépit du caractère contradictoire de certaines statistiques estimatives, qu'il attribue à l'insuffisance des données et au jeu d'intercorrélations, Schrader conclut que l'hypothèse selon laquelle la réaction cyclique de l'offre est relativement plus forte dans les petits cheptels que dans les grands¹⁾ ne saurait être écartée à priori.

D'une façon générale, l'analyse bibliographique ci-dessus qui, dans son indispensable brièveté, ne donne que quelques aperçus, fait clairement apparaître que les connaissances spécifiques concernant le marché du porcelet sont encore très restreintes et découlent très largement des constatations faites sur le marché du porc de boucherie ou de la théorie économique. Les interdépendances entre l'élevage de truies et le marché du porc ainsi que leur interaction en rapport avec l'orientation de la production, sont ignorées la plupart du temps comme d'ailleurs les comportements spécifiques des producteurs possédant des cheptels de tailles différentes.

1) J.V. Schrader : Op. cit., p. 180 et suivantes

3 EVOLUTION DE LA PRODUCTION DES PORCELETS DANS LA REPUBLIQUE FEDERALE D'ALLEMAGNE DEPUIS 1950

En ce qui concerne l'élevage de porcs sur le territoire fédéral, la statistique officielle ne comporte que des données sur l'évolution des cheptels, des abattages ainsi que du commerce extérieur de porcs sur pied. En revanche, aucune donnée spécifique concernant la production de porcelets n'a été saisie.

Il est certes possible de calculer la production de porcelets au cours de périodes antérieures en se basant sur les variations du cheptel, les abattages et les chiffres du commerce extérieur pour différents trimestres ou années de recensement du bétail, mais, pour caractériser l'évolution à long terme de la production de porcelets, il peut suffire d'avoir un aperçu de l'évolution du cheptel de truies ainsi que des abattages. Il y a lieu d'observer, en outre que l'exactitude des calculs concernant la production de porcelets dépend étroitement de la marge d'erreur inhérente au recensement des cheptels et, plus précisément, des variations possibles de la dite marge. C'est pour cette raison aussi que nous renoncerons à ce type de calcul.

3.1. Evolution du nombre des éleveurs de truies et du nombre de truies.

Comme l'évolution du produit des ventes figurant au tableau 1 nous a déjà permis de le constater, l'élevage de porcs dans la République fédérale a connu un grand essor ces vingt dernières années. C'est ce que montrent très bien aussi certaines données sur le marché du porc figurant au tableau 2.

Elles indiquent que le cheptel de porcs de la République fédérale a augmenté de près des deux tiers, passant à 20 millions de têtes, alors que les abattages ont presque triplé (près de 30 millions de têtes en 1971) en raison d'une rotation plus rapide du cheptel et d'un abaissement simultané du poids moyen d'abattage.

Tableau 2 : Evolution de la production de porcelets sur le territoire fédéral ¹⁾ depuis 1950

Objet	Unité	1950 ³⁾	1955	1958	1960	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971
Nbre total de porcs ²⁾	1.000	11.890,4	14.593,0	14.654,4	15.786,5	17.722,9	17.682,0	19.032,5	18.731,8	19.323,2	20.968,9	19.984,5
dont : nbre total de truies reproductr.	1.000 %	907,4 7,6	1.170,0 8,0	1.265,1 8,6	1.499,8 9,5	1.626,3 9,2	1.701,5 9,6	1.851,4 9,7	1.807,2 9,6	1.977,0 10,2	2.131,5 10,2	2.028,1 10,1
dont : sujets de 6 mois à moins de 1 an	1.000 %	.	256,0 21,0	268,0 21,2	356,9 23,8	323,8 19,9	362,5 21,3	396,0 21,4	351,3 19,4	416,2 21,1	448,6 21,0	406,7 20,1
de 1 an et plus	1.000 %	.	914,0 79,0	997,1 78,8	1.142,9 76,2	1.302,5 80,1	1.339,0 78,7	1.455,4 78,6	1.455,9 80,6	1.560,8 78,9	1.682,9 79,0	1.621,3 79,9
Eleveurs de porcs	1.000	2.394,1	2.121,0	1.842,1	1.741,9	1.349,3	1.308,7	1.273,1	1.178,9	1.086,3	1.028,5	930,5
Eleveurs de truies reproductrices	1.000	517,2	.	479,4	.	.	.	435,5	.	393,2	.	349,3
Nbre total d'abattages	1.000	9.535,2	17.033,2	19.548,0	20.180,0	25.095,8	24.679,0	25.532,7	27.982,7	28.165,9	28.898,9	30.671,5
dont : abattages industriels	1.000	5.785,4	12.652,5	15.412,8	16.349,0	21.366,4	21.100,3	21.849,5	24.166,5	24.942,9	25.668,5	27.403,1
abattages domestiques	1.000	3.749,8	4.380,7	4.135,2	3.831,0	3.729,4	3.578,7	3.683,2	3.816,2	3.223,0	3.230,4	3.268,4

1) A l'exclusion de la Sarre jusqu'à la fin de 1955, à l'exclusion de Berlin jusqu'à la fin de 1958.

2) Chiffres du recensement de décembre.

3) Les chiffres concernant l'élevage de truies proviennent du recensement des exploitations de mai 1949.

Source : Office statistique fédéral.

Pourtant, il ne faut pas perdre de vue que les valeurs concernant le début des années 50 ne comprennent pas les données relatives à Berlin et à la Sarre. Cet énorme accroissement de la production impliquait nécessairement une augmentation des cheptels de truies reproductrices qui, malgré une augmentation du nombre moyen de porcelets par portée, se sont développés plus fortement que l'ensemble des cheptels de porcs. Cela s'explique par le rythme de rotation plus rapide dans le secteur de l'engraissement des porcs, comme nous l'avons déjà signalé. Il en est résulté que la part des truies reproductrices dans le cheptel porcin a augmenté presque constamment, passant de moins de 8% en 1950 à plus de 10% actuellement. Il faut en outre constater que le rapport entre le nombre de jeunes truies (moins de 1 an) et celui des truies plus âgées (plus de 1 an) dans le cheptel, n'a guère varié et s'établit à environ 1 pour 4. Si l'on admet que la structure d'âge est à peu près uniforme dans les cheptels de truies reproductrices, on peut conclure que d'une façon générale, les truies sont réformées à l'âge d'environ 2 ans 1/2 à 3 ans, c'est-à-dire après cinq à six portées.

Il ressort aussi du tableau que le nombre et des éleveurs de porcs et des éleveurs de truies reproductrices a diminué fortement ces vingt dernières années. Mais tandis que le nombre des éleveurs de porcs tombait pour la première fois au-dessous d'un million au recensement de décembre 1971 ne représentant même plus 40% du chiffre de 1950, la répression du nombre des éleveurs de truies reproductrices était de moitié moins importante (un peu plus de 30%) et il en restait environ 350 000. Les conséquences inévitables de ce phénomène sont d'une part, que la proportion des éleveurs de truies reproductrices par rapport aux éleveurs de porcs a augmenté de façon constante, passant de plus de 20% à près de 40% et que, d'autre part, les changements de structures ont été plus marqués dans le secteur de l'engraissement de porcs que dans celui de l'élevage des truies. Cela signifie en outre que 60% au moins des éleveurs de porcs ont été obligés d'acheter une partie de leurs porcelets en 1971.

3.2. Structures de l'élevage de truies et de l'élevage de porcs dans son ensemble.

Ce n'est que depuis le milieu des années 60 que l'on collecte tous les deux ans des données, ventilées par catégories de taille des élevages, sur l'élevage de porcs et tout spécialement sur l'élevage de truies dans l'ensemble de la R.F.A. et dans des régions plus précises du territoire. Pour la période écoulée, on ne dispose que de données fragmentaires publiées occasionnellement, qui, dans la mesure du possible, ont été incorporées dans les analyses ci-après. Après avoir décrit la situation pour l'ensemble du territoire fédéral, nous présentons séparément les données relatives aux structures dans les différents Länder.

•

3.2.1. Données relatives aux structures dans l'ensemble du territoire fédéral.

Dans le secteur de l'élevage de truies comme ailleurs, les structures ont cessé d'évoluer au cours des vingt dernières années. Tandis que diminuait le nombre des éleveurs de truies et que les cheptels de truies augmentaient, le nombre moyen de truies par éleveur a triplé, passant de moins de 2 en 1950 à plus de 6 en 1971 (voir tableau 3). Il est toutefois encore loin d'atteindre pour la moyenne des élevages un ordre de grandeur autorisant à dire qu'il s'agit d'élevages spécialisés ayant une taille optimale du point de vue économique.

La taille moyenne des cheptels augmentant, la proportion des éleveurs possédant une ou deux truies n'a cessé de diminuer. Si 80% des éleveurs étaient encore dans ce cas en 1950, il n'y en avait plus que 40% environ en 1971.

Le tableau 4 détaille la structure de l'élevage en 1967, 1969 et en 1971. Il en ressort qu'en 1967, environ 50% des éleveurs de truies ne possédaient qu'une ou deux truies alors que 2% seulement des éleveurs avaient 20 truies et plus. Si l'on examine le nombre total des truies élevées, on observe que 50% des petits éleveurs ne possèdent qu'un peu plus de 17% du

Tableau 3 : Evolution de la structure de l'élevage de truies sur le territoire fédéral - Effectifs de décembre

Rubrique	Unité	1949 ¹⁾	1958	1967	1969	1971 ¹⁾
Cheptel de truies reproductrices	1.000	907,4	1.265,1	1.850,9	1.977,9	2.111,7
Éleveurs de truies reproductrices possédant :	1.000	517,2	479,4	435,5	393,2	349,3
1 ou 2 truies	%	84,7	66,2	49,5	45,2	40,9
plus de 2 truies	%	15,3	33,8	50,5	54,8	59,1
Cheptel moyen par éleveur	Nbre de têtes	1,75	2,64	4,25	5,03	6,05

1) Les chiffres se rapportent au recensement des exploitations de mai 1949 et au recensement de mai 1971.

Source : Office statistique fédéral.

Tableau 4 : Structure de l'élevage de truies sur le territoire fédéral,
Effectifs de décembre

Année	Catégories de taille des élevages, de à truies											Total
	1	2	3	4	5	6 - 9	10 - 19	20 - 49	50 u.m.	10	11	
1967	114.043	101.524	60.339	40.272	26.312	51.747	32.236	8.276	731			435.480
1969	94.028	83.735	52.002	36.271	24.259	50.992	37.891	12.825	1.172			393.175
1971 ¹⁾	142.934		75.423		69.555	41.336	17.938	2.152				349.338
a) <u>Nombre d'éleveurs de truies reproductrices (chiffres absolus)</u>												
1967	26,19	23,31	13,86	9,25	6,04	11,88	7,40	1,90	0,17			100
1969	23,91	21,30	13,23	9,22	6,17	12,97	9,64	3,26	0,30			100
1971 ¹⁾	40,92		21,59		19,91	11,83	5,13	0,62				100
b) <u>Nombre d'éleveurs de truies reproductrices (pourcentage)</u>												
c) <u>Nombre de truies reproductrices (chiffres absolus)</u>												
1967	114.043	203.048	181.017	161.088	131.560	369.915	413.605	221.872	54.634			1.850.782
1969	94.028	167.470	156.006	145.084	121.295	365.828	493.288	349.620	85.232			1.977.851
1971 ¹⁾	212.121		257.656		450.288	537.623	494.258	159.799				2.111.745
d) <u>Nombre de truies reproductrices (pourcentage)</u>												
1967	6,16	10,97	9,78	8,70	7,11	19,99	22,35	11,99	2,95			100
1969	4,75	8,47	7,89	7,33	6,13	18,50	24,94	17,68	4,31			100
1971 ¹⁾	10,04		12,20		21,32	25,46	23,41	7,57				100

1) Résultats du recensement agricole de mai 1971 - Source : Office fédéral statistique.

nombre total de truies, alors que 2% des gros élevages en regroupent tout de même près de 15%.

Depuis 1947 les structures de l'élevage se sont considérablement modifiées. S'il est vrai qu'en 1971 encore 40% des éleveurs de truies n'en possédaient qu'une ou deux, on observe une nette évolution vers des unités d'élevage plus importantes. Le nombre d'exploitations disposant de 20 truies reproductrices au moins a plus que doublé depuis 1967. En pourcentage elles ont presque triplé. En 1971, près d'un tiers des truies appartenaient à ces catégories de taille d'exploitations.

Les structures de l'élevage de porcs dans son ensemble évoluent selon les mêmes tendances que l'élevage de truies. D'ailleurs, d'après le tableau 5, alors que le nombre des éleveurs de porcs diminuait et que les cheptels globaux augmentaient, la taille moyenne des cheptels a augmenté constamment depuis 1965. En 1965 plus de la moitié des éleveurs de porcs disposaient seulement de cheptels de 4 porcs au plus ; en 1971, il n'y en avait plus qu'un tiers. En 1965 ces catégories de taille de cheptels groupaient plus de 8% des porcs. Ce pourcentage a diminué, tombant à 3% environ en 1971. En revanche la place des élevages de plus de 400 porcs a augmenté en chiffres absolus et surtout en pourcentage. En 1971 seulement 0,3% des élevages groupaient près de 7% des porcs. Plus des trois-quarts des porcs appartenaient à un peu plus d'un tiers des éleveurs possédant des troupeaux de 20 à 400 têtes, la majorité des porcs se trouvant dans des élevages de 50 à 200 porcs. La taille moyenne des cheptels de porcs a doublé entre 1965 et 1971, année où elle était de 26 porcs environ.

Tableau 5 : Structure de l'élevage de porcs sur le territoire fédéral - Effectifs de décembre.

Année	Catégories de taille des élevages, de										à moins de porcs				Total	
	1 - 3	3 - 5	5 - 10	10 - 20	20 - 50	50-200	200-400	400-600	600-1000	1000-1500	1500 u.m.	10	11	12		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				13	
	a) <u>Nombre d'éleveurs de porcs (chiffres absolus)</u>															
1965	494.440	208.400	205.065	187.889	181.929	70.097	2.750	405	154	20	7					1.351.156
1967	438.900	198.000	199.200	176.700	178.700	76.600	4.273	545	236	50	25					1.273.114
1969	348.200	159.300	163.300	155.600	166.500	85.800	6.217	1.009	371	62	32					1.086.267
1971 ¹⁾	238.555		252.099			259.713				2.228						752.595
	b) <u>Nombre d'éleveurs de porcs (pourcentage)</u>															
1965	36,59	15,42	15,18	13,91	13,47	5,19	0,20	0,03	0,01	0,00	0,00					100
1967	34,47	15,55	15,65	13,88	14,04	6,02	0,33	0,04	0,02	0,00	0,00					100
1969	32,05	14,67	15,03	14,32	15,33	7,90	0,57	0,09	0,03	0,01	0,00					100
1971 ¹⁾	31,70		33,50			34,51				0,29						100
	c) <u>Nombre de porcs (chiffres absolus en milliers)</u>															
1965	755	727	1.366	2.607	5.564	5.598	723	194	116	23	49					17.723
1967	680	695	1.328	2.515	5.687	6.345	1.165	265	181	59	102					19.022
1969	545	557	1.089	2.149	5.139	7.304	1.644	477	274	72	74					19.324
1971 ¹⁾	614		2.607			15.318				1.370						19.909
	d) <u>Nombre de porcs (pourcentage)</u>															
1965	4,26	4,10	7,71	14,71	31,39	31,59	4,08	1,09	0,66	0,13	0,28					100
1967	3,58	3,65	6,98	13,22	29,90	33,36	6,12	1,39	0,95	0,31	0,54					100
1969	2,82	2,88	5,64	11,12	26,59	37,80	8,51	2,47	1,42	0,37	0,38					100
1971 ¹⁾	3,08		13,10			76,94				6,88						100

1) Résultats du recensement agricole de mai 1971 dont la comparaison avec les résultats des recensements du bétail appelle certaines réserves.

Source : Office fédéral statistique.

3.2.2. Données relatives aux structures dans les divers Länder

Pour permettre de se faire une idée de la structure de l'élevage de truies dans les diverses régions du territoire fédéral, on a regroupé au tableau 6, pour les différents Länder, des informations sur la répartition des éleveurs de truies et des cheptels de truies par catégories de taille en 1967. Exception faite des 3 villes-Etats de Hambourg, Brême et Berlin, qui, en raison du faible volume de leur production ne comptent guère et peuvent ne pas être prises en considération, on remarque, à la lecture des données, que les élevages de truies des trois Länder du Nord-Ouest de l'Allemagne que sont le Schleswig-Holstein, la Basse-Saxe et la Rhénanie-du-Nord-Westphalie ont une taille nettement supérieure à celle des élevages des régions méridionales. Les structures d'élevage les plus défavorables se rencontrent en Bavière et en Rhénanie-Palatinat, où plus de 60% des éleveurs disposaient encore de cheptels de deux truies au maximum en 1967. Les pourcentages correspondants pour les Länder du Nord-Ouest de l'Allemagne se situaient entre 31 (Schleswig-Holstein) et plus de 37 (Basse-Saxe).

Dans les Länder du Nord-Ouest de l'Allemagne, par contre, le pourcentage des éleveurs disposant de troupeaux de 10 truies et plus se situait entre 12,8 (Basse-Saxe) et 19,5 (Schleswig-Holstein), alors que le pourcentage correspondant pour la Bavière, par exemple, n'était que de 3,8. Ces différences de structures ont eu pour effet que dans le Schleswig-Holstein et dans la Rhénanie-du-Nord-Westphalie, plus de 50% des truies appartenaient à des cheptels de 10 animaux et plus (environ 40% en Basse-Saxe), contre 22% à peine en Bavière et plus de 30% pour le Bade-Wurtemberg. En 1967 déjà 5% environ des truies du Schleswig-Holstein et de Rhénanie-du-Nord appartenaient à des cheptels de 50 truies et plus.

Tableau 6 : Structure de l'élevage de truies dans les différents Länder en 1967
Recensement de décembre

Eleveurs possédant... truies reproductrices ou truies reproductrices élevées en... cheptels	Recensement de décembre											
	Schleswig-Holstein	Hambourg	Basse - Saxe	Prême	Rhénanie du Nord - Westphalie	Hesse	Rhénanie Palatinat	Bade - Wurtemberg	Bavière	Sarre	Berlin - (ouest)	Territoire fédéral
Total	27.895	320	107.905	290	57.837	36.165	21.825	56.385	124.755	2.035	66	435.480
dont:	14,9	24,1	18,8	21,4	16,2	31,6	36,6	30,4	34,3	34,4	18,2	26,2
1	16,3	20,3	18,7	20,3	17,4	27,2	26,4	25,2	29,1	24,6	18,2	23,3
2	12,3	14,1	13,4	16,9	12,6	15,4	13,5	14,2	14,6	15,5	7,6	13,9
3	10,1	10,0	10,7	12,1	10,4	9,1	7,3	8,7	7,9	8,1	12,1	9,2
4	8,0	6,3	8,1	8,3	7,5	4,8	4,3	5,3	4,1	4,7	9,1	6,0
5	18,9	14,1	17,5	12,4	17,8	7,3	7,0	9,3	6,2	7,1	15,1	11,9
6 - 9	14,9	8,4	10,5	7,5	13,2	3,5	3,7	5,6	3,0	4,2	13,6	7,4
10 - 19	4,2	2,5	2,1	0,7	4,5	1,0	1,1	1,2	0,7	1,2	6,1	1,9
20 - 49	0,4	0,2	0,2	-	0,4	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2	-	0,2
50 et plus												
a) Eleveurs de truies reproductrices :												
Total	179.015	1.672	546.537	1.196	356.700	117.187	68.109	203.913	369.137	6.898	418	1.850.782
dont:	2,3	4,6	3,7	5,2	2,6	9,8	11,7	8,4	11,6	10,2	2,9	6,2
1	5,1	7,8	7,4	9,9	5,7	16,8	16,9	13,9	19,6	14,5	5,7	11,0
2	5,8	8,1	7,9	12,3	6,1	14,2	13,0	11,8	14,8	13,6	3,6	9,8
3	6,3	7,7	8,4	11,7	6,8	11,3	9,3	9,7	10,7	9,7	7,7	8,7
4	6,2	6,0	8,0	10,0	6,1	7,5	7,0	7,3	7,0	6,8	7,2	7,1
5	21,3	18,7	24,7	22,1	20,8	16,0	15,8	18,3	14,6	15,0	17,2	20,0
6 - 9	30,1	19,7	26,4	26,4	27,7	13,8	15,1	19,8	13,0	16,0	28,2	22,3
10 - 19	17,7	14,5	11,1	2,4	19,3	8,0	9,9	8,9	6,9	10,6	27,5	12,0
20 - 49	5,2	12,9	2,4	-	4,9	2,6	1,3	1,9	1,8	3,6	-	3,0
50 et plus												
b) Truies reproductrices :												

Source : Chiffres calculés à partir de documents de l'Office statistique fédéral

Il ressort du tableau 7, composé suivant les mêmes critères de classement que le tableau 6, qu'au cours des quatre années aboutissant à 1971 la structure de l'élevage de truies s'est considérablement améliorée dans tous les Länder. Même si les chiffres absolus ne sont pas totalement comparables, les dates de recensement étant différentes, on ne peut refuser de constater que sur l'ensemble des Länder, le nombre des éleveurs de truies a fortement régressé pendant que le nombre total de truies élevées progressait. Brême et Berlin mis à part, le Schleswig-Holstein constitue une exception. Dans ce Land, la régression du nombre des éleveurs de truies a été supérieure à la moyenne (plus d'un tiers contre 20% pour le territoire fédéral), l'accroissement des cheptels restants ne permettant pas de compenser totalement cette diminution.

Dans l'ensemble des Länder on constate un net glissement des structures de l'élevage vers les catégories de taille supérieure, mais la courbe générale qui s'abaisse du nord vers le sud, ne s'est que légèrement modifiée. Seule la Rhénanie-Palatinat a réussi à améliorer sa position dans des proportions supérieures à la moyenne. Les catégories de taille de 20 truies et plus ont progressé très rapidement dans tous les Länder. Alors que la progression moyenne sur le territoire fédéral est d'un peu plus de 30% (1967 : 15%) plus de 40% des truies élevées en 1971 dans le Schleswig-Holstein et en Rhénanie-du-Nord-Westphalie se trouvaient dans ces catégories où les cheptels de 50 truies et plus ont aussi enregistré une forte progression ; en 1971, ils groupaient plus de 10% des truies dans le Schleswig-Holstein et la Rhénanie-du-Nord-Westphalie. Le pourcentage correspondant pour le territoire fédéral est passé de 3 en 1965 à 7,6 en 1971.

En revanche, l'importance des petits cheptels (jusqu'à 5 truies) a fortement diminué. Sur le territoire fédéral, leur part qui était d'environ 43% en 1965 est tombée à un peu plus de 27% en 1971. Dans les Länder du nord-ouest, ils ne représentaient plus que 15 à 20% des cheptels en 1971.

Tableau 7 : Structure de l'élevage de truies dans les différents Länder en 1971
 Résultats du recensement agricole de mai 1971

Eleveurs possédant... truies reproductri- ces ou truies reproductri- ces élevées en chep- tels de... truies reproductrices	Résultats du recensement agricole de mai 1971											
	Schleswig Holstein	Hambourg	Basse Saxe	Brême	Rhénanie du Nord - Westphalie	Hesse	Rhénanie Palatinat	Bade - Württemberg	Bavière	Sarre	Berlin- (ouest)	Territoire Fédéral
Total	17.874	220	83.148	135	47.086	28.906	16.141	47.351	106.872	1.523	32	349.338
dont :												
1	8,6	16,8	12,5	16,8	11,1	27,5	30,6	25,2	29,2	30,7	25,0	21,1
2	11,3	12,7	14,1	14,6	12,7	23,9	23,7	22,7	25,8	21,9	9,4	19,8
3	9,2	15,5	11,2	16,8	10,1	14,2	12,6	13,4	14,6	12,7	6,2	12,6
4	8,9	7,7	9,5	14,0	8,6	9,4	8,0	9,0	8,8	8,8	3,1	9,0
5	8,1	6,4	8,1	7,0	7,2	5,8	5,2	5,8	5,1	4,7	6,3	6,4
6 - 9	20,2	16,8	19,5	14,6	18,2	9,9	8,9	11,4	8,3	11,1	12,5	13,5
10 - 19	22,5	15,0	17,7	13,0	19,8	6,2	7,1	8,8	5,6	6,0	12,5	11,9
20 - 49	9,7	6,4	6,7	2,7	11,0	2,7	3,4	3,3	2,3	3,6	21,9	5,1
50 et plus	1,5	2,7	0,7	0,5	1,3	0,4	0,5	0,4	0,3	0,5	3,1	0,6
a) Eleveurs de truies reproductrices												
Total	175.756	1.866	627.078	1.016	438.162	125.430	75.152	232.443	429.408	7.019	395	2.111.725
dont :												
1	0,9	2,0	1,7	3,1	1,2	6,3	6,6	5,1	7,3	6,7	2,0	3,5
2	2,3	3,0	3,8	5,3	2,7	11,0	10,2	9,2	12,8	9,5	1,5	6,5
3	2,8	5,5	4,5	9,2	3,2	9,9	8,1	8,2	10,9	8,3	1,5	6,3
4	3,6	3,6	5,1	10,2	3,7	8,7	6,9	7,3	8,7	7,7	1,0	5,9
5	4,1	3,8	5,4	6,4	3,9	6,6	5,5	5,9	6,4	5,1	2,5	5,3
6 - 9	14,9	13,7	18,7	19,4	14,1	16,2	13,6	16,6	14,6	17,0	6,9	16,0
10 - 19	30,3	22,3	30,4	28,2	28,0	18,4	19,9	23,3	18,0	16,8	12,7	25,5
20 - 49	27,3	20,1	24,0	12,7	33,1	17,4	21,0	18,8	15,7	21,6	54,2	23,4
50 et plus	13,4	26,0	6,4	5,5	10,1	5,5	8,2	5,6	5,6	7,3	17,7	7,6
b) Truies reproductrices												

Source : Calculé à partir de documents de l'Office statistique fédéral.

3.3. Evolution de la division régionale du travail dans l'élevage des porcs

Sous certaines réserves, les résultats du recensement du bétail, ventilés par classes d'âge et par orientations permettent de tirer des conclusions sur les progrès de la division régionale du travail dans le secteur de l'élevage de porcs en Allemagne fédérale. Par division du travail, il faut entendre ici uniquement les relations commerciales entre producteurs de porcelets et engraisseurs.

Si l'on admet

- que le nombre des porcelets produits par truie et par année est le même dans toutes les régions du pays,
- que la marge d'erreur de la statistique du recensement du bétail est la même pour toutes les régions,
- que l'évolution à moyen terme de la composition des cheptels est la même pour toutes les régions,
- et qu'il n'y a pas d'échanges de porcelets entre les régions,

le rapport entre "truies reproductrices" et "jeunes porcs et porcs d'engraissement de huit semaines à plus de six mois", devrait être le même en moyenne annuelle pour toutes les régions. Si, à quelques exceptions près, les trois premières conditions sont généralement remplies, il n'en est certainement pas de même pour la quatrième. L'ampleur des échanges de porcelets entre régions se voit aux écarts entre les cheptels élevés dans les diverses régions et le chiffre correspondant pour l'ensemble du territoire fédéral. Les écarts négatifs indiquent que les régions considérées sont excédentaires en porcelets, les écarts positifs qu'elles sont déficitaires. Pour déterminer l'évolution chronologique de la division régionale du travail, des calculs ont été effectués pour les années 1960 et 1970 au niveau de Regierungsbezirke (circonscriptions administratives). Comme les résultats des recensements trimestriels ne sont ventilés que jusqu'au niveau du Land les écarts relatifs des cheptels moyens des différents

Länder au cours d'une année par rapport aux cheptels de décembre ont été également repris pour les Regierungsbezirke. Les résultats des calculs figurent au tableau 8 pour 1960 et au tableau 9 pour 1970.

Il faut d'abord remarquer que d'une façon générale les expéditions de porcelets hors de leurs Regierungsbezirke d'origine ont augmenté en chiffres absolus (de 13% environ) ces dix dernières années, mais que ces expéditions se sont développées sensiblement moins vite que l'élevage de porcs. Si la part du "déficit" ou de l'"excédent" du cheptel de truies pour l'ensemble du territoire fédéral était encore de près de 12% en 1960, il n'était plus guère que de 10,5% environ en 1970. Parallèlement on constate que dans des zones plus vastes comme les Länder, le bilan d'approvisionnement en porcelets a eu nettement tendance à s'équilibrer au cours des dix dernières années, alors que les unités régionales plus réduites se sont davantage spécialisées dans l'une ou l'autre des spéculations que sont la reproduction ou l'engraissement. Cette évolution a même entraîné un retournement de la situation dans certains Länder (par exemple le Bade-Wurtemberg et la Rhénanie-du-Nord-Westphalie) qui déficitaires au départ sont devenus excédentaires. On constate cependant aussi le cas inverse notamment dans le Schleswig-Holstein. A côté de la structure générale des exploitations, cette évolution globale est certainement aussi due aux efforts accrus déployés par les associations régionales d'éleveurs et surtout par les organismes de commercialisation, d'une part pour influencer la qualité des porcs par une intensification de la production de porcelets et d'autre part pour éviter, en adaptant mieux le cheptel de truies à l'élevage de porcs d'engraissement, le transport de porcelets sur les distances excessives, ce qui entraîne des taux de pertes et des coûts de transport élevés, voire éventuellement un approvisionnement incertain.

Tableau 8 : Bilans régionaux du porcelet établis à partir des données du recensement du bétail de 1960

Land ou Reg.- Bezirk circonscription adminis- trative	Cheptel annuel moyen (1) de		Rapport entre : porcs d'en- grais- sement et truias (2):(3)	Cheptel fictif de truias repro- duc- trices (2) (2):6,25	Déficit	Excédent
	jeunes porcs et porcs d'en- grais- sement	truias repro- duc- trices			(-) de	(+)
				Nombre de têtes		Truias reproductrices
1	2	3	4	5	6	7
Schleswig-Holstein	761.383	148.367	5,14	121.089		+ 27.178
Hambourg	18.763	1.710	10,97	2.984	- 1.274	
Basse-Saxe	2.487.826	459.948	5,41	395.661		+ 64.287
Hanovre	527.143	89.981	"	83.932		+ 6.049
Hildesheim	209.197	24.141	"	33.270	- 9.129	
Lüneburg	406.792	61.253	"	64.696	- 3.443	
Stade	293.932	58.522	"	45.156		+ 13.366
Osnabrück	391.860	123.526	"	62.321		+ 61.205
Aurich	96.243	22.075	"	15.306		+ 6.769
Brunswick	102.286	13.794	"	16.268	- 2.474	
Oldenbourg	469.773	66.656	"	74.712	- 8.056	
Brême	12.061	2.750	6,89	1.918	- 168	
Rhénanie du Nord - Westphalie	1.614.700	250.862	6,44	256.800	- 5.938	
Düsseldorf	250.049	38.840	"	39.767	- 927	
Cologne	62.360	7.916	"	9.918	- 2.002	
Aix-la-Chapelle	60.438	7.848	"	9.612	- 1.764	
Münster	478.881	100.958	"	76.161		+ 24.797
Detmold	558.019	74.649	"	88.747	- 14.098	
Arnsberg	204.953	20.651	"	32.595	- 11.944	
Hesse	765.365	96.598	7,92	121.723	- 25.125	
Darmstadt	376.458	45.868	"	59.872	- 14.004	
Cassel	388.907	50.730	"	61.851	- 11.121	

1	2	3	4	5	6	7
Rhénanie-Palatinat	482.057	52.299	9,11	76.666	- 23.767	
Coblence	196.480	19.160	"	31.248	- 12.088	
Trêves	113.160	18.903	"	17.997		+ 906
Rhin-Hesse-Palatinat	172.417	14.836	"	27.421	- 12.585	
Bade-Wurtemberg	1.044.100	156.820	6,66	166.052	- 9.232	
Wurtemberg septentr.	349.540	66.232	"	55.590		+10.642
Bade septentrional	163.381	16.959	"	25.984	- 9.025	
Bade méridional	233.030	28.161	"	37.061	- 8.900	
Wurtemberg méridional	298.149	45.468	"	47.417	- 1.949	
Bavière	2.009.299	296.635	6,78	319.557	- 23.022	
Haute-Bavière	312.407	55.960	"	49.685		+ 6.275
Basse-Bavière	357.894	74.378	"	56.919		+ 17.459
Haut-Palatinat	211.630	25.172	"	33.657	- 8.485	
Haute-Franconie	194.334	20.107	"	30.907	- 10.800	
Moyenne Franconie	309.610	33.240	"	49.240	- 16.000	
Basse Franconie	295.411	37.453	"	46.982	- 9.529	
Souabe	328.013	50.225	"	52.167	- 1.942	
Sarre	48.939	4.844	10,10	7.783	- 2.939	
TERRITOIRE FEDERAL (3)	9.244.493	1.470.233	6,29	1.470.233	- 174.646	+174.646

- (1) En ce qui concerne les Länder, reporter les écarts relatifs entre les cheptels annuels moyens et les cheptels de décembre sur les **Regierungsbezirke** (circonscription administratives) considérés.
- (2) Calculé par application du rapport obtenu pour l'ensemble du territoire fédéral à toutes les régions (6,29).
- (3) A l'exclusion de Berlin.

Source: calculé à partir de "Viehwirtschaft".

Tableau 9 : Bilans régionaux du porcelet établis à partir du recensement du bétail de 1970

Land ou Reg. Bezirke (circonscription administrative)	Cheptel annuel moyen (1) de		Rapport entre porcs d'engraissement et truies reproductrices (2) : (3)	Cheptel fictif de truies reproductrices (2) 5,88	Déficit (-) de	Excédent (+)
	jeunes porcs et d'engraissement	truies reproductrices				
	Nombre de têtes			Nbre de têtes	Truies reproductrices	Nombre de têtes
1	2	3	4	5	6	7
Schleswig-Holstein	1.100.088	184.387	5,97	187.060	- 2.673	
Hambourg	12.436	1.834	6,78	2.115	- 281	
Basse-Saxe	3.548.228	641.777	5,53	603.345		+ 38.432
Hanovre	699.679	114.660	"	118.974	- 4.314	
Hildesheim	225.525	31.902	"	38.349	- 6.447	
Lunebourg	530.505	82.680	"	90.208	- 7.528	
Stade	413.277	76.839	"	70.274		+ 6.565
Osnabrück	674.074	195.434	"	114.620		+ 80.814
Aurich	102.485	36.552	"	17.427		+ 19.125
Brunswick	108.290	14.559	"	18.414	- 3.855	
Oldenbourg	794.393	89.151	"	135.079	- 45.928	
Brême	6.173	1.177	5,24	1.050		- 127
Rhénanie du Nord-Westphalie	2.545.626	440.651	5,78	432.861		+ 7.790
Düsseldorf	421.016	75.455	"	71.590		+ 3.865
Cologne	76.108	12.349	"	12.942	- 593	
Aix-la-Chapelle	108.900	17.845	"	18.517	- 672	
Münster	906.769	189.221	"	154.188		+ 35.033
Detmold	730.219	111.740	"	124.167	- 12.427	
Arnsberg	302.614	34.041	"	51.457	- 17.416	
Hesse	939.326	128.009	7,34	159.724	- 31.715	
Darmstadt	430.027	57.651	"	73.122	- 15.471	
Cassel	509.299	70.358	"	86.602	- 16.244	

Suite p. 29

1	2	3	4	5	6	7
Rhénanie-Palatinat	524.210	75.301	6,96	89.137	- 13.836	
Coblence	222.006	29.742	"	37.750	- 8.008	
Trèves	129.812	25.806	"	22.073		+ 3.733
Rhin-Hesse-Palatinat	172.392	19.753	"	29.314	- 9.561	
Bade-Wurtemberg	1.241.521	223.137	5,56	211.110		+ 12.027
Wurtemberg septentrional	444.337	103.248	"	75.556		+ 27.692
Bade septentrional	160.231	21.183	"	27.246	- 6.063	
Bade méridional	254.235	35.681	"	43.230	- 7.549	
Wurtemberg méridional	382.718	63.025	"	65.078	- 2.053	
Bavière	2.572.081	430.437	5,98	437.360	- 6.923	
Haute Bavière	325.515	65.146	"	55.351		+ 9.795
Basse Bavière	486.300	118.814	"	82.691		+ 36.123
Haut Palatinat	288.080	39.619	"	48.986	- 9.367	
Haute Franconie	258.910	35.006	"	44.025	- 9.019	
Franconie moyenne	463.873	57.309	"	78.878	- 21.569	
Basse Franconie	356.316	53.701	"	60.588	- 6.887	
Souabe	393.087	60.842	"	66.841	- 5.999	
Sarre	53.418	6.997	7,63	9.083	- 2.086	
Berlin ouest	7.187	360	19,96	1.222	- 862	
TERRITOIRE FEDERAL	12.550.294	2.134.067	5,88	2.134.067	-222.872	+ 222.872

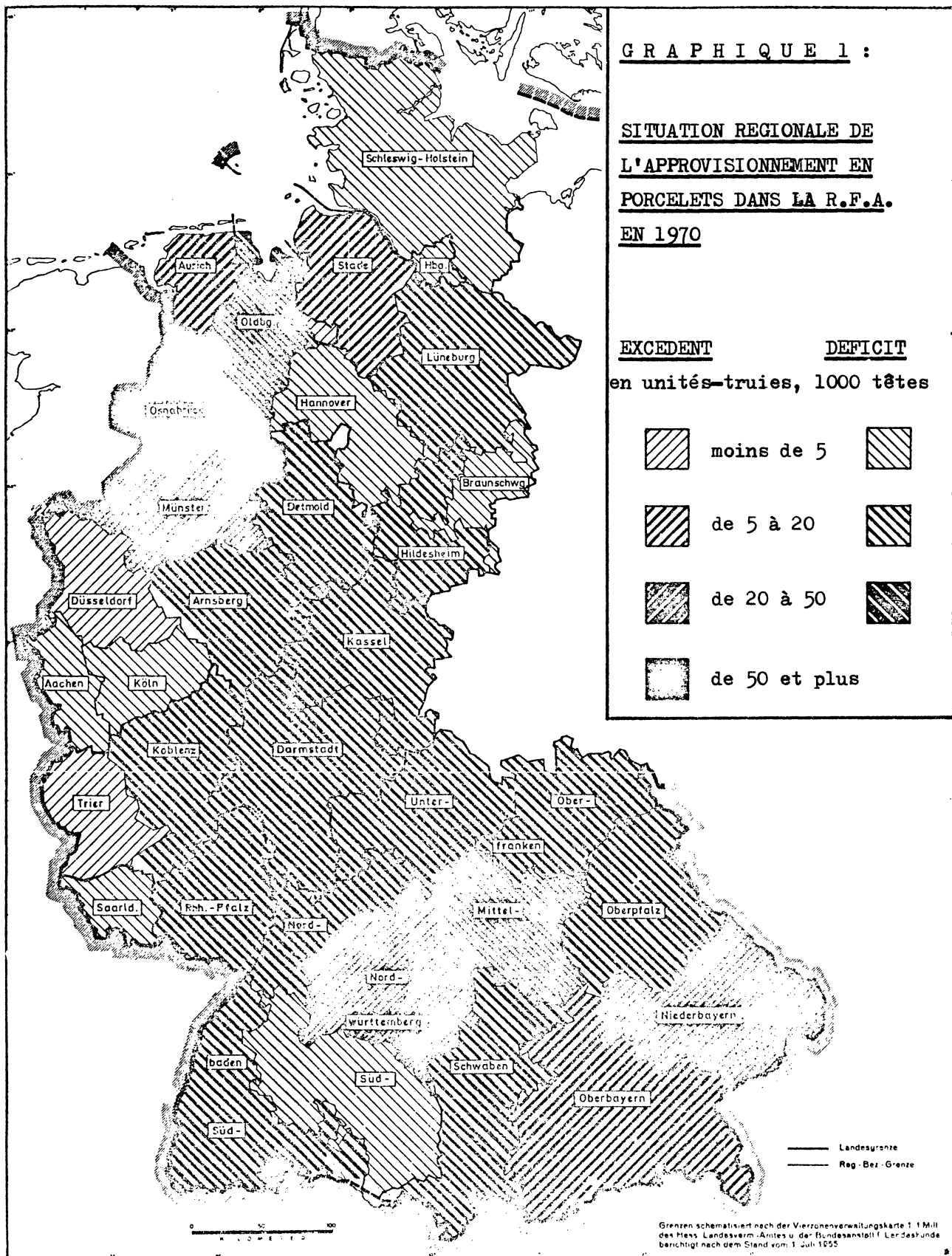
- (1) En ce qui concerne les Länder, reporter les écarts relatifs entre les cheptels annuels moyens et les cheptels de décembre sur les Regierungsbezirke (circonscriptions administratives) considérés.
- (2) Calculé par application du rapport obtenu pour l'ensemble du territoire fédéral à toutes les régions (5,88).

Source : calculé à partir de "Viehwirtschaft".

Les principales régions excédentaires en porcelets sont les Regierungsbezirke d'Osnabrück et d'Aurich, qui toutes deux écoulent près de 50% de leur production de porcelets à l'extérieur.

Les Regierungsbezirke de Münster, du Wurtemberg septentrional et de la Basse-Bavière sont aussi d'importantes régions d'exportation. En 1970, ces cinq régions fournissaient près de 90% des porcelets écoulés à l'extérieur de leur région d'origine (voir graphique 1).

Le déficit a particulièrement augmenté dans la circonscription administrative d'Oldenbourg où les porcelets importés représentent un tiers de la production de porcs d'engraissement. Par ailleurs, les achats de porcelets à l'extérieur se sont développés surtout dans les circonscriptions de Hanovre, d'Arnsberg, de Cassel, de Franconie moyenne et de Souabe. Sauf dans la circonscription d'Oldenbourg et en Franconie moyenne l'importance des arrivages de porcelets dans ces régions n'atteint pas celle des fournitures des régions visées plus haut.



4 LA COMMERCIALISATION DES PORCELETS DANS LA R.F.A.

4.1. Détermination du volume du marché

Pour bien décrire les circuits de commercialisation, il faut connaître les quantités traitées sur le marché ou du moins avoir une idée de leur ordre de grandeur. Alors que le volume de tous les produits agricoles vendus à l'extérieur de l'agriculture figure chaque année dans les bilans d'approvisionnement de la nation, il n'en va pas de même pour le volume des échanges à l'intérieur du secteur agricole. Comme les relations commerciales sur le marché du porcelet sont très variées et que les porcelets commercialisés ne passent pas non plus par une sorte de "goulot" où il serait facile de recenser le volume des affaires, on ne pourrait aboutir à des conclusions valables sur le volume du marché qu'en interrogeant directement les producteurs de porcelets. Or, les difficultés considérables d'organisation d'un sondage représentatif, dues au manque d'information sur la population de base d'une part, et les coûts élevés qu'impliquerait un tel sondage dans le cadre de la présente étude d'autre part, ont empêché de recourir à cette procédure. Toutefois, pour avoir une idée approximative du volume du marché, nous examinerons quelle pourrait être la valeur indicative de la statistique officielle.

Les premiers éléments d'appréciation sont fournis par les bilans régionaux décrits à la section 3.3., qui reflètent les échanges de porcelets entre les régions. Il apparaît que plus de 7% de la production de porcelets fait l'objet d'un commerce interrégional même lorsque le cadre régional est assez étendu. Ces transferts atteindraient 12% environ si, au lieu des Regierungsbezirke on prenait le Landkreis (cercle rural) comme unité régionale 1)

1) voir à ce sujet : B. Willers, R. Bröcker, Arbeitsteilige Schweinehaltung....., a.a.o., (Division du travail dans l'élevage de porcs), loc cit. p. 24.

Il faut une fois de plus souligner ici que les données citées portent sur l'échange net de marchandises, c'est-à-dire qu'elles ne comprennent pas les courants d'échange en sens inverse et que, par conséquent, il s'agit d'un volume d'échange minimal. De plus, ces calculs n'englobent pas non plus les échanges de porcelets à l'intérieur de la région. Ces précisions montrent bien que le volume réel du marché dépasse de beaucoup les valeurs indiquées.

Ceci est corroboré par le fait qu'en 1971 environ 40% seulement des éleveurs de porcs possédaient également des truies, contre un peu plus de 20% à la fin des années 50 (voir tableau 2). Il n'est évidemment pas possible de déduire directement de ces pourcentages le volume du marché du porcelet. Autrement, il faudrait conclure que l'augmentation du pourcentage des éleveurs de truies parmi les éleveurs de porcs s'est accompagnée d'une diminution constante du volume du marché du porcelet. Pour interpréter les données, il est préférable de considérer que la structure de l'élevage des porcs et surtout celle de l'élevage de porcs d'engraissement, se sont foncièrement modifiées. En effet, le nombre des éleveurs ne possédant pas plus de deux porcs, ce qui correspond à des élevages domestiques typiques a tout particulièrement régressé. Alors qu'à la fin des années 50 ils représentaient encore 80% des éleveurs de porcs, ils n'étaient plus que 30% à la fin des années 60. Si l'on considère en outre que la taille moyenne des cheptels des exploitations d'engraissement spécialisées est nettement supérieure à celle des élevages de truies, il ne semble pas déraisonnable d'admettre que le volume du marché des porcelets représente environ 60 à 70% de la production globale, ce que confirment les résultats d'enquêtes effectuées dans le cadre d'autres études ¹⁾ pour diverses unités régionales de la R.F.A.

1) B. Willers, R. Bröcker, Arbeitsteilige Schweinehaltung (Division du travail dans l'élevage de porcs) loc. cit.
P. Ottmann, Die Wandlungstendenzen auf den Absatzwegen für Ferkel im Bereich der Landwirtschaftskammer Westfalen-Lippe (Evolution des circuits de commercialisation des porcelets dans le ressort de la Chambre d'agriculture de Westphalie-Lippe), Bonn 1971.

4.2. Structure et importance des circuits de commercialisation

Les circuits de commercialisation des porcelets entre l'exploitation de production et l'exploitation d'engraissement sont très divers. On peut en distinguer trois qui, à leur tour comprennent plusieurs variantes :

- vente directe aux exploitations d'engraissement ;
- vente au secteur commercial et aux coopératives ;
- vente par l'intermédiaire d'autres groupes d'acheteurs tels que les abattoirs d'expédition, les fabriques d'aliments des animaux, etc.

La vente directe de porcelets aux exploitations d'engraissement est généralement fondée sur des relations commerciales étroites existant depuis de nombreuses années entre des exploitations agricoles qui se sont souvent spécialisées dans l'une ou l'autre production. Les exploitations d'élevage qui vendent aussi leur porcelets sur les marchés publics où ils sont achetés soit par des exploitations d'engraissement soit par des marchands sont relativement peu nombreuses. Il est étonnant de constater que, d'après les résultats d'une analyse du marché du porcelet en Basse-Saxe, des relations commerciales directes s'établissent entre exploitations agricoles même éloignées de quarante km. En effet, cette analyse montre que la distance moyenne qui sépare les partenaires commerciaux est supérieure à 13 km ¹⁾.

Les facteurs qui incitent à la vente directe sont, en ce qui concerne les exploitations d'élevage, d'abord la sécurité des débouchés pour des prix relativement intéressants et, en ce qui concerne les exploitations d'engraissement, surtout la garantie d'origine et de qualité.

Il faut inclure aussi en partie dans ce circuit de commercialisation les porcelets vendus dans le cadre de cercles de producteurs.

1) B. Willers, R. Bröcker, Arbeitsteilige Schweinehaltung (Division du travail dans l'élevage de porcs) loc. cit. p. 60

En l'occurrence, la production n'est soumise, bien souvent qu'à certaines directives, visant à la commercialisation de porcelets de qualité. Celle-ci reste cependant souvent organisée par les producteurs individuels. Mais dans d'autres cas les cercles de producteurs de porcelets recourent aussi aux services souvent spécialisés du commerce des porcelets.

Qu'il appartienne au secteur privé ou au secteur coopératif, le commerce spécialisé des porcelets apparaît de plus en plus dans les régions excédentaires comme intermédiaire entre l'exploitation d'élevage et des exploitations d'engraissement souvent situées dans d'autres régions. Le commerce du porcelet assure à la fois la collecte, la sélection en catégories de qualité, le transport et (généralement pour une période limitée) le financement. Dans la très grande majorité des cas, les représentants du commerce des porcelets entretiennent depuis des années, avec les éleveurs comme avec les engraisseurs, des relations d'affaires basées sur la confiance mutuelle, qu'il s'agisse de l'équité des prix pour l'éleveur ou la qualité des porcelets pour l'engraisseur.

A côté de la fourniture directe aux exploitations d'engraissement, les marchands de porcelets (du secteur privé comme du secteur coopératif) vendent aussi des porcelets à des entreprises commerciales qui assurent la distribution en aval. Le secteur privé du commerce des porcelets approvisionne en outre, mais dans une mesure limitée, les marchés organisés du porcelet.

Ces dernières années, un nombre croissant de secteurs d'activité tels que les abattoirs d'expédition, les fabriques de produits à base de viande et usines d'aliments des animaux, participe au commerce du porcelet et ce pour des raisons évidentes. Les abattoirs d'expédition et les fabriques de produits à base de

viande essaient, d'une part en fournissant en porcelets les entreprises d'engraissement, d'accaparer la commercialisation des porcs engraisés en passant avec celles-ci des contrats oraux, voire écrits, visant à garantir la continuité de leur approvisionnement et de leur activité d'abattage et, d'autre part, en contrôlant la production des porcelets, d'exercer une influence positive sur la qualité de l'offre de porcs de boucherie. De leur côté, les usines d'aliments des animaux s'efforcent, en fournissant les porcelets, de s'assurer aussi des contrats de fournitures d'aliments pour leur engraissement.

On ne dispose que de peu d'informations sur le volume des affaires de chacun de ces circuits de commercialisation. La statistique officielle ne distingue, après dépouillement des enquêtes prévues par la "Gesetz über Betriebs- und Marktwirtschaftliche Meldungen" (loi sur les déclarations de gestion et de marché) de décembre 1966 que les deux circuits primaires de commercialisation, à savoir "commerce et coopératives" et "agriculteurs et engraisseurs". Les résultats, ventilés par Land et par ressort de Chambre d'agriculture, figurent au tableau 10 pour la période 1966-67 à 1970-71. L'échantillon d'exploitations étant limité et constitué dans des conditions peu orthodoxes, il se pourrait que les résultats ne soient pertinents qu'en ce qui concerne la situation sur le plan fédéral et ne représentent surtout que des ordres de grandeurs et des tendances pour les unités régionales.

Les données chiffrées font clairement apparaître que dans l'ensemble du territoire fédéral (les valeurs ne variant que légèrement tout au long de la période d'observation) environ les 2/3 des porcelets vendus sont cédés directement à des agriculteurs et à des engraisseurs, et qu'un tiers seulement passe par le secteur du commerce du porcelet. On voit en outre nettement que le commerce du porcelet est généralement plus actif dans les Länder ou régions excédentaires (voir section 3.3.) que dans les régions

Tableau 10 : Circuits (1) de commercialisation utilisés par les producteurs pour vendre leurs porcelets jusqu'à un poids vif de 20 kg par Land (en %)

Land Chambre d'agriculture C.A.	Pourcentage des porcelets vendus par les producteurs					
	Commerce et coopératives					
Campagne	1966/67	1967/68	1968/69	1969/70	1970/71	
Schleswig-Holstein	40,6	43,9	51,7	48,0	42,6	
C.A. Hanovre	37,3	39,1	39,5	33,9	34,6	
C.A. Weser-Ems	81,9	74,3	69,0	69,2	60,4	
Basse-Saxe	58,0	57,2	55,9	54,2	49,2	
C.A. Westphalie	41,7	36,9	32,3	41,5	48,3	
C.A. Rhénanie	18,5	23,2	19,7	20,6	28,8	
Rhénanie du Nord- Westphalie	27,6	28,3	24,3	27,8	35,6	
Hesse	17,6	14,7	13,9	14,9	17,7	
Rhénanie-Palatinat	20,6	19,2	20,7	16,0	16,2	
Bade-Wurtemberg	38,0	39,1	26,3	34,2	30,4	
Bavière	25,3	23,8	21,0	26,0	21,4	
Sarre	.	17,0	12,8	7,6	6,8	
Territoire fédéral	34,0	34,1	31,6	33,4	32,1	
	Agriculteurs et engraisseurs					Total
Schleswig-Holstein	59,4	56,1	48,3	52,0	57,4	100,0
C.A. Hanovre	62,7	60,9	60,5	66,1	65,4	100,0
C.A. Weser-Ems	18,1	25,7	31,0	30,8	39,6	100,0
Basse-Saxe	42,0	42,8	44,1	45,8	50,8	100,0
C.A. Westphalie	58,3	63,1	67,7	58,5	51,7	100,0
C.A. Rhénanie	81,5	76,8	80,3	79,4	71,2	100,0
Rhénanie du Nord- Westphalie	72,4	71,7	75,7	72,2	64,4	100,0
Hesse	62,4	85,3	86,1	85,1	82,3	100,0
Rhénanie-Palatinat	79,4	80,8	79,3	84,0	83,8	100,0
Bade-Wurtemberg	62,0	60,9	73,7	65,8	69,6	100,0
Bavière	74,7	76,2	79,0	74,0	78,6	100,0
Sarre	.	83,0	87,2	92,4	93,2	100,0
Territoire fédéral	66,0	65,9	68,4	66,6	67,9	100,0

1) Premier acquéreur seulement.

Source : "Freise, Absatzwege" (prix, circuits de commercialisation) édité par le ministère fédéral de l'agriculture, Bonn 1971, page 59.

déficitaires. Il faut pourtant noter que la diminution des excédents dans une région entraîne une réduction de la part du secteur commercial et des coopératives sur le marché. Le ressort de la Chambre de l'agriculture de Westphalie-Lippe est le seul où cette part du marché a tendance à augmenter en même temps.

4.3. Evolution et importance actuelle des marchés publics de porcelets

Les marchés publics de porcelets existent depuis des dizaines d'années en Allemagne fédéral ; certains ont été créés avant même le début du siècle. Leur importance initiale résultait d'abord de la demande du secteur non agricole et surtout des entreprises d'engraissement attachées à des cantines ou à des cuisines industrielles, voire des ménages privés qui utilisaient leurs déchets de cuisine pour élever des porcs. La demande décroissante de ces catégories en particulier a contribué dans une mesure déterminante au déclin des marchés. Le volume des affaires décroît bien qu'il faille constater d'une manière générale une division plus poussée du travail entre les éleveurs de truies et les engraisseurs de porcs.

Les marchés sont organisés très différemment d'une localité à une autre. L'article 5 de la "Vieh- und Fleischgesetz" (1) (loi sur le bétail et la viande) donne bien aux autorités supérieures du Land la possibilité d'arrêter des textes portant reconnaissance de marchés de bétail de rapport et de reproduction, mais il n'en a pratiquement pas été fait usage.

(1) Gesetz über den Verkehr mit Vieh und Fleisch (loi du 25 avril 1951 sur le commerce du bétail et de la viande) -Bundesgesetzblatt I-

Les lois en vigueur n'auraient de toute façon pas permis une organisation aussi rigide que celle, par exemple, des marchés du bétail de boucherie. Aussi les pouvoirs publics n'exercent-ils qu'une faible influence sur l'organisation des marchés de porcelets.

Les marchés de porcelets sont approvisionnés surtout par le secteur professionnel du commerce des porcelets et, dans une moindre mesure, par les exploitations d'élevage. Les marchands achètent les porcelets auprès des éleveurs de truies des régions excédentaires surtout et approvisionnent, avec les porcelets qu'ils n'ont pas pu vendre directement aux entreprises d'engraissement, des marchés qui se trouvent le plus souvent dans les régions déficitaires. L'expérience montre que les quantités de porcelets mises sur le marché sont relativement plus élevées en période d'évolution défavorable des prix qu'en période d'offre réduite et de prix relativement élevés. Il faut en outre constater que la qualité des porcelets arrivant sur les marchés est généralement inférieure à la moyenne.

La statistique officielle ne fournit malheureusement pas de données de synthèse sur le volume des affaires traitées sur les marchés organisés des porcelets, et c'est au prix de nombreuses difficultés qu'elles doivent être extraites des mercuriales hebdomadaires, d'ailleurs incomplètes, si bien qu'il faut parfois se contenter d'estimations. Le dépouillement de données non publiées de la ZMP (Zentrale Markt- und Preisberichtsstelle - Office centrale des cotations), portant sur 27 importants marchés de porcelets du territoire fédéral, fait apparaître que le volume des transactions du milieu des années 50 au milieu des années 60 a diminué, tombant de 720 000 à environ 550 000 porcelets, soit une diminution de 25% environ. Il se pourrait que les arrivages sur les autres marchés, qui ne figurent pas sur la liste, aient représenté quelque 160 000 à 200 000 têtes au milieu des années 60. Ces dernières années le volume des affaires sur les marchés a continué à diminuer.

Un certain nombre de marchés ont été entièrement supprimés, d'autres qui étaient hebdomadaires, sont devenus bimensuels ou occasionnels. Pour la seule Basse-Saxe, les arrivages sur les marchés ont diminué de 25% entre 1967 et 1969 (1). Si, au contraire, certains marchés du sud et de Westphalie ont connu une certaine expansion ou du moins une stagnation des arrivages, il se pourrait cependant qu'en 1970 les arrivages sur les marchés publics du territoire fédéral n'aient pas dépassé les 500 000 à 600 000 porcelets, ce qui ne représente que 3% environ du volume total du marché (2). Il faut prévoir que l'importance des marchés de porcelets continuera à diminuer.

4.4. Evolution future des contrats

La division du travail entre exploitations d'élevage et d'engraissement se développant, les liens contractuels régissant l'achat et la vente des porcelets ont pris une importance accrue ces dernières années. D'une part les exploitations productives spécialisées dans la production de porcelets veulent être assurées de pouvoir écouler leur production à des prix en rapport avec la qualité particulière de leurs porcelets. D'autre part, une exploitation agricole qui se spécialise dans l'engraissement des porcs tout en cessant d'élever des truies doit avoir la garantie de pouvoir acheter des porcelets de qualité au moment voulu. Enfin, les secteurs situés en amont et plus spécialement en aval, tels que l'industrie des aliments des animaux et les entreprises de commercialisation sont intéressés par l'intégration dans le secteur de l'élevage de porcs, les uns pour s'assurer la vente d'aliments des animaux, les autres pour influencer la qualité

(1) B. Willers, R. Bröcker, V.O. (Division du travail dans l'élevage de porcs) loc. cit., page 27.

(2) Le volume du marché s'obtient à partir du nombre total des porcs abattus et de part de porcelets commercialisés, qui est de 65% environ (voir tableau 2 et section 4.1.)

des porcs et tout particulièrement s'assurer la livraison d'une quantité de porcelets ou de porcs d'engraissement garantissant un certain taux d'utilisation des établissements de commercialisation affiliés. Les parties présentes sur le marché devant faire, réciproquement preuve d'efficacité, des liens contractuels étroits se sont développés dans le secteur ; essentiellement oraux, moins souvent écrits, ils visent à garantir au producteur de porcelets la vente de ses animaux et à l'engraisseur ou au partenaire commercial la fourniture de porcelets de qualité.

En ce qui concerne les prix payés, ces contrats ne contiennent généralement que des dispositions très souples, prenant souvent la forme d'un système de prix dérivés. Ce système comporte une base d'orientation (soit mercuriale d'un marché des porcelets soit la moyenne de plusieurs marchés ou encore les mercuriales régionales, récemment instituées dans certaines régions du territoire fédéral, des prix payés par des groupements de producteurs ou des entreprises commerciales réalisant des chiffres d'affaires élevés), à laquelle s'appliquent les réfections usuelles localement fixées pour la durée contractuelle. En outre, les parties conviennent généralement aussi de majorations de prix pour qualité supérieure.

On ne connaît que peu de cas de choix d'un système de prix moyens, voire d'un système de prix fixes. La plupart des tentatives en ce sens ont été interrompues notamment parce que selon le niveau de prix fixé les producteurs ou les acheteurs de porcelets avaient trop de mal à respecter les termes du contrat au cours du mouvement cyclique des prix.

Il n'y a pas de documentation sérieuse sur l'importance exacte des contrats écrits intéressant la commercialisation des porcelets (seuls ces types de contrats peuvent être pris en considération puisque les conventions orales ne peuvent être connues que

partiellement d'une part et que, d'autre part, de telles conventions pourraient être conclues dans une certaine mesure sous n'importe quelle forme par presque tous les producteurs de porcelets). Schopen (1) en conclut qu'au milieu des années 60 les contrats écrits, en voie de disparition, portant sur environ 90 000 porcelets pour le territoire fédéral ne représentaient plus qu'une faible part des transactions. Willers et Bröcker ont calculé qu'en 1968 environ 3% des exploitations de Basse-Saxe vendant des porcelets avaient conclu des contrats de fourniture écrits, soit pour l'ensemble de leurs ventes, soit du moins pour une partie. Ottmann (3) aboutit à des conclusions analogues pour le secteur relevant de la Chambre d'agriculture de Westphalie-Lippe.

Ces quelques données indiquent clairement qu'au total les contrats écrits ne jouent pas encore un bien grand rôle dans la commercialisation des porcelets. Cela ne doit toutefois pas faire perdre de vue que le fait que ces dernières années les entreprises de commercialisation du secteur coopératif en particulier ont redoublé d'efforts pour conclure des contrats dans certaines régions d'une part et que, d'autre part, on observe que les producteurs de porcelets tendent de plus en plus à conclure des contrats.

- (1) W. Schopen, V.O. (Intégration verticale dans le secteur agricole, formes et tendances de la coopération à plusieurs niveaux). (Landwirtschaft-Angewandte Wissenschaft - Agriculture, science appliquée-, volume 125) Hilstrup 1966, page 164.
- (2) B. Willers, R. Bröcker, V.O. (Division du travail dans l'élevage de porcs) loc. cit., page 58.
- (3) P. Ottmann, loc. cit., pages 37 et suivantes.

Ainsi on peut penser qu'en 1972 dans le Schleswig-Holstein, le seul "Nordferkel-Programm der Schleswig-Holsteinischen Viehzentrale" (programme-nord de production de porcelets de la centrale du bétail du Schleswig-Holstein) lie par contrat 900 éleveurs produisant plus de 250 000 porcelets, soit 8 à 10% environ de la production de cette région (1). A la fin de 1971 le Schleswig-Holstein comptait en outre 11 autres groupements de producteurs de porcins, dont le volume de production atteignait environ 300 à 350 000 porcelets en partie déjà vendus par contrat ou faisant l'objet de négociations d'achat contractuel. Les principaux facteurs d'intégration sont ici les entreprises de commerce rural ainsi qu'une association d'élevage et une société de colonisation rurale (3).

Dans le ressort de la chambre d'agriculture de Westphalie-Lippe, la "Vieh- und Fleischzentrale Westfalen" (centrale du bétail et de la viande de Westphalie) propose aux producteurs de porcelets des "Westferkel-Abnahme und Lieferverträge" (contrats d'achat et de fourniture de porcelets de Westphalie). Elle essaie ainsi d'amener les producteurs qui ont travaillé jusque là en dehors de toute intégration horizontale ou verticale à conclure aussi des contrats en plus de ceux qui sont déjà regroupés cercles de producteurs. Dans les Länder du Sud que sont le Bade Wurtemberg et la Bavière, on s'efforce aussi de plus en plus de mettre un terme par la création de groupements de producteurs et la conclusion de contrats, aux difficultés que l'acquisition de porcelets de qualité pose aux entreprises d'engraissement spécialisées.

-
- (1) V.O. ("top agrar", le magazine de l'agriculture moderne) n° 7, Hilstrup 1972, page 13.
 - (2) V.O. (Rapport du gouvernement fédéral sur l'agriculture, 1972, documentation, page 295.
 - (3) Voir : V. CLAUSS, V.O. (Porcelets de qualité, production, commercialisation et mesures d'encouragement). (Agrarmarktstudien, volume 8), Kiel 1969, pages 100 et suivantes.
V.O. (Coopération dans le secteur agricole du Schleswig-Holstein) édité par la chambre d'agriculture du Schleswig-Holstein, Kiel 1970, pages 100 et suivantes.

Les parts du marché garanties par des contrats dans ces régions restent très inférieures à celles qu'on trouve dans le Schleswig-Holstein, mais leur tendance à s'accroître est indéniable.

Indépendamment de la "diminution du risque" déjà évoquée, qu'entraîne une spécialisation accrue, aux divers stades du processus de production, il faut aussi, pour juger l'évolution future des accords contractuels envisager la possibilité d'une extension accrue de l'élevage de porcs de croisement. A cet égard, les exigences spécifiques posées aux divers stades de l'élevage impliquent une division du travail dans un système intégré entre les exploitations de production de porcelets, les exploitations de reproduction situées en amont et les éleveurs de lignées. L'extension du processus d'intégration aux entreprises d'engraissement, d'abattage et/ou de production d'aliments des animaux n'est pas la conséquence nécessaire de l'élevage de croisement, mais elle peut en être un effet secondaire comme l'indique surtout l'expérience britannique (1).

(1) C. Weiers, J. Antony,

V.O. (Formes d'intégration dans les élevages de porcs britanniques et néerlandais) manuscrit KTBL, volume 31.
Francfort 1971.

5 MOUVEMENTS DES PRIX ET DES QUANTITES SUR LE MARCHE DU PORCELET ET LEURS CAUSES

5.1. Documents statistiques

5.1.1. Documentation disponible sur l'évolution des prix

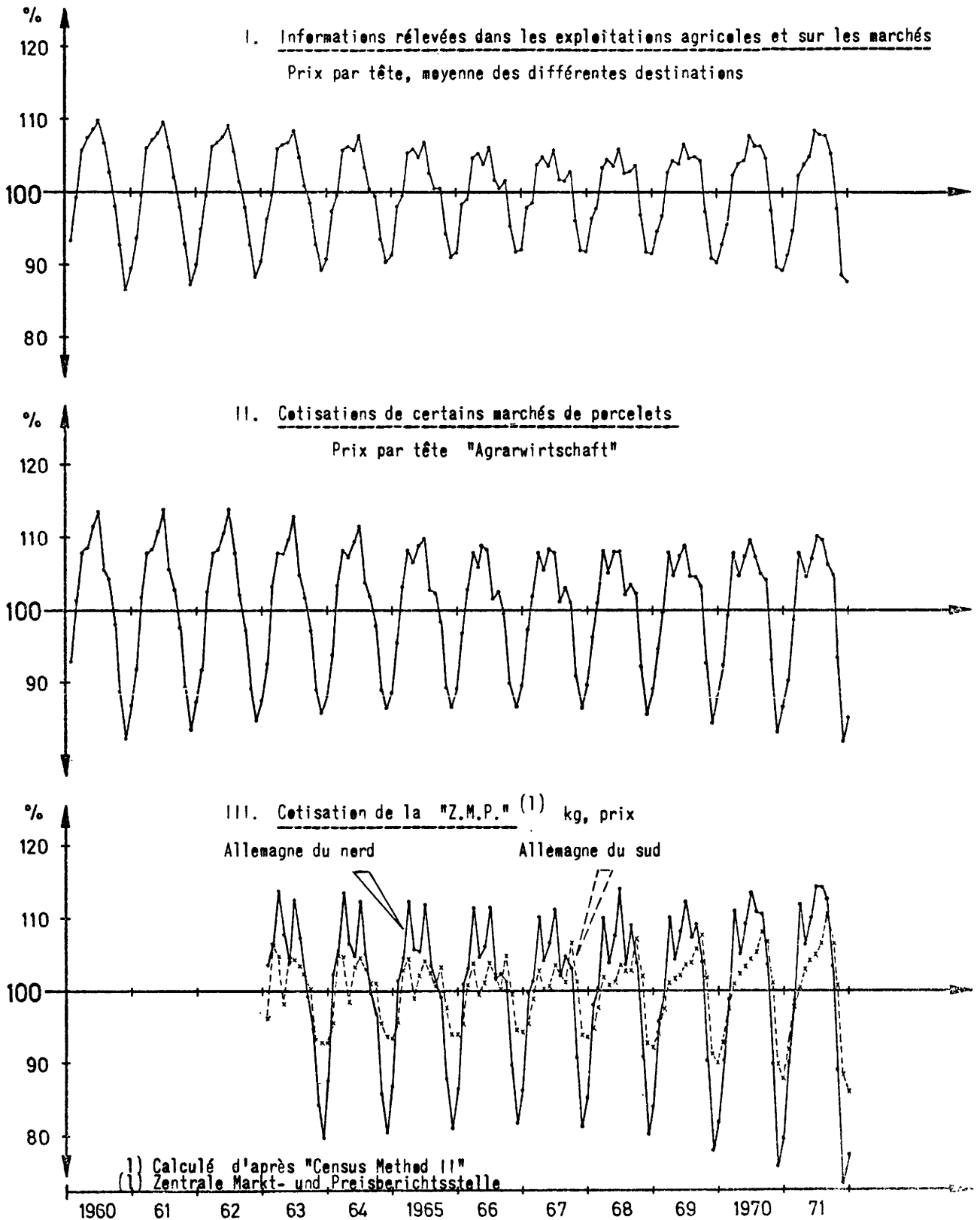
Les pouvoirs publics n'ont pas arrêté en ce qui concerne les porcelets de dispositions restrictives semblables à celles de la loi sur le bétail et la viande (Vieh- und Fleischgesetz) concernant la détermination des prix et la cotation dans les circuits de commercialisation du bétail de boucherie. Il en est résulté que, malgré l'abondance des cotations, le marché du porcelet n'a jamais atteint un degré de transparence comparable. La raison en est surtout qu'à cause de la multiplicité des débouchés et, par conséquent, du volume réduit de chaque transaction, les prix calculés pour un circuit de commercialisation donné ne sont guère représentatifs. Par ailleurs la comparaison entre les diverses séries de prix est rendue encore plus difficile par le fait que ni l'objet du commerce ni, dans bien des cas, les conditions commerciales ne sont clairement définis.

Pour permettre tout de même de tirer des conclusions assez solides sur le marché des porcelets, ou analyser dans la présente étude et en comparer entre elles les cotations provenant de trois sources statistiques différentes :

- les cotations sur les marchés du porcelet organisés,
- les prix déclarés par les exploitations fournissant des indications sur la gestion et le marché, et
- les séries de prix publiées par la "Zentrale Markt- und Preisberichtsstelle für Erzeugnisse der Land- und Ernährungswirtschaft GmbH" (ZMP) - Office central des cotations d'après les documents du "Deutscher Raiffeisenverband" (DRV - fédération des coopératives de crédit).

L'évolution saisonnière des prix des porcelets dans la R.F.A., 1960-1971

Comparaison des différentes séries des prix



5.1.1.1. Cotations sur les marchés

Après la clôture des marchés publics du porcelet, les organisateurs publient des mercuriales qui sont diffusées par la presse quotidienne, la presse spécialisée et la radio du Land. Les cotations mentionnent le nombre de porcelets vendus ainsi qu'un prix par tête qualifié de "prix moyen au stade du commerce de gros pour des qualités moyennes". La valeur de ces cotations sur le marché sont contestées pour diverses raisons. Pour les uns, les quantités écoulées sur ces marchés sont insignifiantes et au surplus ne sont pas représentatives de l'offre globale. Ce manque de représentativité est d'autant plus grave qu'il n'y a aucune différenciation des prix du marché en fonction de la qualité. Pour d'autres, les prix obtenus ne sont pas enregistrés à partir de doubles de factures et il faut les collecter auprès des parties en présence sur le marché. Ces prix pourraient donc être trafiqués.

La validité des raisons invoquées n'est que difficilement vérifiable en détail. Le fait qu'elle soit établie sur la base d'opinions ne suffit pas à dévaloriser cette cotation, pour autant que l'on interroge un nombre égal de vendeurs et d'acheteurs. Plus important nous semble être le problème que pose l'absence de différenciation des qualités et la cotation de prix unitaires, ce qui limite considérablement les possibilités de comparaison. Sans doute ces deux facteurs n'inversent-ils pas le cours réel des prix, mais ils influencent certainement le niveau général des prix et atténuent l'amplitude de leurs fluctuations.

La série de cotations utilisée dans la présente étude est empruntée à la revue "Agrarwirtschaft". Il s'agit d'une moyenne de cotations de trois importants marchés de porcelets.

5.1.1.2. Déclarations de gestion et de marché

Quelque 8 000 exploitations volontaires, réparties sur le territoire fédéral établissent des rapports mensuels, notamment sur les ventes de porcelets et le produit de ces ventes. Les quantités vendues et les prix sont enregistrés séparément pour les circuits de commercialisation "commerce et coopératives" et "Agriculteurs et engraisseurs". Les résultats individuels sont d'abord exploités par les Länder ou les Chambres d'agriculture, puis transmis à l'Office statistique fédéral. A partir de l'ensemble des données, celui-ci établit des tableaux statistiques de base qui sont adressés au ministère fédéral de l'alimentation, de l'agriculture et des forêts ; celui-ci les publie tant sous forme de rapport mensuel que sous forme de rapport de synthèse annuel (1).

Les prix unitaires des porcelets y figurant représentent d'une part les prix moyens obtenus dans l'ensemble des circuits de commercialisation et, d'autre part, les prix spécifiques par circuit de commercialisation. Les séries de prix ventilés par circuit de commercialisation n'existent que depuis la campagne 1964/65.

Etant donné la taille souvent très réduite de l'échantillon utile pour chaque cas à analyser, on n'attache généralement plus grande valeur à ces données, d'autant que leur dispersion chronologique et/ou régionale est forte. Il faut en outre observer que les déclarations sont volontaires et qu'il ne s'agit donc pas d'un sondage aléatoire. Il ne faut toutefois pas exagérer la portée des réserves formulées sur la valeur de ces indications dans le cas des prix du porcelet. Il est possible que le niveau absolu des prix ne soit pas toujours déterminé avec exactitude.

(1) V.O. (Prix à la production des produits agricoles, prix des produits complémentaires achetés et circuits de commercialisation) édité par le ministère fédéral de l'alimentation, de l'agriculture et des forêts, Bonn.)

Par contre, il est probable que les mouvements de prix, qui nous intéressent au premier chef dans la présente étude, sont reproduits correctement. Ceci mis à part, ces séries de prix sont tout de même entâchées des mêmes défauts que les cotations. Encore une fois il s'agit de prix unitaires non différenciés selon la qualité.

5.1.1.3. Publications de la ZMP (Office central des cotations)

Contrairement aux deux statistiques de prix ci-dessus, les publications de la ZMP présentent des prix au kg pour des porcelets d'un poids de 20 kg au maximum. Mais encore une fois, il faut noter l'absence de différenciation selon la qualité. Les données proviennent de documents du DRV (Deutsche Raiffeisen Verband - Fédération des coopérations de crédit) basés sur les dossiers commerciaux des coopératives régionales de valorisation du bétail et se référant au stade de commercialisation "franco lieu de chargement". Elles se distinguent donc des déclarations volontaires de prix à la production essentiellement à raison du montant des coûts de ramassage et autres coûts de transport et du montant de la TVA.

La présente étude utilise à la fin les séries de prix établies pour l'ensemble du territoire fédéral et celles qui le sont séparément depuis 1963 pour les régions du nord et du sud de l'Allemagne, toutes publiées dans le "Jahresbericht Vieh und Fleisch" (Rapport annuel sur le bétail et la viande) de la ZMP.

5.1.2. Documentation disponible sur l'évolution de l'offre

Comme il a déjà été précisé par ailleurs (voir chapitre 3), la statistique officielle ne fournit pas de données exactes sur l'évolution de l'offre sur le marché du porcelet. Toutefois, des éléments d'appréciation sont fournis par les recensements des cheptels de truies ainsi que par les données de la statistique des abattages portant sur l'évolution des abattages domestiques et industriels, en liaison avec la statistique du recensement du bétail et la statistique du commerce extérieur. Par offre, on entend dans la présente

étude la production globale, au cours de la période considérée, de porcelets commercialisables de huit semaines environ, pour avoir la grandeur correspondant aux prix des porcelets.

5.1.2.1. Recensement des cheptels de truies

Les données relatives aux cheptels de truies reproductrices ventilés par groupes d'âge ou par truies pleines ou non figurent chaque année dans le recensement général de décembre où elles font l'objet d'une ventilation par régions, allant jusqu'au niveau du Kreis (cercle) et dans les trois recensements intermédiaires représentatifs (mars, juin et septembre) où la ventilation s'arrête au niveau du Länd. Si, pour simplifier, on admet que les erreurs de recensement du bétail sont du même ordre dans toutes les régions ou du moins qu'elles ne varient pas sensiblement au cours du temps, les chiffres relatifs aux cheptels de truies donnent une image parfaitement fidèle de l'évolution de la production de porcelets. Cependant, pour apprécier correctement l'offre future de porcelets il faut connaître le nombre moyen de porcelets élevés par truie et évaluer avec précision le décalage inévitable qui se produit entre le recensement des effectifs et l'offre de porcelets commercialisables. Nous disposons d'informations sur ce point, parce qu'il est possible de déterminer, en combinant diverses données statistiques, la production trimestrielle nette de porcelets commercialisables.

5.1.2.2. Détermination de la production nette de porcelets commercialisables

A l'aide de données trimestrielles que fournit la statistique officielle sur

- les cheptels de porcs sans les porcelets,
 - la quantité de porcs sur pied échangés avec l'extérieur,
 - les abattages domestiques et industriels de porcs indigènes,
- il est possible de déterminer pour une période donnée la

production nette de porcelets commercialisables sur le territoire fédéral. Les porcs reproducteurs échangés avec l'extérieur et les porcs de boucherie sur pied exportés étant très peu nombreux, nous pouvons les négliger dans la présente analyse. Aussi, la production nette de porcelets se calcule-t-elle selon le schéma suivant :

$$\begin{aligned} & \text{Cheptel de porcs sans les porcelets à la fin du trimestre} \\ & - \text{cheptel de porcs sans les porcelets au début du trimestre} \\ & + \text{abattages domestiques} \\ & + \text{abattages industriels de porcs indigènes} \\ \hline & = \text{Production nette de porcelets commercialisables au cours du} \\ & \text{trimestre de recensement considéré.} \end{aligned}$$

5.1.2.3. Report du nombre des abattages de porcs d'une durée correspondant à l'engraissement

Les deux séries caractéristiques de l'évolution de l'offre de porcelets déjà proposées ont pour inconvénient de ne comprendre que des valeurs trimestrielles, d'où l'impossibilité de présenter un tableau saisonnier. La seconde méthode présente en outre l'inconvénient de nécessiter des calculs relativement nombreux. Ceci étant, il y a une troisième possibilité qui consiste à décaler dans le temps le nombre des abattages domestiques et industriels à raison de la durée moyenne d'engraissement. Pour simplifier nous avons supposé que l'offre globale de porcelets correspond à la somme des abattages domestiques et industriels et que les pertes sont nulles pendant la période d'engraissement. Diverses études (1) effectuées ces dernières années ont montré que d'après les statistiques du cheptel et des abattages les porcs abattus sur le territoire fédéral sont en moyenne âgés 7 mois environ.

Voir : W. Esselman : V.O. (Lieux d'implantation de l'industrie des produits à base de viande, d'après la situation en Rhénanie-du-Nord-Westphalie). (Bonner Hefte für Marktforschung, 4.4.) Stuttgart 1971, pages 268 et suivantes, ainsi que la bibliographie annexe.

Pour le problème qui nous intéresse, cela représenterait un décalage de 5 mois, C'est ce que nous retiendrons pour la suite de l'étude.

Pour que cette méthode donne des résultats significatifs, il faut naturellement d'une part que la durée d'engraissement soit constante et d'autre part qu'il n'y ait pas de perturbations importantes dues à des fluctuations du cheptel de porcs reproducteurs. Toutefois, comme il faut admettre que la durée de l'engraissement a certainement été raccourcie au fil du temps et qu'elle subit probablement certaines fluctuations en cours d'année en raison de la variation du nombre des abattages domestiques et peut-être aussi en raison des changements de régime alimentaire, et qu'en outre les variations aussi bien saisonnières qu'à moyen terme du cheptel de porcs reproducteurs influent sur les arrivages de porcs de boucherie, cette méthode ne peut fournir que des valeurs indicatives quant à l'évolution de l'offre de porcelets parce que le décalage de la courbe des abattages dans le temps est automatique et d'une durée constante. L'ampleur des inexactitudes et l'importance de leurs répercussions seront examinées plus en détail lors de l'interprétation des résultats de l'analyse des séries chronologiques.

5.2. Représentation des divers éléments des séries chronologiques

5.2.1. Evolution à long terme des prix de porcelets et du volume de l'offre

Pour qu'il soit possible d'avoir un aperçu de l'évolution à long terme des prix sur le marché des porcelets, les prix annuels moyens des six séries de prix décrites ci-dessus, ont été présentés dans le tableau 11 tant en valeur absolue qu'en pourcentage de la moyenne des trois années 1965 à 1967, pour améliorer la comparabilité.

Tableau 11 : Evolution à long terme des prix des porcelets sur le territoire fédéral, 1960 à 1971
Prix nominaux

Année	Série de prix	Déclarations de gestion et de marché				ZMP		Colonnes						
		"Secteur agricole"	Moyenne de l'ensemble des circuits de commercialisation		Moyenne de Secteur commercial, coopératives	Allemagne		(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	
			Moyenne des marchés publics	Moyenne de l'ensemble des circuits de commercialisation		Nord	Sud							
		DM/tête	DM / tête			DM / Kg	Moyenne des années 1965, 1966, 1967 = 100							
1		2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	
1960		55,20	50,61	90	86	
1961		52,50	49,14	.	.	3,24	.	85	83	.	.	90	.	
1962		49,50	46,17	.	.	2,86	.	80	78	.	.	79	.	
1963		60,90	56,64	.	.	3,74	3,70	99	96	.	.	103	103	
1964		55,30	53,65	.	.	3,44	3,28	90	91	.	.	95	92	
1965		54,70	54,70	53,21	56,19	3,37	3,26	89	92	92	92	93	91	
1966		65,90	63,93	62,62	65,24	4,02	3,95	107	108	109	107	111	110	
1967		64,20	58,93	57,05	60,81	3,48	3,52	104	100	99	100	96	98	
1968		50,30	51,10	49,43	52,77	2,80	3,13	82	86	86	87	77	87	
1969		67,00	65,76	65,26	66,26	3,90	4,04	109	111	113	109	108	113	
1970		64,20	64,40	63,37	65,43	3,65	3,88	104	109	110	108	101	108	
1971		53,80	57,31	55,96	58,66	3,28	3,45	87	97	97	97	91	96	

Source : Tableau composé à partir de divers documents statistiques.

Nous avons choisi cette base pour éliminer de la valeur de référence l'influence des fluctuations à moyen terme.

Il apparaît que les prix des porcelets ont augmenté légèrement en termes nominaux au cours des années 60, cette augmentation ayant surtout caractérisé la première moitié de la décennie (voir aussi le graphique 2). A ce propos il faut observer que l'augmentation, faible au total pour les prix unitaires, est légèrement plus forte que pour les prix au kilo. Il convient probablement d'en chercher la raison dans l'augmentation progressive du poids moyen des porcelets.

En termes réels les prix des porcelets ont nettement baissé durant les dix dernières années. Cette évolution surprend au premier abord puisque dans une branche de production où l'incidence des salaires est très élevée on se serait plutôt attendu à une stagnation, voire à une légère augmentation des prix en termes réels. Il se pourrait que les prix des porcs de boucherie, restés très stables en valeur nominale au cours de la même période, ainsi que les gains de productivité dans le secteur de l'élevage de truies aient exercé une influence déterminante sur l'évolution des prix sur le marché du porcelet.

Nous avons déjà brièvement abordé à la section 3.1. l'évolution à long terme de la production de porcelets. Des données à ce sujet figurent au tableau 2 et dans le graphique 3. Les abattages de porcs ont plus que triplé sur le territoire fédéral entre 1950 et 1971, dépassant 30 millions d'unités en 1971 ; les augmentations ont été presque semblables avant et après 1960. En revanche, le cheptel de truies n'a progressé que de 130% environ, passant d'un peu plus de 900 000 à environ 2,1 millions de têtes. Il en résulte que le rapport entre les abattages de porcs et les cheptels de truies s'est élargi au cours de la même période, passant de 10 à 1 à un peu plus de 14 à 1, ou en d'autres termes, que le nombre de porcelets élevés par truie et par année a augmenté de 40% environ.

5.2.2. Evolution à moyen terme des prix des porcelets et du volume de l'offre

Les prix sur le marché du porcelet subissent de très fortes fluctuations à moyen terme, dans une large mesure régulières, qui figurent séparément dans le graphique 2, par exemple pour les cotations sur les marchés de porcelets et les déclarations de prix des exploitations agricoles et des marchés. Les données originales ont été désaisonnalisées par la méthode "Census Method II"¹ à l'aide d'un programme mécanographique spécial.

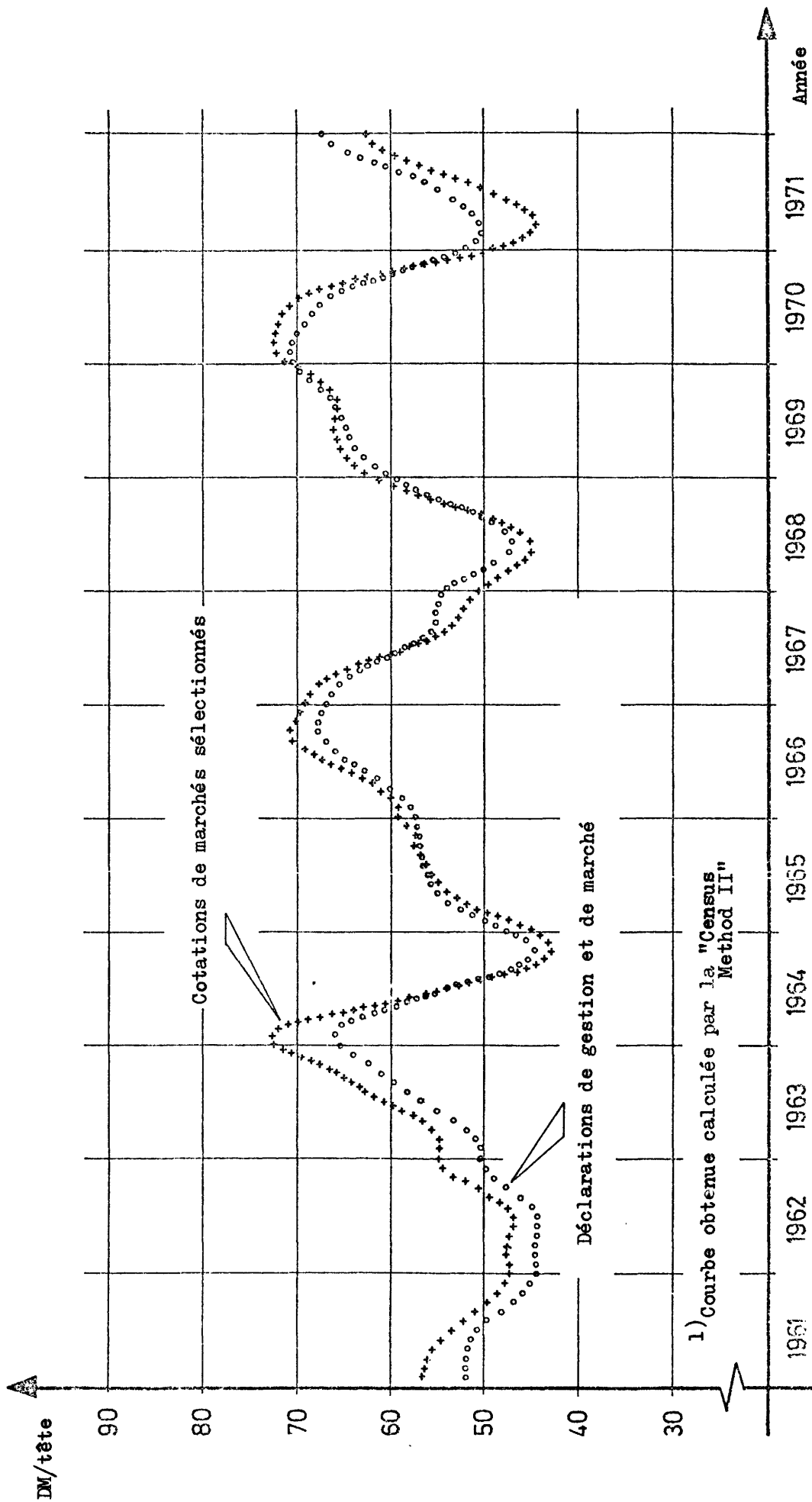
Ce graphique montre d'une part que pour l'essentiel, l'évolution des prix à moyen terme est identique dans les deux séries. Cela vaut d'ailleurs aussi pour les autres séries de prix déjà citées, qui n'y figurent pas. Mais il apparaît aussi que les fluctuations à moyen terme des prix sur le marché du porcelet sont plus accentuées. Pourtant les fluctuations de prix publiées par la ZMP sont au moins aussi fortes et même parfois plus fortes surtout dans le nord de l'Allemagne, ce qui est imputable à des causes très diverses.

Les fluctuations relativement plus fortes des séries publiées par la ZMP sont dues au fait qu'il s'agit de prix au kilo et non, comme pour les autres séries de prix, de prix unitaires. Cela s'explique par l'attitude des parties au marché du porcelet, qui négocient la vente de porcelets plus lourds en période de bas prix qu'en période de prix élevés. Il en résulte une certaine érosion des prix unitaires extrêmes alors que les valeurs extrêmes sont conservés lorsqu'il s'agit de prix au kilo.

1) J. Shiskin décrit la méthode dans : *Electronic Computers and Business Indicators*. National Bureau of Economic Research, Occasional Paper 67, édité par Columbia University Press, New York et Londres 1957.

G R A P H I Q U E 2 : F L U C T U A T I O N S A M O Y E N T E R M E ¹⁾ S U R L E M A R C H E D U P O R C E L E T D A N S L A R . F . A .

C O M P A R A I S O N E N T R E D I V E R S E S S E R I E S D E P R I X , e n D M / t ê t e



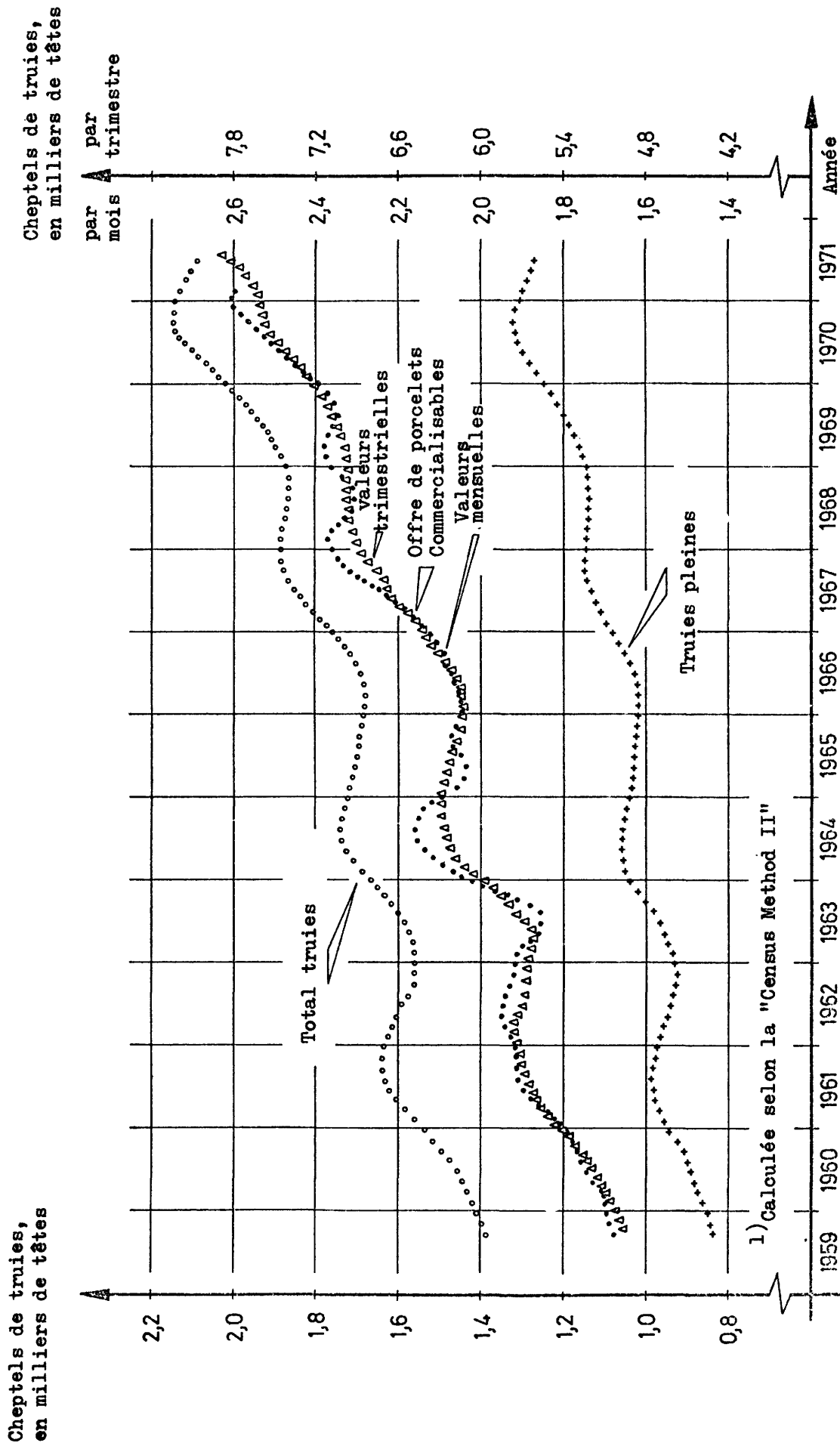
1) Courbe obtenue calculée par la "Census Method II"

En revanche, il est possible que les fluctuations des prix de marché plus amples que celles qui résultent des déclarations soient essentiellement dues à deux causes. D'une part il faut considérer que la place occupée par les marchés du porcelet organisés est de moins en moins importante (voir section 4.3) et n'intéresse plus guère que des quantités marginales, tant à l'achat qu'à la vente. Il faut en outre souligner (et ceci pourrait être un élément déterminant) que les déclarations de gestion et de marché comprennent aussi les prix obtenus en cas de vente directe aux agriculteurs et aux engraisseurs, prix qui sont soumis à des fluctuations à moyen terme moins importantes

Pour caractériser l'évolution à moyen terme de l'offre sur le marché du porcelet nous avons fait figurer 4 séries caractéristiques différentes dans le graphique 3. Deux de ces séries, composées de 4 valeurs mobiles trimestrielles, reflètent l'évolution des cheptels de truies, à savoir I l'"ensemble des truies" et IV les "truies pleines". La courbe II également obtenue à partir de 4 valeur mobile trimestrielles, caractérise l'évolution de la production nette de porcelets commercialisables, alors que la série III a été obtenue en décalant uniformément de cinq mois la courbe des abattages calculée selon la "Census-Method II".

Bien que les quatre courbes aient tendance à évoluer à peu près parallèlement à moyen terme, on relève tout de même quelques différences intéressantes. D'abord il est frappant de constater que les fluctuations à moyen terme des séries caractérisant l'offre de porcelets commercialisables suivent avec un retard de 4 à 5 mois celles des cheptels de truies pleines. Ce retard s'explique par le processus de production ; elle était donc prévisible.

1)
G R A P H I Q U E 3 : E V O L U T I O N A M O Y E N E T A L O N G T E R M E D E S C H E P T E L S D E T R U I E S E T D E L ' O F F R E D E P O R C E L E T S C O M M E R C I A L I S A B L E S D A N S L A R . F . A .



En outre les effectifs de truies vides subissent manifestement des variations à moyen terme plus fortes que ceux des truies pleines. Ceci pourrait être dû pour l'essentiel à la variation du pourcentage des jeunes truies en période d'accroissement ou de réduction des cheptels.

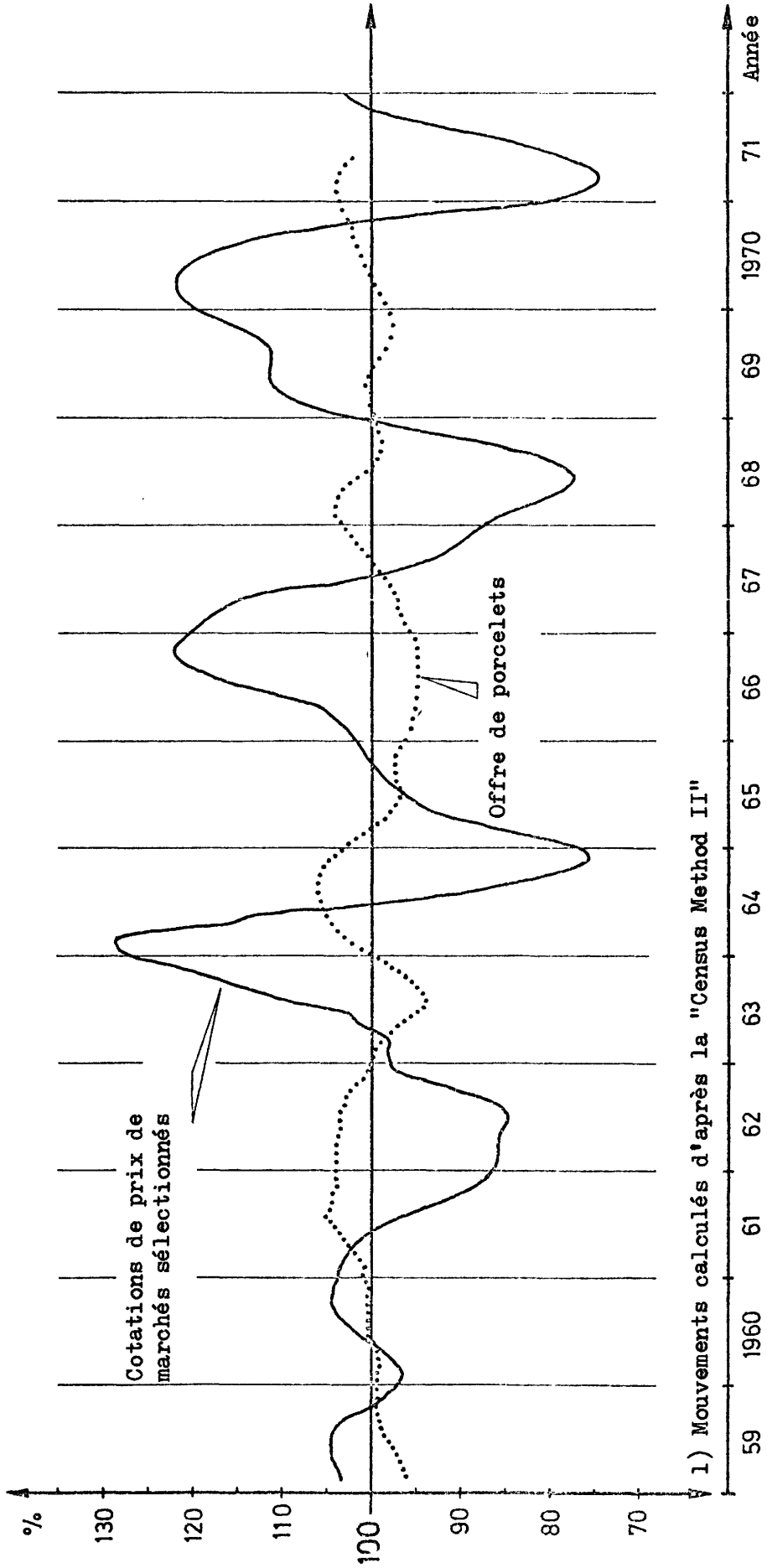
Si l'on considère uniquement les courbes II et III qui représentent l'offre de porcelets commercialisables, on voit d'abord que le tracé de la courbe de la production nette est, dans son ensemble, un peu plus écrasée. Ceci est dû essentiellement à l'exploitation chronologique des séries de départ. L'établissement de sommes trimestrielles atténue partiellement les fluctuations extrêmes par rapport aux valeurs mensuelles. Ensuite on observe nettement que dans des périodes d'accroissement à moyen terme la courbe de la production nette se situe toujours au-dessus de la courbe des abattages décalée dans le temps et dans les périodes de réduction toujours au-dessus de cette courbe, qui subit donc de plus fortes fluctuations à moyen terme. Cela s'explique par les fluctuations à moyen terme du cheptel de porcs reproducteurs, dont il a déjà été question. En période d'accroissement du cheptel il y a affectation à la reproduction de porcelets, qui ne sont donc pas abattus 5 mois plus tard ; au contraire, en période de réduction du cheptel la diminution du nombre des jeunes porcs affectés à la reproduction d'une part et l'augmentation des prélèvements sur le cheptel adulte d'autre part portent le nombre des abattages au-dessus de la normale. Malgré ces inconvénients, on peut admettre pour les analyses ultérieures que la courbe des abattages de porcs décalée uniformément de 5 mois, décrit convenablement à tout le moins l'évolution à moyen terme de l'offre de porcelets.

Dans le graphique 4, les variations quantitatives à moyen terme ont été rapprochées des mouvements de prix correspondants ; pour améliorer la comparabilité, chaque écart relatif par rapport à la tendance a été représenté.

G R A P H I Q U E 4 : MOUVEMENTS A MOYEN TERME ¹⁾ DES QUANTITES ET DES PRIX SUR LE MARCHÉ DU PORCELET

DANS LA R.F.A. 1959 - 1971

(Ecartés relatifs par rapport à la tendance)



¹⁾ Mouvements calculés d'après la "Census Method II"

Comme il fallait s'y attendre, on constate dans la tendance une évolution en sens opposé de l'offre et des prix. Il fallait aussi s'attendre à ce que, compte tenu de l'élasticité de la demande sur les marchés agricoles et de la flexibilité des prix qui en résulte, les prix subissent aussi des fluctuations à moyen terme beaucoup plus fortes que celles de l'offre. Deux phénomènes méritent pourtant une analyse plus poussée, d'une part la période de récession à moyen terme qui a tendance à être plus brève que la période de progression et, d'autre part, l'important écart dans le temps des valeurs extrêmes des prix et des quantités.

La tendance de la période de récession à se réduire, constatée surtout pour les prix, pourrait s'expliquer de deux manières. D'une part, il faut admettre que, compte tenu du cycle de production du porc, il est plus rapide de réduire la production, en reformant un certain nombre de jeunes truies et de truies adultes que de la relancer. Il est vrai que la production de porcelets peut aussi être accrue dans une certaine mesure à assez court terme en prolongeant la durée normale d'affectation des truies à la reproduction ainsi qu'en utilisant de jeunes femelles initialement destinées à l'engraissement. Mais pour développer cet accroissement, l'élevage de porcelets de reproduction est nécessaire.

D'autre part, il faut également considérer dans ce contexte la tendance à l'accroissement de la demande de viande porcine. Il en résulte qu'en cas de limitation de la production, voire souvent en cas de stagnation de l'accroissement à long terme de cette production, la demande dépasse relativement vite le volume de l'offre.

L'écart dans le temps entre les valeurs extrêmes des variations à moyen terme des prix et des quantités indique que la situation de l'offre sur le marché du porcelet n'est pas la cause de l'évolution des prix à moyen terme sur ce marché. Comme le décalage dans le temps est d'environ cinq à six mois, on peut supposer que les prix des porcelets sont déterminés, à moyen terme, par l'évolution des prix sur le marché des porcs de boucherie. Pour donner une idée concrète de cette situation, nous avons dans le graphique 5, représenté les fluctuations à moyen terme des prix des porcelets et des porcs de boucherie ainsi que des abattages en écarts relatifs par rapport à la tendance.

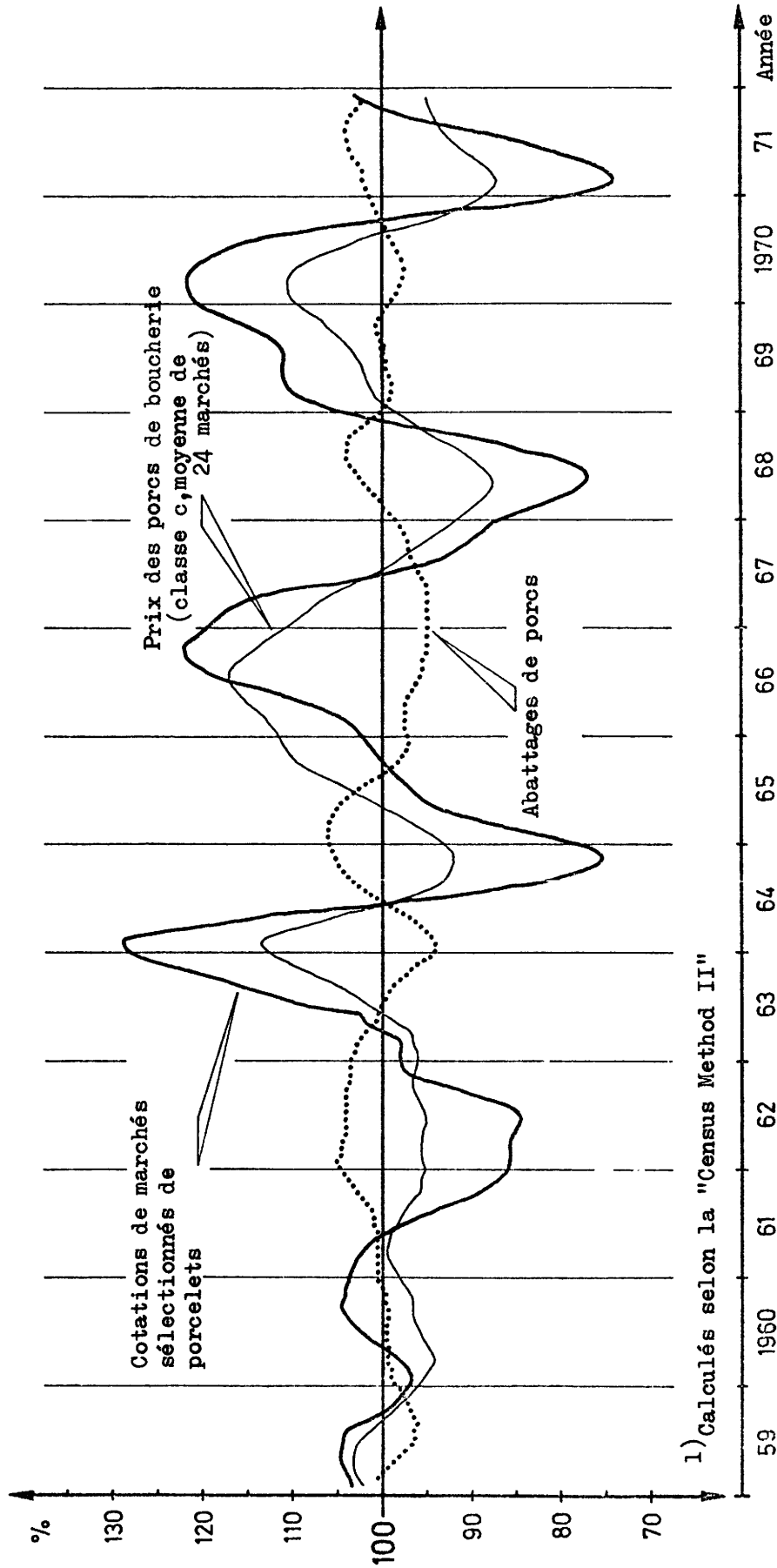
Il ressort clairement de ce graphique d'une part que l'évolution des prix des porcs et celle du nombre des abattages sont presque exactement inverses et, d'autre part, que les prix des porcs et ceux des porcelets évoluent généralement de façon parallèle à moyen terme. Cela tombe sous le sens si l'on songe qu'en fin de compte, la rentabilité de l'engraissement de porcs se répercute toujours nécessairement sur la production de porcelets en amont. C'est évident si l'on examine en termes économiques les décisions prises par les divers types d'exploitations participant au processus de la production porcine :

- exploitations combinant l'élevage et l'engraissement ;
- exploitations pratiquant exclusivement l'élevage ;
- exploitations pratiquant exclusivement l'engraissement.

L'exploitation combinant l'élevage et l'engraissement ("exploitation mixte") produit des porcelets uniquement pour son propre approvisionnement en porcs d'engraissement. Pour cette exploitation, le prix des porcelets n'a, dans le cas d'espèce, qu'une importance secondaire, dans la mesure même où elle n'envisage pas précisément de se spécialiser dans une seule production. C'est pourquoi dans ce type d'exploitation les décisions concernant le volume de la production ne tiennent compte que de la rentabilité de la production des porcs de boucherie.

G R A P H I Q U E 5 : F L U C T U A T I O N S ¹⁾ D E S Q U A N T I T E S E T D E S P R I X S U R L E M A R C H E D U P O R C E L E T E T D U P O R C D E B O U C H E R I E

(R.F.A. 1959 - 1971 Ecartis relatifs par rapport à la tendance)



¹⁾ Calculés selon la "Census Method II"

Etant donné sa position sur le marché, l'exploitation d'élevage proprement dite ne peut pas pratiquer une politique active des prix à moyen terme. Grâce à une production axée sur la qualité, au choix correct de ses circuits de commercialisation et si possible à la conclusion de contrats, elle est seulement en mesure d'obtenir des conditions relativement très favorables compte tenu de la situation du marché. Mais en fin de compte, elle reste dépendante des offres de prix qui lui sont faites finalement par les exploitations d'engraissement.

Les prix que proposent les exploitations d'engraissement pour les porcelets dépendent naturellement de la rentabilité de l'engraissement au moment considéré, elle-même déterminée par le prix des porcs de boucherie. Pour établir leurs offres, les engraisseurs partent du principe que les prix des porcs à la fin de la période d'engraissement se situeront à peu près au même niveau qu'au moment de l'achat des porcelets ou du moins qu'ils s'écarteront dans le même sens du niveau moyen des prix. Il s'ensuit qu'ils essaient de transposer dans la mesure du possible la différence absolue actuelle ou prévisible entre le prix escompté du porc de boucherie et le prix moyen à long terme, sur la phase de production située en amont, pour réduire ainsi les variations de la rentabilité de l'engraissement.

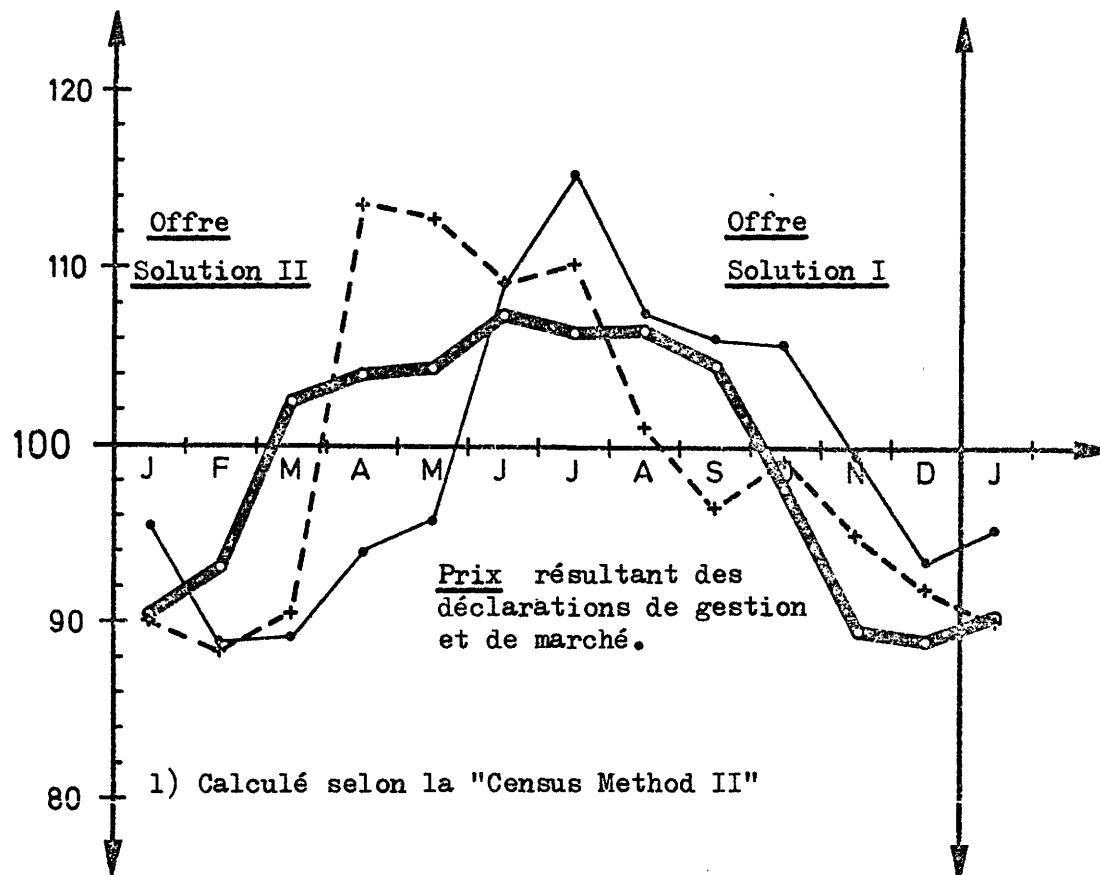
Le graphique 5 fait clairement apparaître qu'à cause de l'ampleur des différences entre le niveau des prix du porcelet et celui du porc de boucherie, cette attitude provoque des fluctuations de prix à moyen terme beaucoup plus fortes pour les porcelets que pour les porcs de boucherie.

5.2.3. Evolution saisonnière des prix et de l'offre sur le marché du porcelet

Comme l'indique clairement le graphique 6, les prix du porcelet subissent de très fortes variations saisonnières. On y trouve, à titre d'exemple, le cours saisonnier des prix déclarés par les exploitations pour la moyenne des années 1969 à 1971.

GRAPHIQUE 6 : EVOLUTION SAISONNIERE ¹⁾ DE L'OFFRE ET DES PRIX SUR LE MARCHÉ DU PORCELET DANS LA R.F.A.

Moyenne des années 1969 à 1971



Solution I : Décalage uniforme de cinq mois des chiffres saisonniers pour le total des abattages de porcs

Solution II : Décalage de cinq mois des chiffres saisonniers pour les abattages industriels et de sept mois pour les abattages domestiques.

Il apparaît que de mars à septembre les prix sont supérieurs à la moyenne alors que dans les mois d'hiver ils lui sont très inférieurs. L'amplitude de la variation est d'environ 10 points autour de la valeur annuelle moyenne. Toutes les séries de prix étudiées font apparaître ce cours saisonnier grossièrement esquissé, mais il faut remarquer que ce sont surtout les prix sur les marchés organisés de porcelets ainsi que les chiffres fournis par la ZMP pour l'ensemble du nord de l'Allemagne qui subissent les variations les plus fortes, les écarts étant nettement moins grands dans le sud de l'Allemagne, du moins jusqu'en 1968 (voir le graphique 7 et les tableaux en annexe).

Il est possible que cette fluctuation accentuée des prix de marché soit due surtout à l'irrégularité de l'approvisionnement des marchés de porcelets, qu'amplifie encore la variation saisonnière très marquée de la demande. Par contre, il y a lieu de supposer que la plus forte amplitude des fluctuations de prix constatée dans les chiffres de la ZMP pour le nord de l'Allemagne est due au fait qu'il s'agit de prix au kilo et que le marché du porcelet est généralement excédentaire. La situation de l'approvisionnement qui, dans le sud de l'Allemagne, est caractérisée par un déficit considérable, pourrait aussi avoir joué un rôle capital dans la beaucoup plus faible amplitude des variations enregistrées jusque vers 1968 dans le sud de l'Allemagne.

Si les prix au kilo fluctuent davantage que les prix unitaires, c'est que les producteurs de porcelets vendent des animaux plus lourds lorsque les prix sont bas, ce qui atténue les variations des prix unitaires. Une situation générale excédentaire, caractérisée par un volume important d'échanges de porcelets entre régions provoque habituellement des variations de prix relativement fortes, alors que dans une région déficitaire les prix peuvent, au contraire, être largement stabilisés par des achats d'animaux dans d'autres régions.

Il est extrêmement difficile de déterminer les éléments saisonniers de l'offre de porcelets commercialisables. Les données sur le cheptel de truies pleines figurant dans les statistiques trimestrielles du recensement du bétail ne peuvent fournir qu'une image incomplète de l'évolution saisonnière de l'offre de porcelets. Ceci est dû au fait que la constatation de la gestation à une date déterminée ne suffit pas à renseigner sur la date de la misebas étant donné qu'on n'a pas la chronologie des fécondations. En conséquence, pour déterminer l'évolution saisonnière de l'offre de porcelets nous avons encore une fois décalé la courbe des abattages de la durée de l'engraissement. Etant donné que pour faire le point exact de la situation saisonnière il est absolument nécessaire de déterminer objectivement la durée moyenne de l'engraissement des porcs, nous avons eu recours à deux solutions pour mieux étayer nos conclusions :

Solution I : Décalage uniforme de cinq mois des chiffres saisonniers pour le total des abattages de porcs ;

Solution II: Décalage de cinq mois des chiffres saisonniers pour les abattages industriels et de sept mois pour les abattages domestiques.

La solution I est la conséquence logique des enquêtes sur les variations quantitatives à moyen terme. La solution II tient compte de la tendance générale encore persistante quoique susceptible de faiblir à attendre, pour les abattages domestiques, que les porcs aient un poids supérieur. Il n'était pas nécessaire de faire cette distinction dans le calcul pour l'analyse à moyen terme, étant donné que les abattages domestiques ont un caractère fortement saisonnier et que de ce fait les variations qui en résultent auraient été éliminées par la correction saisonnière.

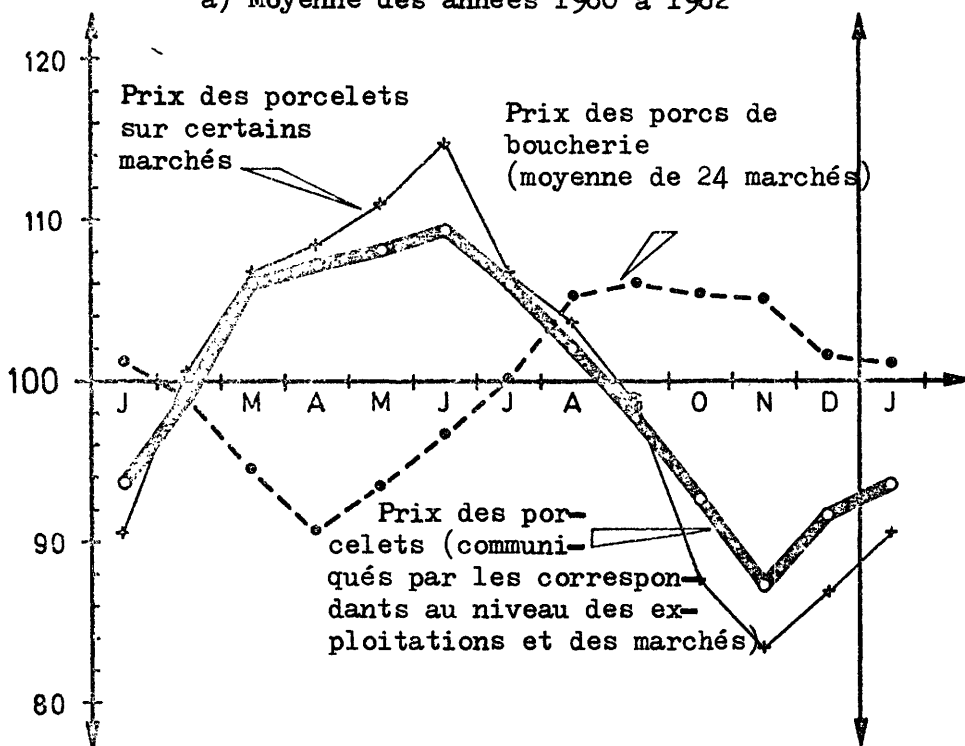
Les résultats de ces deux calculs ont été comparés dans le graphique 6 à la courbe saisonnière des prix du porcelet. On remarque tout de suite que les courbes de l'offre ont très fortement tendance à s'orienter dans le même sens que la courbe des prix. Très souvent les courbes de l'offre ne divergent que graduellement sans que l'ensemble s'en trouve fondamentalement modifié. Finalement la solution II pourrait rendre mieux compte de la situation réelle.

Ce parallélisme des courbes ne surprend qu'à première vue. Il s'explique par l'évolution saisonnière du marché des porcs de boucherie. Une forte demande de viande et de produits à base de viande déclenche vers le mois d'août une hausse saisonnière régulière des prix sur le marché des porcs, malgré l'accroissement de l'offre qui devient supérieur à la moyenne à partir d'octobre - novembre (voir graphique 7). Ce phénomène ainsi qu'une demande accrue de porcelets au printemps en vue d'abattages domestiques ultérieurs provoquent une hausse saisonnière des prix malgré une offre de porcelets supérieure à la moyenne. Comme dans le cas des fluctuations de prix à moyen terme, les prix escomptés pour la fin de l'engraissement sur le marché du porc de boucherie, jouent donc aussi un rôle déterminant dans l'évolution saisonnière des prix sur le marché du porcelet (tout comme en ce qui concerne les variations à moyen terme des prix).

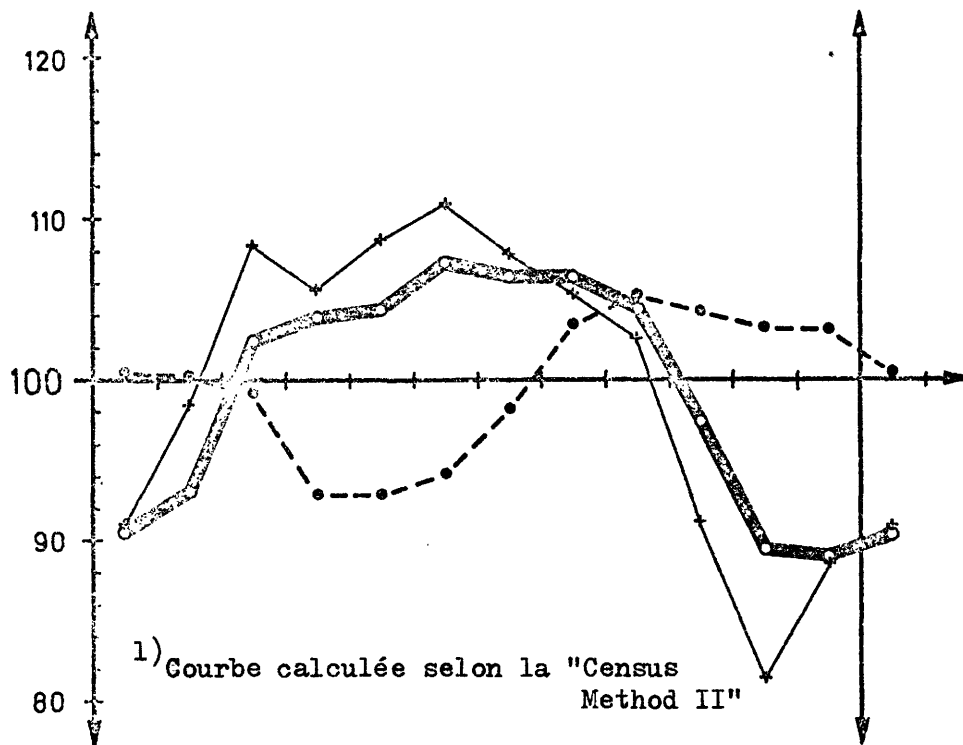
Dans une certaine mesure l'augmentation du produit des ventes correspond à des coûts d'élevage plus élevés à la fin de l'hiver et, à l'inverse, la diminution du produit des ventes au début de l'hiver correspond à des coûts moins élevés. Pourtant il faut considérer que lorsque le cheptel augmente et que la technique de l'élevage du porcelet progresse, les différences de coût de l'élevage entre l'hiver et l'été tendent à s'atténuer et pourraient se limiter essentiellement aux différences de coût de l'alimentation dues aux conditions de stockage. Voilà qui, comme

GRAPHIQUE 7 : EVOLUTION SAISONNIERE DES PRIX SUR LE MARCHE DU PORC
DE BOUCHERIE ET SUR LE MARCHE DU PORCELET DANS LA R.F.A.

a) Moyenne des années 1960 à 1962



b) Moyenne des années 1969 à 1971



l'atténuation des variations saisonnières de l'offre de porcelets et des prix des porcs de boucherie devrait favoriser une réduction de l'ampleur des fluctuations de prix du porcelet. Comme le montrent bien les documents joints en annexe, on a effectivement observé cette tendance jusque vers le milieu des années 60. Pourtant, depuis 1967/68 nous avons constaté de nouveau, pour toutes les séries de prix analysés, une reprise qui, comme nous l'avons expliqué ci-dessus, ne s'explique pas entièrement par les techniques de production de l'élevage de porcelets, ni par les mouvements des prix et des quantités. Nous supposons, sans toutefois pouvoir en faire la démonstration, que les choses se présentent comme suit :

D'une part l'accroissement des cheptels de porcs, l'amélioration de l'information sur la gestion et les marchés qui l'accompagne souvent et le développement indiscutable de la division du travail entre les producteurs de porcelets et les engraisseurs ont certainement entraîné un resserrement des liens de dépendance entre les divers stades de la production, mais d'autre part ont sans aucun doute permis une meilleure compréhension des facteurs saisonniers qui influencent le marché. Ces fluctuations très régulières des prix, réapparaissent à des moments bien définis tant sur le marché du porcelet que sur le marché du porc de boucherie, incitent manifestement un nombre croissant d'exploitations participant au marché du porcelet à adopter une politique de production économique et une politique rationnelle en matière d'achats et de ventes. Ceci pourrait amener les divers partenaires sur le marché à profiter à fond de leur position. Au printemps, lorsque, par suite d'une demande accrue des petits élevages, l'offre de porcelets abondante dans l'absolu est à peine suffisante en termes relatifs, les engraisseurs spécialisés consentent à acheter des porcelets à des prix relativement élevés parce qu'ils espèrent vendre à des prix relativement élevés. C'est l'inverse à la fin de l'automne et en hiver

lorsque en l'absence de demande de la part des petits élevages et malgré le faible volume de l'offre, on trouve sur le marché un excédent relatif de porcelets qui, parce qu'on s'attend à une baisse des prix de vente au printemps, ne peuvent être écoulés qu'à des prix fortement comprimés. En l'occurrence il est probable que l'importance des concessions et des rabais dépend de ce que l'on prévoit que produira la vente de porcs de boucherie. Cette attitude doit nécessairement entraîner des variations saisonnières de prix plus fortes sur le marché du porcelet que sur le marché du porc. Il faudra approfondir encore la question pour savoir si cette explication, qui n'a d'ailleurs aucune importance pour le résultat final de la présente étude, est pertinente. Il suffit pour l'instant de retenir que la fluctuation saisonnière des prix des porcelets s'accentue.

5.3. Modèle explicatif macro-économique des mouvements à moyen terme de la production

Dans la description des mouvements à moyen terme des prix et de l'offre sur le marché du porcelet figurant à la section 5.2.2., nous avons attaché une importance particulière à la représentation de l'articulation chronologique des composantes des mouvements ainsi que de la dépendance directe des prix du porcelet, de ceux du porc de boucherie. En revanche nous n'avons fait qu'aborder les causes des fluctuations à moyen terme de l'offre. Dans la section ci-après nous essayerons de délimiter par une analyse macro-économique le cadre des informations dans lequel les producteurs de porcelets sont amenés à modifier le volume de leur production et de quantifier les divers facteurs dans un modèle explicatif, au moyen d'un calcul de régression.

5.3.1. Discussion des facteurs déterminants

Les changements à moyen terme observés dans l'offre globale de porcelets sont le résultat d'une multiplicité de décisions prises par les exploitants individuels. C'est pourquoi, avant de se livrer à l'analyse macro-économique il faut trouver au niveau de la décision micro-économique les facteurs qui influencent la production et qui, généralisés, pourront ensuite être appliqués à l'ensemble des exploitations.

Du point de vue micro-économique, c'est la rentabilité de la production de porcelets qui, parmi les aspects économiques, détermine la variation à moyen terme du volume de la production, compte tenu des coûts d'utilisation de facteurs rares. Comme la rentabilité d'une spéculation est prédéterminée par les prix des produits et des facteurs, il faut rechercher les variables déterminantes dont le cours peut présenter des mouvements cycliques à moyen terme en rapport avec les conditions de production dans l'élevage de porcs.

Comme les chapitres précédents ont permis de le démontrer clairement, les prix des produits, tant pour les porcelets que

pour les porcs de boucherie, subissent des variations à moyen terme typiques qui, malgré des différences d'amplitude, sont parallèles. Il en résulte qu'à cause de l'étroitesse des intercorrélations, une seule de ces séries à la fois peut être introduite dans un modèle explicatif. Dans notre analyse nous prendrons le prix du porcelet comme variable explicative de l'évolution du volume de la production.

Parmi les facteurs de production il n'y en a pas qui présentent des mouvements à moyen terme dans la prospective du marché du porc même. Le coût du fourrage, qui est considéré par divers auteurs et notamment par Schrader (1) comme une grandeur explicative des fluctuations à moyen terme de la production ne peut pas, à notre sens, être considéré comme un facteur déterminant.

Il faut au contraire partir du principe qu'en raison des organisations communes de marché de la C.E.E., les prix de marché des aliments du bétail ne subit, au total, que de très faibles variations. Cependant, tout spécialement pour l'Allemagne, il faut tenir compte du fait qu'une part importante de la production de porcs se fait sur la base d'aliments produits par l'exploitation. Dans ces conditions, le coût des aliments peut varier dans une certaine mesure d'une année à l'autre en fonction des récoltes. Mais, par rapport au marché du porc, ces variations sont très irrégulières et ne constituent pas des variations à moyen terme typiques. En tant que telles elles ont sans doute aussi une certaine influence sur les décisions des éleveurs relatives au volume de la production de porcelets. Elles peuvent donc à la rigueur contribuer à modifier le volume de la production à moyen terme prévu initialement. Cela seulement pourrait justifier l'introduction dans le modèle d'une variable-fourrage en tant que grandeur explicative des variations à moyen terme de la production. Pour caractériser l'auto-alimentation des exploitations agricoles en aliments des animaux, nous avons tenu compte, dans l'analyse, du résultat de la récolte de céréales fourragères, y compris le seigle.

(1) J.V. Schrader, loc. cit. p. 108 et suivantes

A travers le phénomène très irrégulier le coût des aliments se répercute sans aucun doute sur l'évolution à long terme de la production de porcelets et de l'élevage de porcs dans son ensemble. Il devrait donc être considéré en liaison avec l'évolution de la rentabilité de spéculations de remplacement.

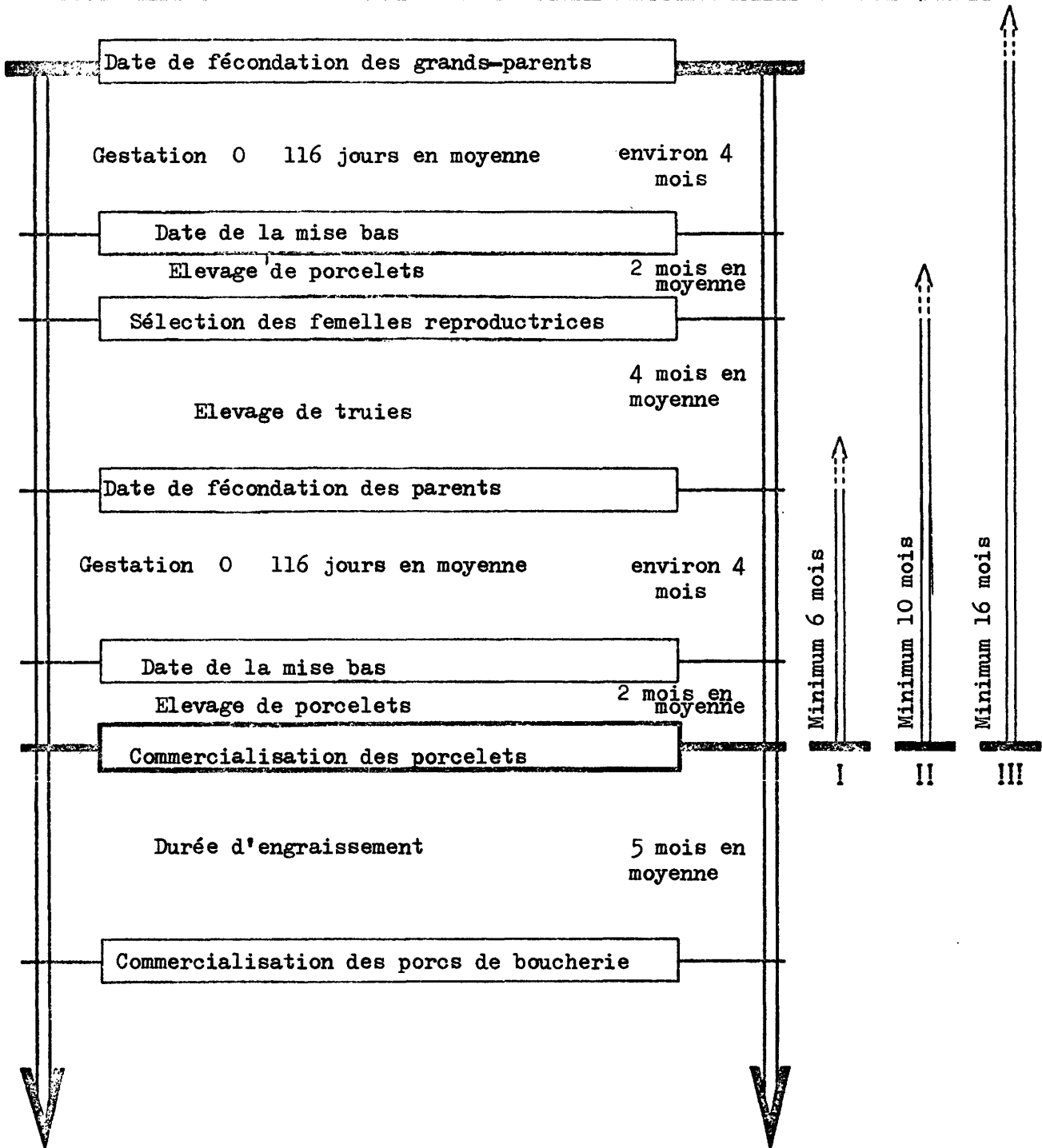
Les coûts de création de nouvelles capacités de production pourraient également contribuer à modifier les variations à moyen terme de la production. Aussi avons-nous introduit dans le modèle explicatif macro-économique une nouvelle variable explicative : l'indice du coût de construction et d'entretien des bâtiments agricoles.

Si l'on veut insérer ces facteurs explicatifs dans un modèle statistique estimatif, il faut d'abord déterminer avec quels retards se répercutent ou peuvent se répercuter sur la rentabilité et finalement sur le volume de production les changements liés aux facteurs discutés plus haut. Ces temps de retard peuvent être dérivés soit de la structure proprement graphique de l'amplitude des variations (voir graphiques 4 et 5) soit déterminée par une analyse objective tenant compte des données biologiques et techniques de l'élevage porcin que représente schématiquement le graphique 8.

Nous choisissons cette seconde solution et nous analyserons d'abord les prix des produits. Il y a donc lieu d'examiner comment les divers types d'exploitations de production de porcelets peuvent réagir aux variations de prix. On peut en distinguer surtout trois :

- Type 1 : Exploitations de dimensions extrêmement variées qui accroissent ou réduisent leur production dans les bâtiments dont elles disposent en fonction de la rentabilité;
- Type 2 : Exploitations en expansion qui choisissent une période de hausse des prix à moyen terme pour accroître leur capacité ;
- Type 3 : Exploitations marginales qui cessent de produire à l'occasion d'une baisse des prix.

G R A P H I Q U E 8 : SCHEMA DU PROCESSUS BIOLOGIQUE DE LA PRODUCTION DE PORCS



Si l'on considère que l'offre de chaque exploitation contribue naturellement à former un volume global de production et ne peut être considéré comme un phénomène ni statique ni sujet à des variations brusques, mais qu'au contraire il faut partir d'un processus d'adaptation et de décision en évolution permanente, on peut définir des possibilités de réaction typiques pour chacun des groupes susvisés.

Dans le groupe I, la souplesse d'adaptation de la production est très grande. Pour accroître celle-ci dans un délai de 6 à 7 mois il suffit soit de faire saillir une fois de plus des truies vouées à la réforme, soit de faire saillir des femelles initialement destinées à l'engraissement (voir solution I, graphique 8). S'il faut élever de jeunes truies, le processus d'adaptation est retardé d'environ 5 à 6 mois (solution I graphique 8). A l'inverse, c'est-à-dire lorsqu'il s'agit de réduire la production, les délais d'adaptation devraient être à peu près les mêmes et résulter d'une mise à la réforme anticipée de truies adultes ou de l'exclusion de jeunes truies d'abord destinées à la production.

Pour les exploitations du type II, qui adaptent leur production par paliers, il faut compter, en plus du délai normal imposé par les conditions biologiques et techniques de l'élevage porcin, la période nécessaire pour construire de nouvelles capacités de stabulation, soit un décalage d'environ 16 mois (voir aussi la solution III du graphique 8). Lorsque la rentabilité baisse, ces exploitations, grandes pour la plupart et généralement bien gérées, ne tendent guère à réduire leur production ; elles se bornent à stopper ou presque leur expansion, ce qui entraîne généralement une stagnation de l'offre.

Les exploitations du type III, que la mauvaise rentabilité décide à cesser la production, contribuent, elles, à réduire le volume de l'offre. Mais, cette fois encore, la répercussion sur l'offre se fait sentir au plus tôt après 6 mois environ pour les raisons biologiques et techniques déjà évoquées.

Ces réflexions objectives nous ont amené à introduire comme variables explicatives dans le modèle macro-économique devant expliquer les variations de la production à moyen terme, trois séries de prix des porcelets affectées des temps de retard respectifs découlant de ce qui vient d'être dit plus haut. Pour avoir le meilleur ajustement on a fait varier chaque fois d'un ou deux mois les temps de retard de modèles consécutifs.

La variation de rendement de la récolte de céréales fourragères pourrait se répercuter à très court terme sur le nombre de truies saillies et influencer ainsi l'offre de porcelets quelque 7 à 8 mois plus tard. Par contre, il faut admettre que les variations des coûts d'investissement pourraient ne se traduire par une variation de l'offre de porcelets qu'environ 14 à 15 mois plus tard. Pour ces facteurs explicatifs aussi on a fait varier les temps de retard de quelques mois pour avoir le meilleur ajustement.

Toutes les séries de données ont d'abord été corrigées des variations de la saison et de la tendance. Les composantes des variations à moyen terme ainsi isolées ont été représentées sous forme d'écarts relatifs par rapport à la tendance. Pour éliminer autant que possible les variations irrégulières pouvant encore subsister, on a établi, pour chaque cas, des moyennes trimestrielles qui ont été introduites dans l'analyse. Etant donné que pour la variable - "aliments du bétail" - , on ne disposait que d'une valeur annuelle, nous avons employé, pour simplifier, quatre fois la même valeur, bien que, en fait, on ne puisse s'attendre à ce que cette valeur ait la même incidence au cours des quatre trimestres.

5.3.2. Interprétation des résultats

Les résultats les plus révélateurs obtenus avec les divers modèles ont été groupés au tableau 12. Nous n'avons travaillé qu'avec des modèles linéaires, étant donné que les séries de départs présentent déjà des écarts relatifs. La forme générale de l'équation de la fonction est la suivante :

$$Y = a + b_1 X_1 + \dots + b_n X_n + u$$

dans laquelle :

- Y = variable à expliquer
- $X_i (i=1,n)$ = variables explicatives
- $b_i (i=1,n)$ = coefficients de régression
- a = terme absolu
- u = variations résiduelles non expliquées

Tableau 12 : Résultats de l'analyse macro-économique de l'offre à moyen terme de porcelets commercialisables, de 1958 à 1971

Analyse coefficients	Variables explicatives						Coefficients communs
	Prix des porcelets avec un décalage de :			Récolte de céréales fourragères avec un décalage de : 7 mois	Cheptel de truies, avec un décalage de 9 mois	Indices des coûts de la construction, avec un décalage de : 12 mois	
	16 mois X ₁	12 mois X ₂	6 mois X ₃				
FG							
I	b s T						a = 88,6673 B = 0,228
45	0,11294** (0,03097) 3,64654	
II	b s T	- 0,03379 (0,03875) 0,87201	a = 89,8469 B = 0,241
44	0,13502** (0,04007) 3,36953						
III	b s T	0,09692* (0,04499) 2,15400	- 0,14435** (0,03392) 4,25535	.	.	.	a = 104,1513 B = 0,466
43	0,00723 (0,04537) 0,15948						
IV	b s T	0,09712* (0,04542) 2,13813	- 0,14288** (0,03440) 4,15346	0,01752 (0,03912) 0,44784	.	.	a = 102,3146 B = 0,469
42	0,00657 (0,04582) 0,14338						
V	b s T	0,06534* (0,02961) 2,20672	- 0,06928** (0,02416) 2,86695	.	0,65050** (0,08452) 7,69614	.	a = 39,7055 B = 0,778
42	- 0,04088 (0,03022) 1,35288						
VI	b s T	0,06061* (0,02655) 2,28287	- 0,05318* (0,02210) 2,40671	0,07363** (0,02396) 3,07356	0,73557** (0,07934) 9,27160	- 0,06038 (0,05209) 1,15932	a = 29,1992 B = 0,831
40	- 0,04540 (0,02736) 1,65927						
VII	b s T	.	.	.	0,76097** (0,06842) 11,12270	.	a = 24,1574 B = 0,733
45	.						

Légende :

DL = Somme des degrés de liberté

Coéfficients

b = Coefficient de régression

s = Ecart type du coefficient de régression

T = Valeur T

* = Probabilité d'erreur de 5%

** = Probabilité d'erreur de 1%

Coéfficients communs

a = Terme absolu

B = Degré de détermination multiple

En vérifiant quels décalages ont donné les meilleurs ajustements pour les variables explicatives nous avons trouvé les valeurs suivantes :

- prix des porcelets de 16 mois (X_1)
- 12 mois (X_2) toujours en rapport avec
- 6 mois (X_3) l'offre de porcelents du
- 7 mois (X_4) moment
- récolte
- indice du coût de la construction 14 mois (X_5)

Ces valeurs se situent dans le cadre défini objectivement et peuvent donc être facilement interprétées.

Les seules variables explicatives contenues dans les trois premiers modèles sont les prix des porcelets affectés de divers temps de retard. Il s'avère que d'une part l'influence de la variable X_1 diminue brutalement lorsqu'est introduite la variable X_3 , mais que d'autre part au maximum seulement 47% environ des variations de la production peuvent être expliqués par les variables "prix des produits". En outre le signe du coefficient de régression de la variable X_3 semble être en contradiction avec la théorie. L'influence décroissante de la variable X_1 s'explique certainement par le fait que la décision prise de modifier le volume de la production peut être corrigée plusieurs fois au cours du processus d'adaptation. Il s'ensuit nécessairement que c'est la variable qui est affectée du temps de retard le plus court qui doit le mieux correspondre au dernier facteur d'offre. Le signe négatif de la variable X_3 était prévisible pour des raisons purement numériques, puisque les mouvements à moyen terme de la courbe de l'offre et de la courbe des prix, décalée de six mois, sont le plus souvent opposés. Toutefois l'essai d'explication économique selon lequel la réaction du producteur vis-à-vis de la variable X_3 constitue une correction de la décision prise initialement sur la base de la variable X_1 , ce qui rend nécessaire l'emploi d'un signe contraire, n'est toutefois pas satisfaisant à tous égards.

Le taux de détermination multiple de tout juste 47% est légèrement relevé par l'introduction de la variable "récolte" et de l'indice du coût de la construction. Au total, cela confirme l'hypothèse émise à la section 5.3.1. selon laquelle le résultat de la récolte de céréales fourragères n'exerce qu'une influence minime sur l'évolution à moyen terme de l'offre sur le marché du porc.

Cette influence pourrait continuer à régresser si l'utilisation d'aliments achetés en complément augmente. Pourtant le taux de détermination qui, au total, est de moins de 50%, reste modeste. Il y a à cela diverses explications. D'une part les processus d'adaptation permanents se laissent enfermer dans un schéma préétabli, comme cela se produit pourtant dans l'analyse de modèles avec des temps de retard constants.

La méthode des moindres carrés utilisée pour l'estimation aboutit nécessairement à des paramètres constants pour les divers variables explicatives sur l'ensemble de la période analysée. Elle ne permet donc pas de saisir les changements de comportement. Il faut en outre attirer l'attention sur le fait que la base des données est diversement influencée au cours du temps par des mesures d'organisation du marché, entraînant un changement fondamental de l'ampleur des fluctuations de prix résultant des variations de l'offre. Dans ces conditions, les résultats du modèle explicatif macro-économique confirment tout à fait l'hypothèse selon laquelle les variations à moyen terme de la production de porcelets sont déclenchés par des changements de rentabilité.

Une élévation artificielle du coefficient de détermination peut être obtenue par l'introduction d'une variable retardée du cheptel de truies, comme cela a d'ailleurs été proposé par Schrader 1) et démontré ici par les résultats des modèles V à VII. Une telle méthode ne permet cependant pas d'expliquer les réactions à moyen terme des producteurs de porcelets aux variations de la rentabilité, et ne constitue qu'une prévision de la production par extrapolation. A notre avis, ce n'est pas admissible, même si l'on considère les cheptels de truies comme l'aboutissement des décisions prises par les producteurs au cours de périodes précédentes ²⁾ étant donné que la majorité de ces décisions ont été prises hors du moyen terme.

5.3.3. Limites d'une analyse macro-économique

Pour intéressants et révélateurs que puissent être les résultats d'une analyse macro-économique des mouvements à moyen terme de la production sur le marché du porcelet, ils ne sont pourtant pas totalement satisfaisants.

1) J.V. Schrader, Op. cit., pp. 108 et suivantes

2) Ibidem, p. 140

Cela vient du fait que s'il est possible de rapporter aux facteurs déterminants, que sont les prix des produits et des facteurs, l'évolution de la courbe de production découlant de l'agrégation des décisions particulières de l'ensemble des producteurs de porcs et de l'expliquer, il est impossible de savoir réellement en fin de compte quels sont les groupes qui ont vraiment réagi, dans quelle mesure et pour quelles raisons. Or, ces informations seraient indispensables pour se prononcer de façon définitive sur les variations à moyen terme et permettraient de réfléchir sur les mesures de stabilisation possibles, en cas de besoin.

En dépit de la multitude des modèles macro-économiques proposés sur le marché du porc ¹⁾ dans la littérature spécialisée et de la dérivation théorique des cohérences dans le "théorème de Cobweb" nous connaissons très mal les véritables causes des variations à moyen terme de la production.

Ce manque d'information est dû au nombre limité des données dont dispose la statistique officielle. Elle ne fournit aucun renseignement

- sur la division du travail entre éleveurs de truies et engraisseurs de porcs,
- sur leur interdépendance au niveau du marché,
- sur les cheptels de porcs ventilés par périodes assez brèves d'environ 3 mois ou 6 mois selon les catégories de taille et les formes d'élevage,
- sur les chiffres de production ventilés selon les mêmes critères
- sur le volume de la production ou du cheptel des exploitations d'élevage porcin cessant toute activité.

Or, ce dernier point justement pourrait nous révéler des éléments intéressants sur le problème de la limitation à moyen terme de la production. Il est hors de doute que la diminution du nombre des éleveurs de porcs fluctue aussi, comme le montre clairement le

1) voir chapitre 2.

graphique 9, à moyen terme à la suite de variations de prix sur le marché du porc de boucherie. Mais il n'y a pas d'informations sur le volume de productions global correspondant aux exploitations qui cessent leur activité ni sur le rôle de ces dernières dans la régression à moyen terme de la production.

Comme la préparation d'informations aussi détaillées pourrait représenter, au moins dans un premier temps, une charge de travail excessive pour la statistique officielle, il faut chercher d'autres sources d'information.

La solution la plus élégante et la plus sûre consisterait à établir une liste représentative des éleveurs de porcs à partir de laquelle il faudrait rassembler des chiffres mensuels ou, au besoin seulement trimestriels, sur les cheptels, la production, les quantités vendues ainsi que sur les prix de vente et les décisions d'investissement. Une étude des motivations, menée auprès de la population de base comme auprès des éleveurs figurant sur la liste pourrait améliorer encore la valeur des informations. Une telle méthode ne permet toutefois d'obtenir des résultats exploitables qu'après au moins une période de fluctuation, c'est-à-dire 3 ou 4 ans. C'est pourquoi, et parce que cela coûterait très cher, cette façon de procéder doit être exclue à priori de la présente étude.

En Allemagne fédérale, des informations micro-économiques n'ayant, il est vrai, pas de base représentative sont fournies par des exploitations qui font volontairement des déclarations de gestion et de marchés. Celles-ci sont dépouillées suivant un schéma pré-établi par les services régionaux, c'est-à-dire par les Chambres d'agriculture ou par les services des ministères des Länder situés en aval et chargés de cette tâche, puis publiées par le ministère fédéral de l'agriculture sous forme de résultats régionaux condensés.

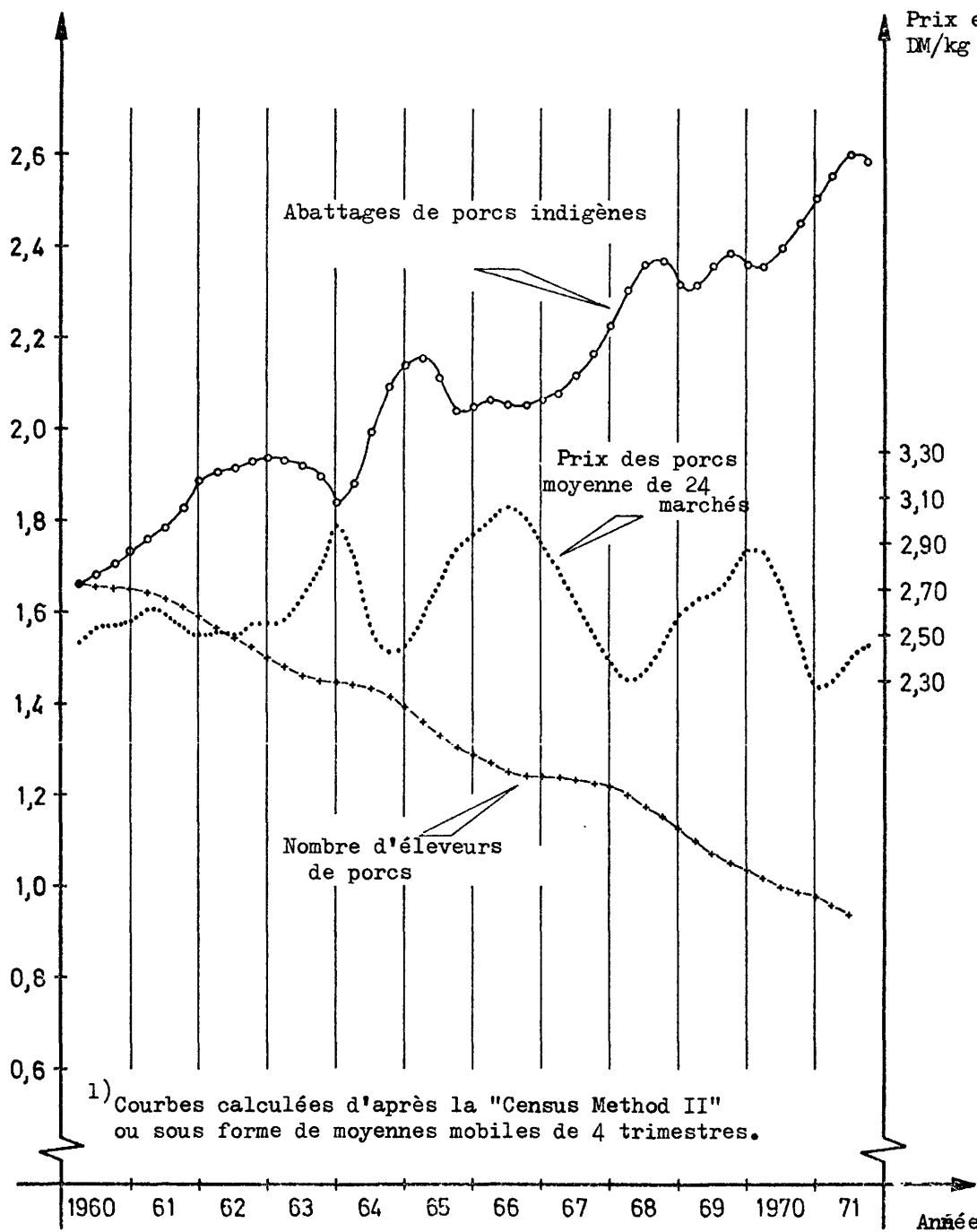
Il n'est malheureusement pas effectué d'analyse qui serait appropriée à l'objectif de la présente étude.

Toutefois, pour utiliser ce matériel statistique disponible, qui n'a d'ailleurs qu'une valeur limitée, et pour nous faire au moins une idée plus claire qu'avant du comportement des éleveurs de porcs, nous avons étudié d'une manière approfondie, grâce à l'obligeance

G R A P H I Q U E 9 : V A R I A T I O N S A M O Y E N E T A L O N G T E R M E ¹⁾ D E S P R I X E T D E S Q U A N T I T E S
S U R L E M A R C H E D U P O R C D E B O U C H E R I E D A N S L A R . F . A .

Nombre en millions

Prix en DM/kg vif.



de la Chambre d'agriculture de Rhénanie, la structure et l'évolution de la production de porcs dans 185 exploitations du ressort de la Chambre d'agriculture de Rhénanie au cours de la période 1965/1971. A notre connaissance rien n'a encore été publié qui ressemble à cet essai d'étude du phénomène des variations à moyen terme par l'analyse de données concernant les exploitations individuelles.

6 ANALYSE DES ENREGISTREMENTS COURANTS DES EXPLOITATIONS DU RESSORT DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE RHÉNANIE EN VUE D'EXPLIQUER LES VARIATIONS DES PRIX ET DU VOLUME DES TRANSACTIONS SUR LE MARCHÉ DU PORCELET

6.1. Délimitation de la région analysée et sélection des exploitations

C'est le besoin de matériel statistique qui nous a amené à retenir des exploitations individuelles pour la présente étude. Compte tenu de l'objectif donné, il n'a été possible de prendre en considération que les exploitations qui participaient au marché du porc pendant la période 1965-1971 et qui avaient fourni des déclarations durant toute cette période. Il fallait en outre que les documents originaux se présentent de telle manière que les données individuelles puissent être attribuées avec précision aux différentes exploitations.

A l'origine il avait été envisagé d'effectuer l'enquête pour le Land de Rhénanie-du-Nord-Westphalie. Les Chambres d'agriculture compétentes avaient promis leur appui. Malheureusement la forme d'exploitation des documents originaux utilisée par la Chambre d'agriculture de Westphalie-Lippe ne permettait pas d'attribuer, a posteriori, les données individuelles aux différentes exploitations, si bien qu'il a fallu renoncer à l'analyse pour cette zone.

Les données de gestion analysées dans la présente étude portent donc sur 185 éleveurs de porcs au total, du ressort de la Chambre d'agriculture de Rhénanie. Il est prévu que les déclarations renseignent mensuellement sur les ventes de porcs de boucherie et de porcelets et leur produit, ventilés par circuits de commercialisation. De plus, à partir du premier juin il y a une fiche d'exploitation portant sur l'utilisation des terres ainsi que sur le cheptel vif. Les données individuelles ont d'abord été enregistrées sur des feuilles de perforation (comme celles qui figurent en annexe), puis mises sur perforées (12000 env.) et ensuite exploitées mécanographiquement.

La région analysée peut en outre être caractérisée par le fait qu'il s'agit d'une région excédentaire en porcelets (voir tableaux 8 et 9 ainsi que le graphique).

6.2. Comparaison des résultats condensés des déclarations avec les chiffres correspondants de la statistique officielle.

Pour avoir un aperçu de l'écart existant entre la structure des exploitations enquêtées et celle de l'ensemble des exploitations du territoire fédéral, il faut d'abord procéder à une ventilation de l'élevage de porcs dans son ensemble et plus particulièrement de l'élevage de truies reproductrices en catégories de taille des exploitations et des cheptels. Comme ces données sur les structures ne sont produites pour le territoire fédéral que tous les deux ans sous forme d'une analyse spéciale du recensement de décembre, nous n'avons comparé dans les tableaux suivants que les résultats des années 1965, 1967, 1969 et 1971. A ce propos il faut souligner que les données des exploitations enquêtées se rapportent à la date du premier juin. La comparabilité ne devrait pas en être considérablement affectée.

6.2.1. Structure dimensionnelle des exploitations

Le tableau 13 donne un aperçu de la répartition des éleveurs de porcs et des cheptels entre les diverses catégories de taille d'exploitation. Il en ressort clairement que les exploitations enquêtées appartiennent généralement à une catégorie de taille assez élevée. Alors que parmi les exploitations enquêtées plus de 60% avaient plus de 20 ha de SAU en 1971, on avait encore moins de 20% pour le territoire fédéral. Pourtant, depuis 1965 on note une diminution générale du nombre d'éleveurs de porcs, diminution qui pour l'ensemble du territoire fédéral était supérieure de plus de 30% à celle enregistrée pour les exploitations enquêtées. En outre il y a une concordance depuis 1965 entre le déplacement global de l'élevage de porcs vers les catégories de taille supérieures sur le territoire fédéral et l'évolution dans les exploitations enquêtées.

Les observations faites à propos des éleveurs de porcs valent aussi pour les cheptels de porcs : ces catégories de taille d'exploitation supérieures sont surreprésentées parmi les exploitations enquêtées.

Tableau 13 : Ventilation des éleveurs et des cheptels de porcs entre les catégories de taille des exploitations
 Comparaison entre les exploitations enquêtées et le territoire fédéral

Année	de ...					à moins de...			ha de S.A.U.		Total
	0 - 5	5 - 10	10 - 20	20 - 50	50 - 100	100 et plus					
	Eleveurs de porcs : a) exploitations enquêtées										
1965	1,6	7,6	42,7	37,3	8,6	2,2					
1967	-	7,6	39,4	40,6	10,0	2,4					
1969	-	7,7	37,8	41,7	10,9	1,9					
1971	1,4	4,8	31,5	45,9	13,7	2,7					
b) territoire fédéral											
1965	50,7	19,0	20,1	9,2	0,9	0,1					
1967	49,7	18,4	20,5	10,3	1,0	0,1					
1969	45,1	18,9	22,7	12,1	1,1	0,1					
1971 ¹⁾	28,0	22,7	28,9	18,5	1,9						
Cheptels de porcs : a) exploitations enquêtées											
1965	1,1	3,1	30,2	40,3	16,9	8,4					
1967	-	2,2	25,4	46,3	18,0	8,1					
1969	-	2,7	25,2	44,1	20,9	7,1					
1971	0,9	0,7	24,5	40,9	23,0	10,0					
b) territoire fédéral											
1965	15,2	15,2	33,0	28,8	5,8	2,0					
1967	14,4	13,6	32,2	31,2	6,3	2,3					
1969	12,3	12,1	31,8	34,6	7,0	2,2					
1971 ¹⁾	7,5	11,0	30,8	40,1	10,6						
pourcentage											

1) Les chiffres correspondant au territoire fédéral sont basés sur le recensement agricole de mai 1971. Ils ne sont pas entièrement comparables avec les chiffres des années précédentes qui ont été empruntés à la statistique du recensement du bétail.

De même, on assiste depuis 1965 à un accroissement de la part de grandes exploitations dans le cheptel. L'accroissement des cheptels de porcs dans les exploitations enquêtées (environ 70%) est très supérieure à la moyenne du territoire fédéral depuis 1965 (environ 12%).

Ces écarts observés pour tout le secteur de l'élevage de porcs entre les exploitations enquêtées et l'ensemble du territoire fédéral valent également pour l'élevage de truies dont la structure figure au tableau 14. Cette fois encore, il y a surreprésentation des grandes unités parmi les exploitations enquêtées.

6.2.2. Structure dimensionnelle des cheptels

Etant donné qu'en dépit de la possibilité de pratiquer aussi l'élevage des porcs hors surface (du moins pour la moyenne des exploitations), il subsiste un lien relativement étroit entre la taille de l'exploitation et celle du cheptel, il fallait s'attendre à ce que, compte tenu de la structure des exploitations enquêtées, décrite ci-dessus, la taille moyenne des cheptels de porcs en général comme de truies reproductrices soit aussi supérieure à la moyenne fédérale. Les résultats figurant aux tableaux 15 et 16 le confirment. Toutefois, il s'avère en même temps que cet écart positif de structure est plus net pour les cheptels de porcs en général que pour les cheptels de truies reproductrices. Il fallait s'attendre à cette tendance aussi parce que traditionnellement l'effectif dans les élevages de truies est moins nombreux que dans les exploitations d'engraissement. Les chiffres fournis par les exploitations enquêtées montrent très bien la régression des petits cheptels, observée aussi au niveau fédéral et le glissement de l'élevage de porcs vers les catégories de taille supérieure.

Tableau 14 : Ventilation des éleveurs et des cheptels de truies reproductrices entre les catégories de taille

Catégorie de taille le des exploitations		des exploitations							Total
		de ...		à moins de ...		ha de S.A.U.			
Année		0 - 5	5 - 10	10 - 20	20 - 50	50 - 100	100 et plus		
		<u>Eleveurs de truies reproductrices : a) exploitations enquêtées</u>							
1965	-	-	4,2	37,5	46,9	8,3	3,1	96	
1967	-	-	6,7	36,0	45,0	10,1	2,2	89	
1969	-	-	5,7	37,1	42,9	12,9	1,4	70	
1971	1,5	-	-	38,5	46,1	10,8	3,1	65	
		b) territoire fédéral							
1967	15,5	22,0	39,4	21,2	1,7	0,2		435.500	
1969	15,1	20,4	39,5	23,1	1,7	0,2		393.200	
1971 ¹⁾	12,3	19,7	38,7	27,0	2,3			349.338	
		<u>Truies reproductrices : a) exploitations enquêtées</u>							
1965	-	3,0	23,8	47,7	14,3	11,2		697	
1967	-	2,7	24,7	52,5	16,7	3,4		810	
1969	-	4,3	24,8	53,6	15,4	1,9		826	
1971	0,4	-	22,6	50,0	22,2	4,8		1.023	
		b) territoire fédéral							
1967	8,8	14,1	36,9	33,2	5,0	2,0		1.850.800	
1969	8,3	12,5	36,6	35,8	5,0	1,8		1.977.900	
1971 ¹⁾	6,5	11,5	34,4	40,2	7,4			2.111.745	

1) voir note 1 du tableau 13.

Tableau 15 : Ventilation des éleveurs et des cheptels de porcs entre les catégories de taille des cheptels
 Comparaison entre les exploitations enquêtées et le territoire fédéral

Catégories de taille de cheptels	pourcentage										Total
	de ...				à ...		porcs		400 et plus	Total	
	1 - 4	5 - 19	20 - 49	50 - 99	100-199	200-399	400 et plus				
Année											
	<u>Éleveurs de porcs : a) Exploitations enquêtées</u>										
1965	17,3	28,7	27,0	18,4	7,0	1,1	0,5	185			
1967	11,2	26,5	25,9	23,5	8,8	2,9	1,2	170			
1969	10,3	22,4	23,0	26,3	10,3	6,4	1,3	156			
1971	11,0	21,2	19,2	18,5	18,5	7,5	4,1	146			
	<u>b) territoire fédéral</u>										
1965	52,0	29,1	13,5	5,2	0,2	0,0	1.351.200				
1967	50,1	29,6	14,0	6,0	0,3	0,0	1.273.200				
1969	46,8	29,3	15,3	5,8	2,1	0,6	1.086.300				
1971 ¹⁾	31,7	33,5	34,5	752.595 ²⁾							
	<u>Cheptels de porcs : a) exploitations enquêtées</u>										
1965	1,1	8,5	22,2	32,0	22,3	6,4	7,5	7.875			
1967	0,6	5,8	15,3	29,9	23,8	13,1	11,5	9.747			
1969	0,5	3,9	11,1	29,0	20,4	23,6	11,5	10.623			
1971	0,4	2,8	7,0	15,8	27,7	20,6	26,0	13.425			
	<u>b) territoire fédéral</u>										
1965	8,3	22,4	31,4	31,6	4,1	2,2	17.734.400				
1967	7,3	20,2	29,9	33,3	6,1	3,2	19.022.000				
1969	5,7	16,7	26,6	22,2	15,6	4,7	19.324.300				
1971 ¹⁾	3,1	13,1	76,9	19.909.000 ²⁾							

1) voir note 1 du tableau 13

2) Exploitations forestières comprises.

Tableau 16 : Ventilation des éleveurs et des cheptels de truies reproductrices entre les catégories de taille des cheptels

Comparaison entre les exploitations enquêtées et le territoire fédéral pourcentage

Année	Catégories de taille des cheptels	de ... à ...				Nombre Total
		1 - 5	6 - 9	10 - 19	20 - 49 et plus	
	<u>Eleveurs de truies reproductrices:</u>	<u>a) exploitations enquêtées</u>				
1965		59,4	20,8	13,5	5,2	96
1967		50,6	21,3	18,0	9,0	89
1969		37,1	22,9	25,7	11,4	70
1971		32,3	15,4	33,9	13,8	65
		b) <u>territoire fédéral</u>				
1967		78,6	11,9	7,4	1,9	435.500
1969		73,8	13,0	9,6	3,3	393.200
1971 ¹⁾		82,5	11,8	5,1	0,6	349.338
		<u>Truies reproductrices</u>				
		: a) <u>exploitations enquêtées</u>				
1965		21,8	24,0	26,4	18,6	697
1967		15,8	18,4	27,8	30,7	810
1969		8,5	14,9	31,9	26,9	826
1971		5,5	7,3	31,4	30,6	1.023
		b) <u>territoire fédéral</u>				
1967		42,8	20,0	22,3	12,0	1.850.800
1969		34,6	18,5	24,9	17,7	1.977.900
1971 ¹⁾		43,5	25,5	23,4	7,6	2.111.745

¹⁾ voir note 1 du tableau 13.

6.3. Interdépendance de l'élevage de truies et de l'élevage de porcs d'engraissement dans les exploitations enquêtées

Il n'y a que peu d'informations sur l'interdépendance de l'élevage de truies et de l'élevage de porcs d'engraissement tant au niveau fédéral que dans les exploitations enquêtées. Ceci est essentiellement dû au fait que les dépouillements spéciaux de la statistique du recensement du bétail ne comprennent que les catégories "Eleveurs de porcs" subdivisée en "Eleveurs de truies reproductrices" et "Cheptels de porcs en général" subdivisée en "cheptels de truies reproductrices". Cette ventilation permet de se prononcer sur le nombre des exploitations spécialisées dans l'engraissement, mais non sur l'effectif des cheptels de ces exploitations. En ce qui concerne les exploitations enquêtées, les difficultés viennent du fait que le recensement du cheptel n'est effectué que pour la catégorie "Porcs en général" et la sous-catégorie "truies reproductrices", si bien qu'il est impossible de dire combien il y a de porcs d'engraissement dans les exploitations d'élevage mixte.

Toutefois, pour avoir une idée approximative, toute imparfaite qu'elle soit, des liens d'interdépendance existant entre producteurs de porcelets et exploitations spécialisées dans l'engraissement, nous avons représenté d'abord au tableau 17 l'évolution de l'importance respective de ces deux groupes par rapport au nombre total d'éleveurs de porcs. A l'occasion de la comparaison des situations dans les exploitations enquêtées et chez les éleveurs de porcs de l'ensemble du territoire fédéral, nous avons poussé l'analyse en ajoutant le paramètre "catégorie de taille des exploitations".

En examinant les totaux, on remarque aussitôt que les valeurs respectives des exploitations enquêtées et du territoire fédéral ont évolué en sens inverse. Alors que la part des exploitations d'engraissement est passé à 55,5 % pour 1971 dans le sondage, la part correspondante pour le territoire fédéral est tombée à 53,5 %. L'explication apparaît clairement dans les données ventilées par catégories de taille des exploitations. Au niveau fédéral, la spécialisation a diminué surtout dans le groupe, le plus nombreux, des petites exploitations de moins de 5 ha de S.A.U.

Tableau 17 : Evolution de l'importance relative des élevages de truies et des exploitations spécialisées dans l'engraissement dans les diverses catégories de taille des exploitations

Catégories de taille des exploitations de.... à moins deha de S.A.U.	Comparaison entre les exploitations enquêtées et le territoire fédéral											
	1965			1967			1969			1971 (1)		
	Eleveurs de porcs		%	Eleveurs de porcs		%	Eleveurs de porcs		%	Eleveurs de porcs		%
Total	dont	Total		dont	Total		dont	Total		dont		
	Eleveurs de truies et exploitations d'élevage mixte	Exploitations d'engraissement	Eleveurs de truies et exploitations d'élevage mixte	Exploitations d'engraissement	Eleveurs de truies et exploitations d'élevage mixte	Exploitations d'engraissement	Eleveurs de truies et exploitations d'élevage mixte	Exploitations d'engraissement	Eleveurs de truies et exploitations d'élevage mixte	Exploitations d'engraissement	Eleveurs de truies et exploitations d'élevage mixte	Exploitations d'engraissement
	Nombre		Nombre		Nombre		Nombre		Nombre		Nombre	
0 - 5	3	-	13	-	12	-	2	-	1	-	1	50,0
5 - 10	14	71,4	67	38,5	59	33,3	7	33,3	25	33,3	7	45,7
10 - 20	79	54,4	69	52,2	65	55,9	46	53,8	30	53,8	30	55,2
20 - 50	16	34,8	17	42,0	17	47,1	20	47,1	7	47,1	7	65,0
50 - 100	4	50,0	4	50,0	3	50,0	4	50,0	2	33,3	2	50,0
100	185	48,1	170	47,6	156	47,6	146	55,1	65	55,1	65	55,5
a) Exploitations enquêtées												
0 - 5			632,7	67,6	489,3	59,3	210,0	87,9	42,9	79,5		
5 - 10			234,8	95,8	205,7	80,3	170,4	61,0	68,9	59,6		
10 - 20			260,5	171,5	246,2	155,1	217,2	37,0	135,1	37,8		
20 - 50			131,4	92,2	131,7	90,7	139,4	31,1	94,4	32,3		
50 - 100			12,1	7,3	11,8	6,8	14,2	42,4	8,0	43,7		
100			1,9	1,1	1,7	0,9	14,2	47,1	8,0	43,7		
b) territoire fédéral (éleveurs, en milliers)												
0 - 5			632,7	67,6	489,3	59,3	210,0	87,9	42,9	79,5		
5 - 10			234,8	95,8	205,7	80,3	170,4	61,0	68,9	59,6		
10 - 20			260,5	171,5	246,2	155,1	217,2	37,0	135,1	37,8		
20 - 50			131,4	92,2	131,7	90,7	139,4	31,1	94,4	32,3		
50 - 100			12,1	7,3	11,8	6,8	14,2	42,4	8,0	43,7		
100			1,9	1,1	1,7	0,9	14,2	47,1	8,0	43,7		

1) Les chiffres concernant le territoire fédéral sont tirés du recensement agricole de mai 1971 et ne sont pas entièrement comparables avec les chiffres des années précédentes qui proviennent de la statistique du recensement du bétail.

Ces exploitations correspondent dans une large mesure aux très petits élevages de porcs. En revanche, dans toutes les autres catégories de taille on ne constate guère de changement (5 à 10 ha de S.A.U.), si ce n'est une nette progression des exploitations d'engraissement. On constate donc une évolution tout à fait parallèle à celle des exploitations enquêtées où les petites exploitations sont nettement sous-représentées. Le nombre relativement élevé des exploitations d'engraissement dans les exploitations sélectionnées pourrait venir en grande partie du fait que la région est excédentaire en porcelets.

Le tableau 18 offre une comparaison selon les mêmes critères des cheptels de porcs en général et des cheptels de truies. Il apparaît d'une part que le pourcentage de truies dans le cheptel global de porcs des exploitations enquêtées est nettement inférieur à ce qu'il est pour l'ensemble du territoire et, d'autre part, que pourcentages ont tendance à baisser dans les exploitations sélectionnées alors qu'ils augmentent au niveau fédéral.

Il faut en conclure que les besoins en porcelets ont augmenté dans les exploitations enquêtées. On observe en outre que les rapports entre pourcentages relatifs aux diverses catégories de taille des exploitations ne diffèrent pas sensiblement pour les populations enquêtées. Les pourcentages des catégories moyennes (d'environ 5 à 50 ha de S.A. U.) sont toujours supérieurs à ceux des catégories extrêmes. Il est intéressant de noter l'accroissement sensible du pourcentage des truies dans les petites exploitations de moins de 5 h a de S.A.U. qui, au niveau fédéral, est passé de 5,9 % en 1967 à 9,2% en 1971. Ceci est certainement dû en partie à une nouvelle réduction des petits cheptels de porcs d'abattage domestique, mais peut-être aussi à une nouvelle extension des élevages spécialisés de truies, gros utilisateurs de travail humain, dans les exploitations familiales où la main-d'oeuvre est abondante.

Tableau 18 : Evolution du pourcentage des truies dans le cheptel total de porcs de diverses catégories de taille des exploitations
 Comparaison entre les exploitations enquêtées et le territoire fédéral.

Catégories de tailles des exploitations de..... à moins de... ha de S.A.U.	1965			1967			1969			1971 (1)		
	Cheptel de porcs		%	Cheptel de porcs		%	Cheptel de porcs		%	Cheptel de porcs		%
	Total	dont truies		Total	dont truies		Total	dont truies		Total	dont truies	
	nombre		nombre		nombre		nombre		nombre		nombre	
0 - 5	91	-	209	22	-	287	-	35	-	124	4	3,2
5 - 10	244	8,6	2.477	200	10,5	2.678	8,1	205	12,2	98	-	-
10 - 20	2.378	7,0	4.514	425	8,1	4.678	8,1	443	7,7	3.283	231	7,0
20 - 50	3.170	10,5	1.758	135	9,4	2.223	9,4	127	9,5	5.485	512	9,3
50 - 100	1.330	7,5	789	28	7,7	757	7,7	16	5,7	3.092	227	7,3
100	662	11,8			3,5				2,1	1.343	49	3,6
	7.875	8,9	9.747	810	8,3	10.623	8,3	826	7,8	13.425	1.023	7,6
a) <u>Exploitations enquêtées</u>												
b) <u>territoire fédéral (cheptel, en milliers de têtes)</u>												
0 - 5			2.753,8	162,7	5,9	2.361,5	165,0	165,0	7,0	1.498	138	9,2
5 - 10			2.580,3	260,9	10,1	2.343,7	247,0	247,0	10,5	2.182	242	11,1
10 - 20			6.116,6	683,6	11,2	6.149,6	723,9	723,9	11,8	6.125	726	11,9
20 - 50			5.937,4	613,8	10,3	6.688,3	707,0	707,0	10,6	7.987	849	10,6
50 - 100			1.196,4	92,9	7,8	1.359,8	99,3	99,3	7,3	2.105	156	7,4
100			437,4	37,0	8,5	421,5	35,7	35,7	8,5			
			19.022,0	1.850,8	9,7	19.324,3	1.977,9	1.977,9	10,2	19.897	2.111	10,6

1) Les chiffres concernant le territoire fédéral sont tirés du recensement agricole de mai 1971 et ne sont pas entièrement comparables avec ceux des années précédentes, qui sont tirés de la statistique du recensement du bétail.

6.4 Circuits de commercialisation et structure des prix du porcelet

Tous les éleveurs de truies touchés par notre étude ont mis sur le marché du porcelet, une part plus ou moins importante de leur production. Un nombre relativement peu élevé d'exploitations s'était spécialisé dans la production de porcelets. Dans la très grande majorité des cas, il s'agissait d'exploitations d'élevage mixte engraisant une partie de leur production de porcelets. Vu le nombre réduit des exploitations spécialisées dans l'élevage de truies, il n'a malheureusement pas été possible de procéder à une analyse séparée et ces exploitations ont donc toujours été englobées dans les exploitations d'élevage mixte. Si l'on répartit les porcelets vendus par les exploitations enquêtées en cours d'année entre les cheptels de truies du mois de juin de l'année correspondante, on obtient un nombre de 8 porcelets vendus environ par truie (voir tableau 19). Ces ventes varient d'une année à l'autre ; dans l'ensemble elles ont eu tendance à augmenter jusqu'en 1969, puis à diminuer légèrement. Pour interpréter ces fluctuations, il faut toutefois tenir compte du fait que les cheptels de truies peuvent subir des variations saisonnières très diverses suivant les années, d'où la possibilité d'une certaine distorsion des chiffres de vente. En résumé, on peut néanmoins constater qu'en moyenne 50% environ des porcelets produits par les exploitations enquêtées sont vendus.

Il ressort en outre du tableau 19 que la vente directe de porcelets à des agriculteurs et à des engraisseurs joue un rôle plus important dans les exploitations enquêtées que dans les déclarations de gestion et de marché enregistrées au niveau fédéral. Alors que pour l'ensemble du territoire fédéral 68% environ des porcelets (voir tableau 10) suivent ce circuit de commercialisation, le chiffre correspondant pour les exploitations enquêtées est d'environ 80%. Il faut en outre observer que le secteur commercial est mieux approvisionné en période d'offre abondante et donc de prix peu élevés. Ceci ressort nettement des indices annuels qui révèlent qu'à des chiffres de vente aux agriculteurs et aux engraisseurs en augmentation relativement uniforme correspondent de très fortes variations des chiffres de vente aux entreprises commerciales.

L'évolution des prix révèle la même tendance pour les deux circuits de commercialisation. Toutefois, lorsque les porcelets sont vendus

TABLEAU 19 : L'importance et l'évolution des différentes destinations de porcelets vendus dans les exploitations examinées de 1965 à 1971

Année	Total		Quantité totale de porcelets vendus				Porcelets vendus			Effectif de truies (juin)	Qualité vendue de porcelets par truie		
	tête	tête	dent :		tête	%	Total	dent :					
			Commerces et coopératives					Agric. et engraisseurs		Commerces et coopératives		Agric. et engraisseurs	
			tête	%				tête	%	Commerces et coopératives	Agric. et engraisseurs	Commerces et coopératives	Agric. et engraisseurs
1965	4.421	972	22,0	3.449	78,0	82,5	95,2	79,5	697	6,3			
1966	5.436	823	15,1	4.613	84,9	101,4	80,6	106,3	753	7,2			
1967	6.225	1.267	20,4	4.958	79,6	116,1	124,0	114,2	810	7,7			
1968	7.030	1.567	22,3	5.463	77,7	131,1	153,5	125,9	847	8,3			
1969	6.909	1.262	18,3	5.647	81,7	128,9	123,6	130,1	826	8,4			
1970	7.474	1.399	18,7	6.075	81,3	139,4	137,0	140,0	941	7,9			
1971	8.009	1.654	20,7	6.355	79,3	149,4	162,0	146,4	1.023	7,8			
							Ø 1965/1967 = 100			tête			

aux entreprises commerciales on constate que les variations de l'évolution tant saisonnière qu'à moyen terme sont plus grands, ce qui résulte essentiellement de l'accentuation de la baisse. En moyenne, il se pourrait que les prix des porcelets vendus aux agriculteurs et aux engraisseurs soient supérieurs de 3 DM environ à celui des porcelets vendus aux entreprises commerciales (voir aussi le chapitre 5).

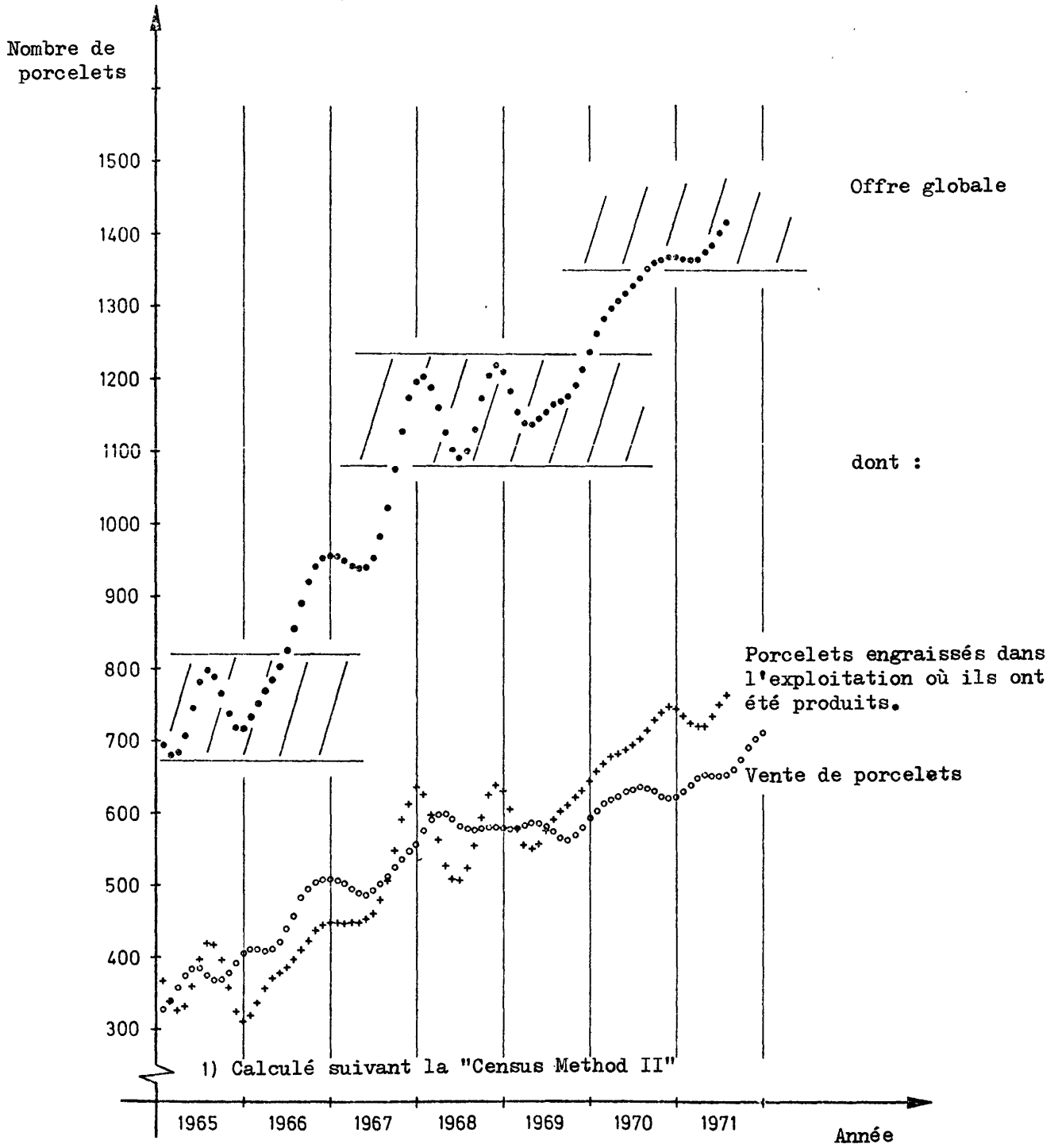
6.5 Analyse des variations à moyen terme de la production dans divers groupes d'exploitations

6.5.1 Production de porcelets

Le nombre de porcelets produits par les exploitations enquêtées n'apparaît pas immédiatement dans les déclarations. Celles-ci précisent plutôt les ventes mensuelles de porcelets et de porcs engraisés. Les quantités de porcelets vendus et produits ne sont identiques que pour le groupe très limité des exploitations d'élevage proprement dit. Dans les autres exploitations, une partie seulement des porcelets produits est vendue, le reste étant engraisé. Si, pour simplifier, on admet que c'est seulement dans des cas exceptionnels que les éleveurs de truies, eux-mêmes vendeurs de porcelets, achètent, en cas de besoin à court terme, des porcelets qu'ils engraisent dans leur propre exploitation, la quantité de porcelets produits par ces exploitations doit alors être calculée à partir du nombre de porcelets vendus et du nombre de porcs engraisés, compte tenu d'un décalage moyen de 5 mois environ, correspondant à la durée de l'engraissement. Le résultat de ces calculs est représenté dans le graphique 10 sous forme de l'évolution à moyen et à long terme de l'offre de porcelets commercialisés.

La production de porcelets, qui tend à long terme à augmenter fortement est nettement caractérisée par des paliers d'accroissement à moyen terme sur le prix dans le graphique par les hachures. Si l'on fait d'abord abstraction des variations de la production à moyen terme, relativement fortes dans les exploitations enquêtées, on constate que la courbe des variations dénote une très bonne adaptation aux conditions caractéristiques du territoire fédéral (voir graphique 9),

G R A P H I Q U E 10 : EVOLUTION A MOYEN ET A LONG TERME DE L'OFFRE DE PORCELETS COMMERCIALISABLES DANS LES EXPLOITATIONS D'ELEVAGE MIXTE, DE 1965 à 1971

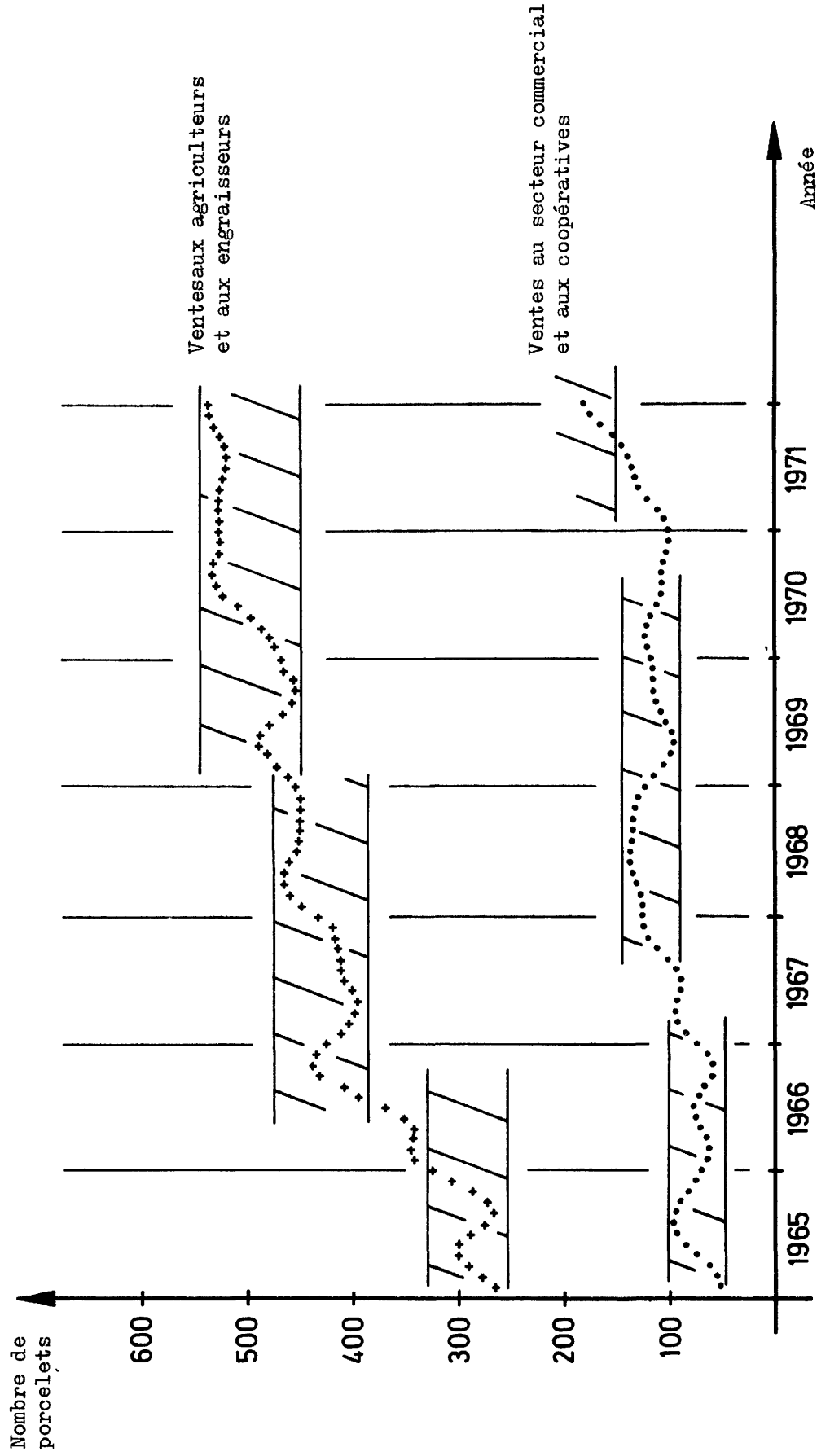


Ces variations à moyen terme assez fortes sont imputables d'abord à une augmentation plus vigoureuse à long terme de la production dans la région enquêtée que dans l'ensemble du territoire fédéral. Les réactions par paliers de la production à l'évolution des prix de marché entraîne généralement d'assez fortes fluctuations à moyen terme de la production. Il faut pourtant tenir compte sans aucun doute aussi du petit nombre des exploitations enquêtées qui ont un volume de production somme toute limité. En l'occurrence, le fait que des exploitations cessent leur production ou l'accroissement subit des capacités de production peuvent se traduire par des mouvements irréguliers du cours à moyen terme de la production. Sans doute cela ne devrait-il pas beaucoup affecter la valeur des résultats.

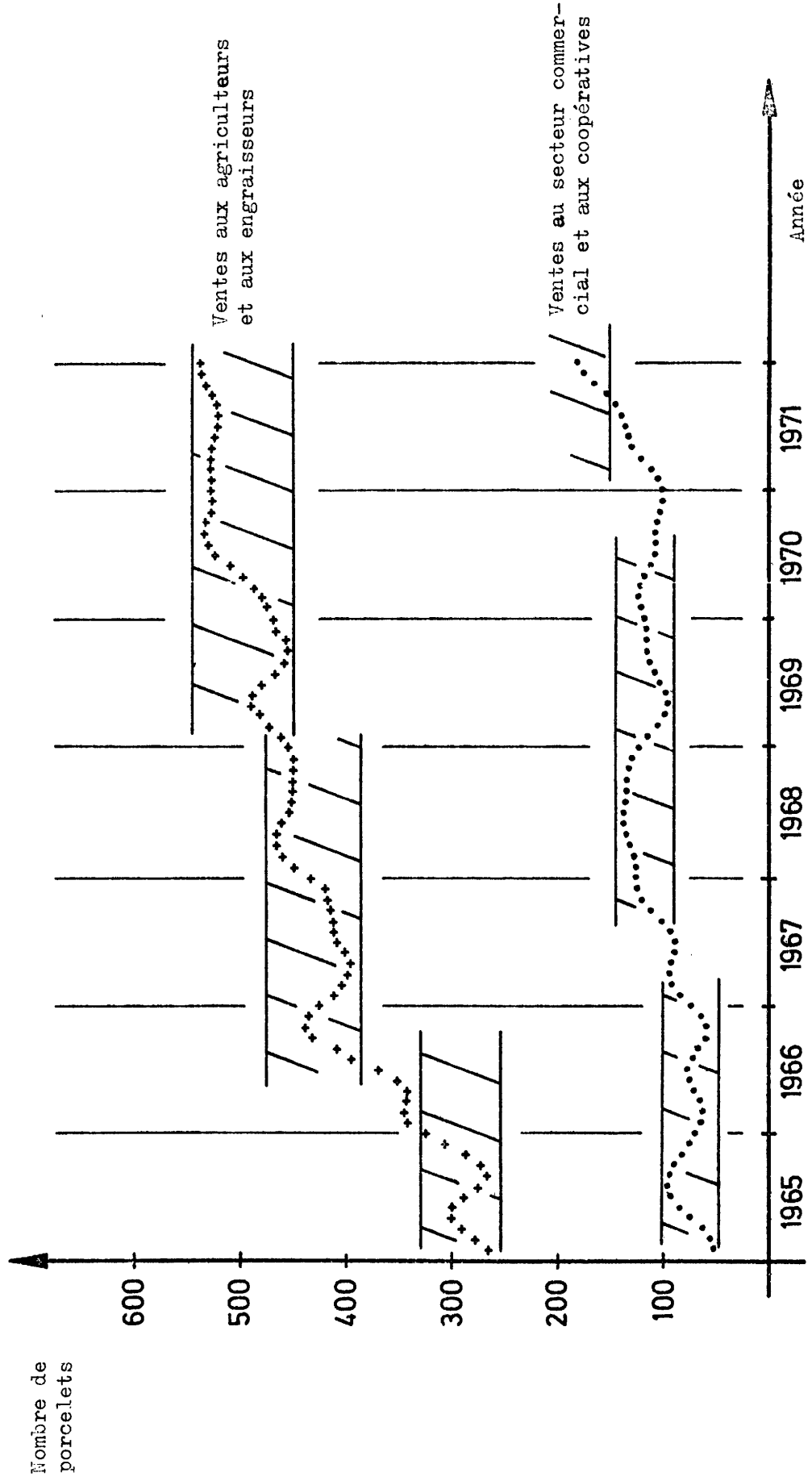
Si l'on répartit l'offre globale de porcelets commercialisables entre les postes "Ventes effectives" et "Engraissement dans l'exploitation" il apparaît que les deux secteurs sont à peu près équilibrés, mais que l'engraissement par le producteur joue un rôle déterminant depuis la campagne 1968/69. Les deux courbes font apparaître des variations à moyen terme, nettement plus importantes cependant dans le domaine de l'engraissement que dans celui de la vente. L'analyse de ces observations mérite d'être approfondie. Voyons tout d'abord la vente de porcelets.

Si l'on analyse la fluctuation à moyen terme des ventes de porcelets séparément pour les deux circuits de commercialisation "Commerce et coopératives" et "Agriculteurs et engraisseurs" (voir graphique 11), on note quelques différences très intéressantes. D'une part les variations à moyen terme des quantités de porcelets vendues au secteur commercial sont relativement plus prononcées et d'autre part il y a un décalage par rapport aux mouvements correspondants dans les ventes aux agriculteurs et aux engraisseurs. En outre, la demande des agriculteurs et des engraisseurs évolue surtout par à-coups, ce qui est moins net pour la vente aux entreprises commerciales.

G R A P H I Q U E II : EVOLUTION A MOYEN ET A LONG TERME DES VENTES DE PORCELETS PAR DIVERS CIRCUITS
COMMERCIAUX



G R A P H I Q U E n° 11 : E V O L U T I O N A M O Y E N E T A L O N G T E R M E D E S V E N T E S D E P O R C E L E T S P A R D I V E R S C I R C U I T S C O M M E R C I A U X



Cette situation pourrait s'expliquer de la manière suivante : il faut admettre au départ (ce qui a d'ailleurs été confirmé par les données relatives aux exploitations individuelles) que les producteurs de porcelets ne s'en tiennent pas à un seul circuit commercial. Comme ils ne sont pas en mesure d'ajuster exactement leur production à la demande des exploitations d'engraissement, ils disposent souvent d'une certaine réserve de production qui est soit vendue à des entreprises commerciales, soit engraisnée dans l'exploitation même. Lorsque les prix évoluent favorablement sur le marché du porc de boucherie, la demande de porcelets des entreprises d'engraissement augmente, ce qui se fait au détriment de la vente aux entreprises commerciales, comme le montre clairement le graphique 11. Mais, lorsque l'offre supplémentaire de porcelets, stimulée par une forte demande et des prix élevés arrive sur le marché, la demande des exploitations d'engraissement largement stabilisée à la suite de la chute des cours du porc de boucherie qui s'est produite entretemps, si bien qu'il en résulte un accroissement des ventes aux entreprises commerciales. Cette évolution est nette pour les années 1968 et 1971.

Bien que le nombre limité des exploitations enquêtées ait empêché de procéder à une subdivision plus poussée par catégories de taille des exploitations et des cheptels, les données relatives aux exploitations individuelles montrent clairement qu'il y a des phases d'ajustement à moyen terme de la production pour tous les types d'exploitation. Alors que pour les petites exploitations et quelques exploitations moyennes, il s'agit d'un véritable ajustement cyclique au sens du théorème de Cobweb, la grande majorité des exploitations accroissent leur capacités de production par à-coups plus ou moins marqués. Il n'a malheureusement pas été possible d'isoler ces différentes influences et de déterminer leurs effets respectifs sur les mouvements à moyen terme de la production.

6.5.2. Production de porcs de boucherie

De 1965 à 1971, la production de porcs de boucherie s'est accrue beaucoup plus dans les exploitations enquêtées qu'au niveau fédéral

(voir tableau 20). Alors qu'au niveau fédéral l'augmentation était d'un peu plus de 22% par rapport à la moyenne des trois années 1965 à 1967, elle était de 64 % pour l'ensemble des exploitations enquêtées. Si l'on ventile les porcs engraisés par les exploitations enquêtées entre les "Exploitations spécialisées dans l'engraissement" d'une part et les "Exploitations d'élevage mixte" d'autre part, on peut faire les intéressantes observations suivantes:

la production de porcs de boucherie des exploitations d'engraissement a eu tendance à diminuer au bénéfice des exploitations d'élevage mixte. A première vue, cette évolution semble contredire la conclusion tirée du tableau 17, selon laquelle la part des exploitations d'engraissement dans l'ensemble des exploitations étudiées est passée de 48% environ en 1965 à plus de 55% en 1971. Cette contradiction apparente ne peut s'expliquer que par le fait que la taille moyenne des cheptels a augmenté beaucoup plus rapidement dans les exploitations d'élevage mixte que dans les exploitations d'engraissement. Le problème de l'approvisionnement en porcelets de qualité est manifestement plus difficile à résoudre dans les grands cheptels, si bien que ces exploitations se trouvent souvent dans l'obligation de produire elles-mêmes des porcelets. Mais comme le fait apparaître la région étudiée, ce problème est nécessairement plus grave dans une région déficitaire en porcelets que dans une région excédentaire. Aussi ne peut-on, sans réserves, généraliser ces résultats.

Il faut en outre observer que l'accroissement de la production dans les exploitations d'engraissement a été bien plus régulier que dans les exploitations d'élevage mixte. En l'occurrence, les poussées de production enregistrées dans les exploitations mixtes sont particulièrement nettes en 1968 et 1971, années où les prix ont subi une baisse à moyen terme.

Après cet aperçu d'ensemble, il convient d'analyser l'évolution à moyen terme des chiffres de production de porcs d'engraissement dans les exploitations enquêtées. Le graphique 12 indique le résultat global des ventes de porcs de boucherie des exploitations.

Tableau 20 : Evolution de la production de porcs d'engraissement dans les exploitations enquêtées, de 1965 à 1971

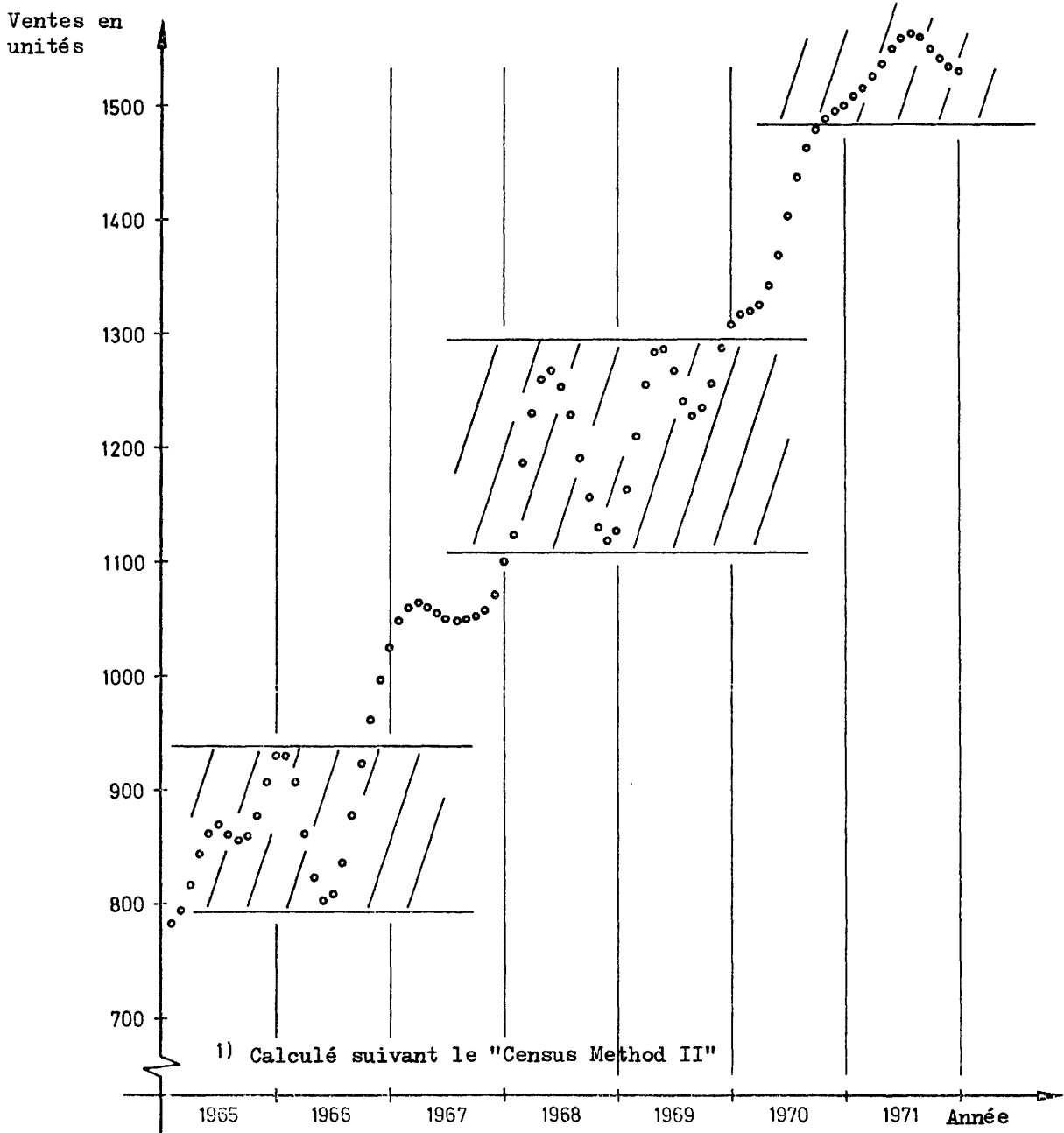
Année	Production de porcs d'engraissement				Production de porcs d'engraissement			Abattage de porcs sur le territoire fédéral	
	Exploitations d'engraissement		Exploitations mixtes		Ensemble des exploitations	Exploitations d'engraissement	Exploitations mixtes	1000	moyenne 1965/67 = 100
	têtes	%	têtes	%					
	têtes	%	têtes	%	moyenne 1965/67 = 100				
1965	10.109	56,3	4.422	43,7	89,9	87,9	92,7	25.095,7	100,0
1966	11.002	58,9	4.523	41,1	97,9	100,2	94,8	24.679,0	98,3
1967	12.613	57,4	5.372	42,6	112,2	111,9	112,6	25.532,7	101,7
1968	14.335	52,9	6.754	47,1	127,5	117,2	141,5	27.982,7	111,5
1969	14.996	53,2	7.011	46,8	133,4	123,4	146,9	28.166,0	112,2
1970	16.984	53,9	7.850	46,1	151,1	141,2	164,5	28.899,0	115,1
1971	18.437	51,8	8.882	48,2	164,0	147,7	186,1	30.671,4	122,2

Le volume de l'offre, qui augmente à long terme, est nettement caractérisé par des paliers à moyen terme qui, dans le graphique, sont mis en relief par des hachures. Les variations à moyen terme de la production, relativement fortes par rapport à la moyenne fédérale, pourraient s'expliquer encore une fois, comme pour la production de porcelets (voir section 6.5.1.), essentiellement par une tendance à l'accroissement de la production supérieure à la moyenne. Il ne fait pas de doute que le caractère relativement restreint du sondage accentue aussi quelque peu l'irrégularité de la courbe. Pourtant, on observe nettement des paliers à moyen terme.

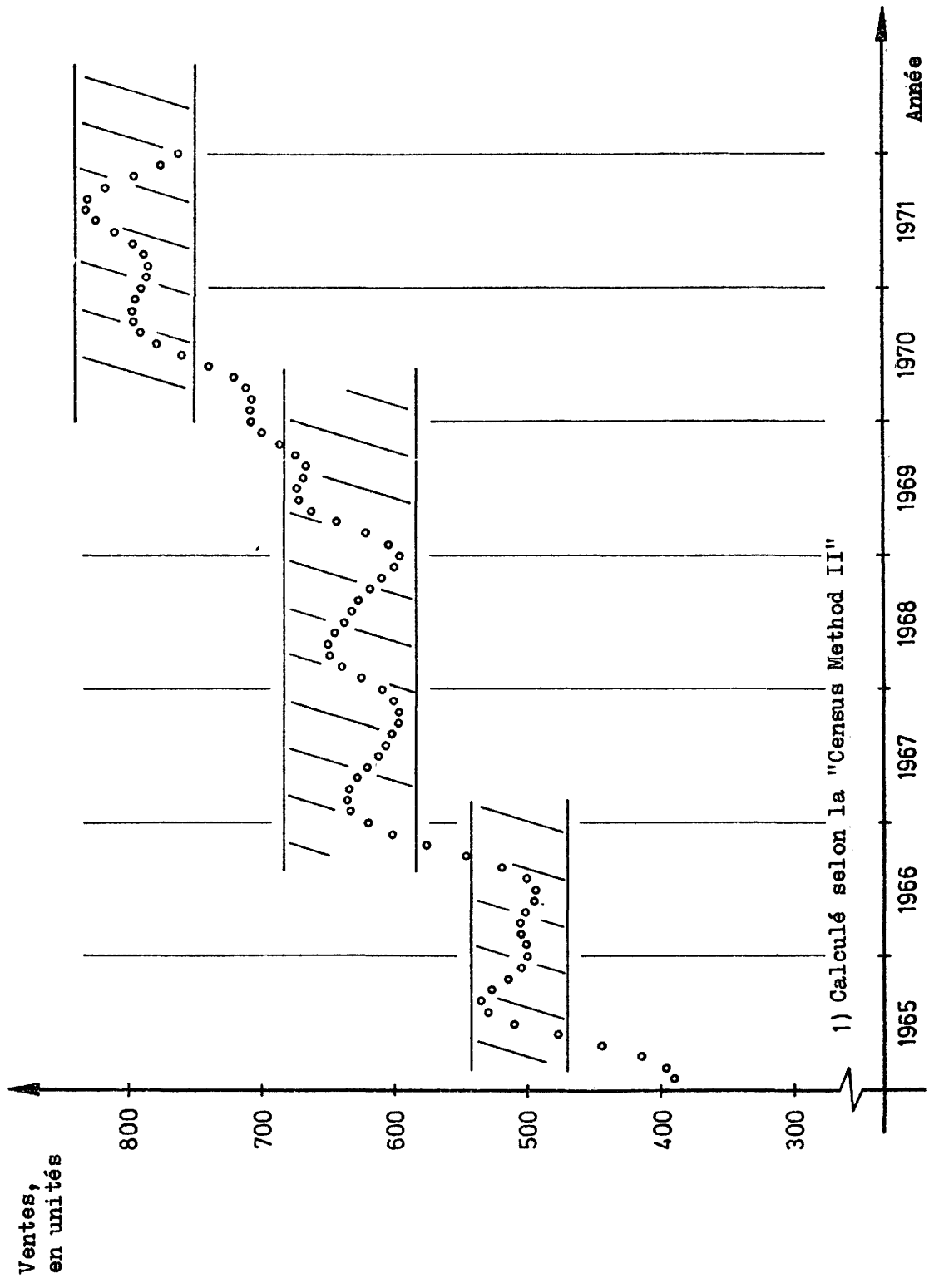
Si l'on compare l'évolution de la courbe avec le nombre d'abattages sur l'ensemble du territoire fédéral (voir graphique 9), on constate une étonnante concordance avec les mouvements à moyen terme de la production. Pour la moyenne des exploitations enquêtées, le palier de production qui suit immédiatement apparaît exactement au moment où, sur le territoire fédéral, l'offre atteint un plafond à moyen terme, c'est-à-dire en 1965, 1968 et 1971. Le seul écart constaté dans l'évolution de la production se situe en 1966, mais il est resté modéré. Tandis que la production était en régression absolue sur le territoire fédéral, elle augmentait légèrement dans les exploitations enquêtées. Dans les deux cas cependant, les quantités reproduites font apparaître un écart négatif par rapport à la tendance à long terme. En résumé, nous pouvons constater que les réactions à moyen terme de la production ont suivi la même évolution pour la moyenne des exploitations enquêtées que pour l'ensemble du territoire fédéral.

Des différences d'adoption très importantes et manifestement régulières apparaissent cependant entre les "Exploitations d'engraissement" et les "Exploitations d'élevage mixte". Ceci ressort nettement des graphiques 13 et 14, qui représentent respectivement l'évolution à moyen et à long terme de l'offre de ces deux catégories d'exploitations. S'il est vrai que les deux courbes de l'offre font nettement apparaître des paliers à moyen terme, il faut bien reconnaître que les

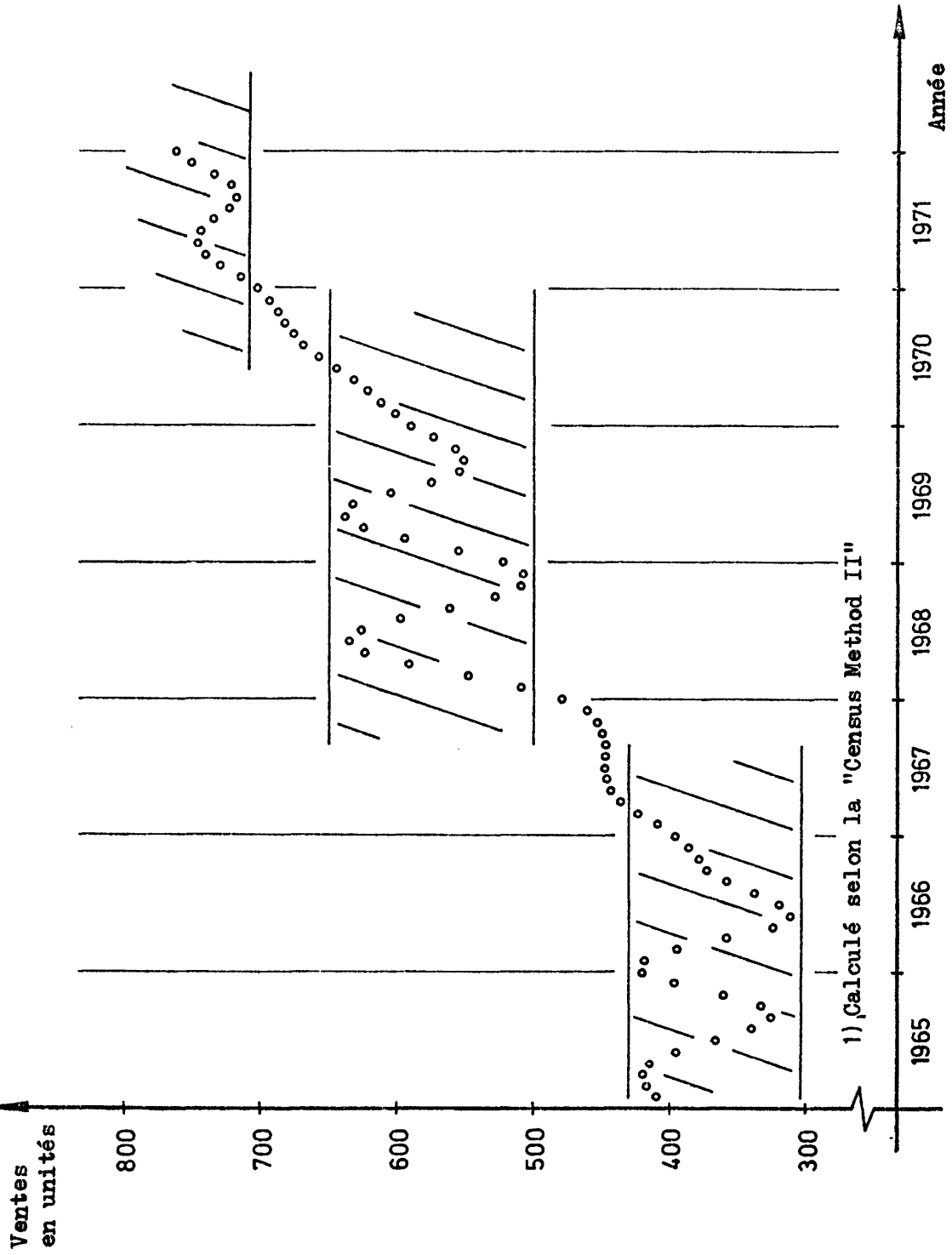
G R A P H I Q U E 12 : EVOLUTION A MOYEN ET A LONG TERME DES VENTES DE PORCS DE BOUCHERIE DE L'ENSEMBLE DES EXPLOITATIONS ENQUETEES, DE 1965 à 1971



G R A P H I Q U E 13 : EVOLUTION A MOYEN ET A LONG TERME DES VENTES DE PORCS DE BOUCHERIE DES "EXPLOITATIONS D'ENGRAISSEMENT", 1965 - 1971



G R A P H I Q U E 14 : EVOLUTION A MOYEN ET A LONG TERME DES VENTES DE PORCS DE BOUCHERIE DES "EXPLOITATIONS D'ELEVAGE MIXTE" , 1965 - 1971



variations de l'offre de porcs de boucherie des exploitations mixtes sont plus fortes et se produisent environ un an après celles des exploitations d'engraissement.

Ce phénomène particulièrement intéressant met en relief les différences de comportement des groupes d'exploitations ou des formes d'élevage participant à la production du porc. En effet, il ne peut s'expliquer que par le désir manifeste des exploitations d'engraissement d'accroître leurs capacités de production dès que la rentabilité augmente. Cet accroissement de la demande de porcelets entraîne une augmentation des prix et un accroissement consécutif de l'élevage de truies, qui ne peut toutefois être réalisé à relativement brève échéance que dans une mesure limitée par l'affectation à la reproduction de jeunes truies initialement destinées à l'engraissement ou par la réinsertion de truies de réforme dans le cycle de reproduction. Les porcelets supplémentaires ainsi produits et même une partie des porcelets des exploitations d'élevage mixte destinés à y être engraisés sont vendus aux exploitations d'engraissement en raison du niveau très avantageux des prix. L'excellente rentabilité de la production de porcelets incite en outre les éleveurs de truies à accroître encore leur cheptel en élevant davantage de jeunes truies.

L'adaptation relativement rapide des exploitations d'engraissement aux variations de la rentabilité aboutit, dès l'année où les prix sont élevés à moyen terme, à un accroissement de l'offre de ce groupe d'exploitations dont la production atteint l'année suivante son niveau maximum.

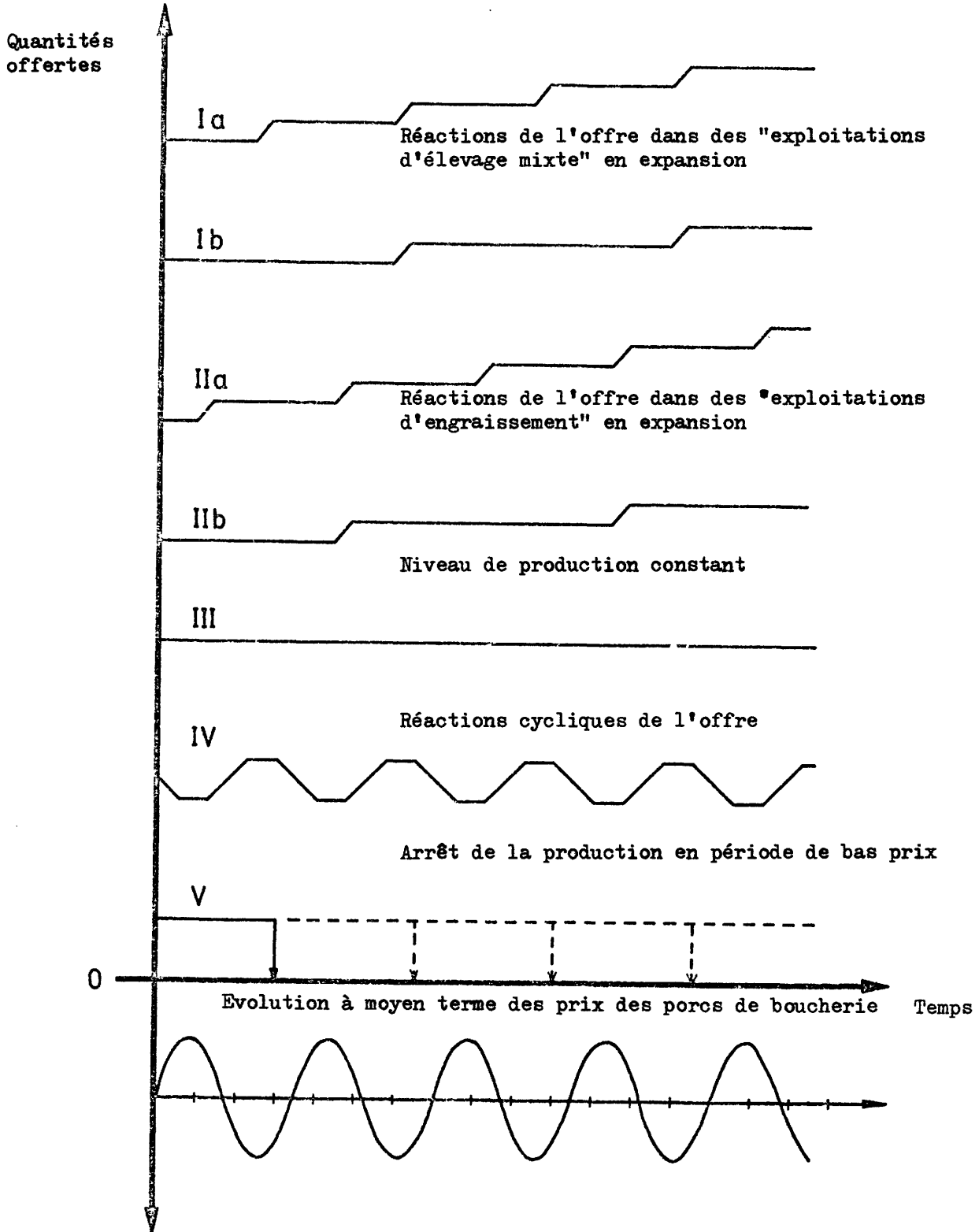
Comme entretemps les prix des porcs de boucherie ont recommencé à baisser à moyen terme, les cheptels des exploitations d'engraissement sont stabilisés. L'accroissement de l'offre de porcelets résultant de cette nouvelle augmentation des cheptels de truies se heurte alors à une stagnation de la demande, ce qui entraîne d'une part des chutes de prix considérables sur le marché des porcelets et d'autre part un accroissement du nombre de porcs engraisés dans les exploitations d'élevage mixte.

En même temps les cheptels de truies sont maintenus à leur niveau du moment, voire légèrement réduits. L'accroissement de l'offre de porcs de boucherie des exploitations d'élevage mixte atteint alors le marché avec un an de retard sur l'offre en augmentation des exploitations d'engraissement, ce qui se traduit par une offre excédentaire à moyen terme et par conséquent par une période de bas prix à moyen terme. Comme la consommation de viande porcine augmente en même temps que les revenus les prix du porc de boucherie ont de nouveau tendance à augmenter pour une offre stagnante à moyen terme ou même un léger recul, ce qui déclenche un nouveau processus d'adaptation.

Ce processus d'adaptation que nous venons de décrire pour les deux groupes d'exploitations représente l'agrégation de réactions très diverses de l'offre des exploitations, dont quelques exemples typiques sont schématiquement représentés dans le graphique 15, dans leur ordre d'apparition chronologique consécutive aux fluctuations à moyen terme des prix du porc de boucherie. En l'occurrence, nous avons d'abord distingué les réactions typiques de l'offre que notre étude a fait apparaître entre les exploitations d'élevage mixte (Ia et Ib) et les exploitations d'engraissement (IIa et IIb). Les variantes a et b ne se distinguent que par la fréquence des réactions de l'offre. Tandis que pour a chaque fluctuation de prix à moyen terme est suivie d'un accroissement de l'offre, il a été admis que pour b le changement s'opérait en deux temps. Dans la réalité économique on peut naturellement imaginer des irrégularités, mais celles-ci n'ont aucune influence sur le sens général ni sur la date du changement par rapport à l'évolution des prix.

Les solutions III, IV et V représentent des réactions d'adaptation pouvant se produire dans tous les groupes et types d'exploitation. Etant donné le nombre réduit des exploitations enquêtées, il n'est malheureusement pas possible de se prononcer exactement sur leur ampleur et leur importance relative dans les changements macro-économiques à moyen terme de la production.

GRAPHIQUE 15 : REPRESENTATION SCHEMATIQUE DE L'ORDRE D'APPARITION DE QUELQUES REACTIONS TYPIQUES DE L'OFFRE DES EXPLOITATIONS, CONSECUTIVES A DES FLUCTUATIONS A MOYEN TERME DES PRIX SUR LE MARCHE DU PORC DE BOUCHERIE



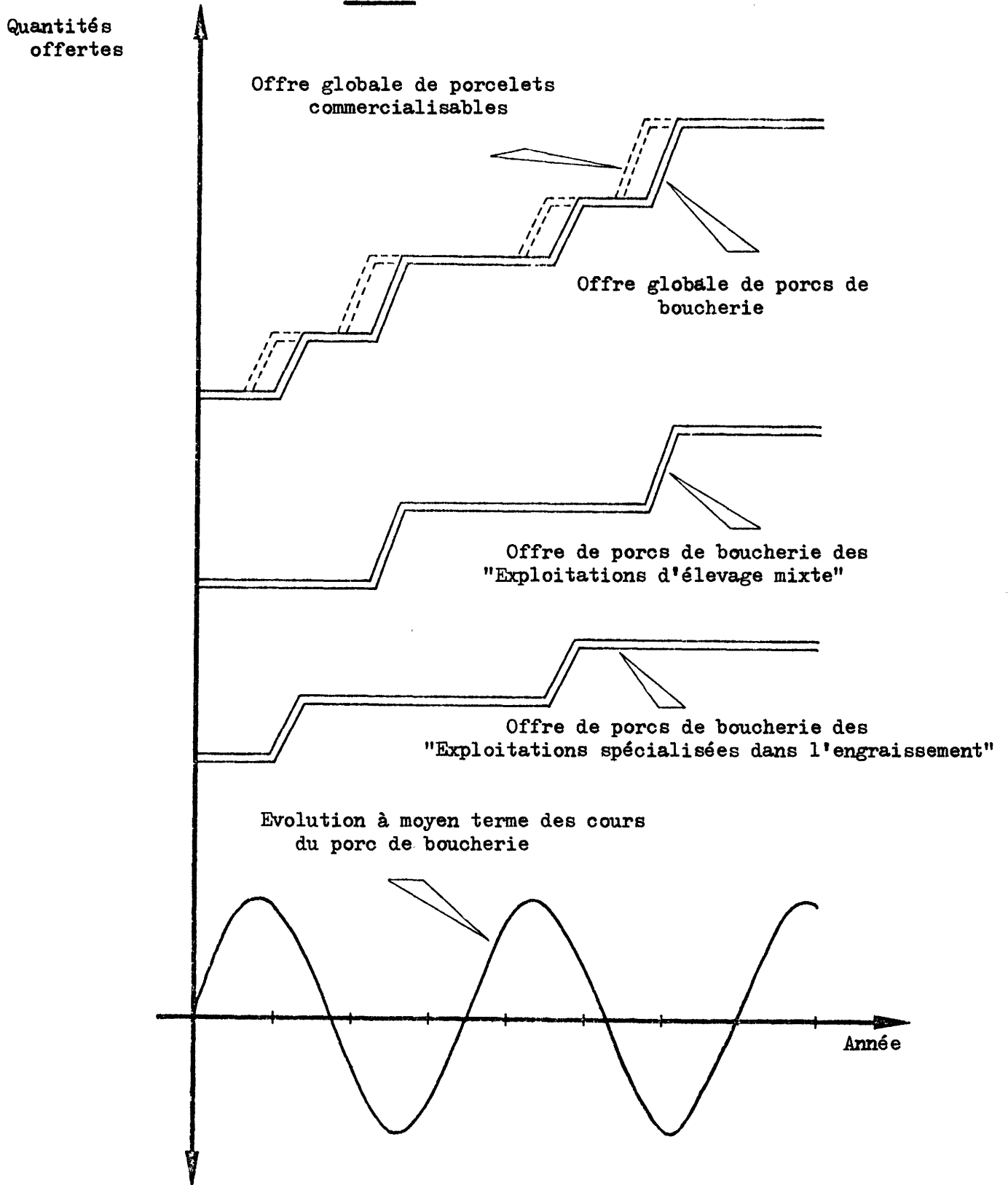
La présente analyse a pourtant démontré que ces différentes adaptations modifient sans le changer fondamentalement l'agrégat des réactions de l'offre des "exploitations mixtes" et des "exploitations d'engraissement".

Pour bien faire ressortir la politique d'offres de ces deux catégories d'exploitations, nous avons représenté de façon schématique dans le graphique 16 l'ordre d'apparition chronologique des réactions agrégées de l'offre à moyen terme des porcs de boucherie, consécutives aux fluctuations de prix. Il y a lieu de noter en particulier l'évolution chronologique de l'accroissement de l'offre dans les exploitations d'engraissement par rapport à celle de l'accroissement de l'offre dans les exploitations mixtes. Remarquons en particulier l'évolution chronologique des augmentations de l'offre dans les pures exploitations d'engraissement contrairement à ce qui se passe dans les exploitations d'élevage mixte.

Le processus d'adaptation décrit à partir des résultats empiriques et expliqué plus en détail à l'aide des schémas permet de tirer les conclusions suivantes :

- 1) Il n'est pas douteux que les producteurs de porcelets sont à l'origine de certaines variations à moyen terme de la production, qu'entraînent d'ailleurs inévitablement certains facteurs techniques de production. Toutefois leurs décisions pourraient bien être influencées de façon décisive par les exploitations d'engraissement et les acheteurs de porcelets.
- 2) L'accroissement de l'offre de porcs de boucherie des exploitations d'élevage mixte entraîne un excès d'offre à moyen terme et par conséquent un effondrement des prix. Le temps de retard enregistré est dû à la technique de production.
- 3) Par suite du décalage à moyen terme des courbes de l'offre, les exploitations d'engraissement tirent en moyenne de la vente de leurs porcs des recettes supérieures à celles qu'obtiennent les exploitations mixtes. Ce fait ne suffit toutefois pas à expliquer complètement les conditions de rentabilité, étant donné que les coûts de départ sont différents. On peut toutefois supposer que la rentabilité de l'engraissement de porcs est généralement moindre dans les exploitations mixtes. La question devrait être étudiée de plus près à l'aide des calculs de gestion précis.

G R A P H I Q U E 16 : REPRESENTATION SCHEMATIQUE DE L'ORDRE D'APPARITION
CHRONOLOGIQUE DE LA POLITIQUE D'OFFRE A MOYEN TERME
AGREGÉE DE DIVERS GROUPES D'EXPLOITATIONS D'ELEVAGE
PORCIN



7 EXAMEN DES MOYENS DE STABILISATION DES MARCHES DU PORCELET ET DU PORC DE BOUCHERIE

Avant d'analyser et d'évaluer les moyens de stabilisation du marché du porcelet et par conséquent aussi du marché du porc de boucherie, il y a lieu de se demander s'il faut essayer de réduire ou d'éliminer les fluctuations à moyen terme. Pour répondre à cette première question il faut étudier les inconvénients des mouvements à moyen terme des prix et des quantités. Il conviendra de se demander en outre si ces fluctuations n'auraient pas aussi des effets positifs et nous procéderons finalement à une appréciation définitive d'une part sous l'angle de l'économie générale et d'autre part sous l'angle exclusivement sectoriel (agricole).

La littérature spécialisée énumère les répercussions suivantes des mouvements à moyen terme des prix et des quantités ¹⁾:

- "le taux d'utilisation des capacités de production et de commercialisation étant variable, il en résulte une médiocre allocation des facteurs et, par conséquent, une élévation des coûts, qui, à long terme, se répercute aussi sur les prix dans un marché polypolistique.

- En outre, les variations des revenus liées aux variations des recettes et, par conséquent, les problèmes de liquidités ont des répercussions défavorables sur l'exploitation individuelle et sur le secteur.

- Ensuite, on peut montrer qu'une stabilisation de l'offre entraîne une élévation des recettes du producteur lorsque l'élasticité de la demande par rapport aux prix diminue avec la chute des cours ou est constante et supérieure à 1" ²⁾

1) J.V. Schrader, op. cit. p. 1

2) U. Koester, Allgemeine Analyse der Nachfrage nach Nahrungs und Genu mitteln. Bd. 1 von U. Koester und E. Bittermann, Theoretische und empirische Analyse der Nachfrage nach Nahrungs- und Genu mitteln auf der Erzeuger- und Verbraucherstufe. Bundesrepublik Deutschland 1950/51 - 1965/66. (Agrarwirtschaft, SH. 27) Hannover 1968, S.167 (Analyse globale de la demande de produits alimentaires et de stimulants. Volume 1. de U. Koester et E. Bittermann, analyse théorique et empirique de la demande de produits alimentaires et de stimulants au niveau du producteur et du consommateur. République fédérale d'Allemagne 1950/51 - 1965/66. - Agrarwirtschaft, SH 27 -Hannover 1968, p. 167).

Il est possible que sous cet aspect (du moins depuis le milieu des années 60) la première répercussion évoquée n'ait pas joué un grand rôle sur le marché. Manifestement elle est une déduction théorique du théorème de Cobweb, dans laquelle il n'a pas été tenu compte du fait que le marché du porc est un marché en expansion où l'offre effective n'est, en période de prix élevés à moyen terme, que de très peu inférieure à ce qu'elle était au cours de la période de bas prix précédente ou même la dépasse. Les variations à moyen terme de la production sont provoquées moins par de réels ajustements cycliques de la production, c'est-à-dire par un accroissement ou une réduction de la production dans le cadre des capacités existantes, que par le renforcement par à-coups des capacités de production, le maintien du niveau atteint et l'abandon définitif de l'élevage de porcs.

Par contre, il faut souscrire à l'idée selon laquelle les fluctuations de prix à moyen terme en période de bas prix mettent sans aucun doute les agriculteurs dans de sérieux embarras de liquidités. Certes, ils pourraient y faire face grâce aux bénéfices réalisés en période de prix élevés, mais l'expérience montre que la plupart des éleveurs de porcs ne le font pas. C'est pourquoi et parce qu'il est possible, en stabilisant la production en fonction de l'élasticité de la demande par rapport aux prix de la viande de porc, de provoquer, au moins à moyen terme, une élévation générale des recettes des producteurs, il pourrait apparaître souhaitable sous l'angle de la politique agricole, de tempérer les mouvements à moyen terme de la production.

En revanche, du point de vue macro-économique, la raison invoquée pour stabiliser la production serait moins défendable, car cela entraînerait soit des manques à gagner dans le secteur commercial et dans le secteur de la transformation soit une augmentation des dépenses de consommation.

Du point de vue de la politique agricole, il ne faut pas oublier non plus qu'une stabilisation des prix peut entraîner la constitution de gros cheptels supplémentaires, étant donné que le risque lié à l'investissement peut être mieux calculé dans ces conditions, à moins que la création de telles unités de production ne soit interdite par des textes ad hoc. Le changement structurel pourrait être accéléré sous l'effet d'une tendance à l'écrasement des prix dans le premier cas et ralenti dans le second.

L'analyse des diverses répercussions des mouvements à moyen terme des prix et des quantités sur le marché du porc fait apparaître clairement qu'une stabilisation du marché, si elle est possible, présente pour l'agriculture certains avantages qui ne doivent cependant pas être considérées sans réserves.

En outre, avant de discuter des mesures de stabilisation théoriquement envisageables, il convient d'abord de tirer au clair la question de savoir si le problème des mouvements à moyen terme des prix et des quantités ne pourrait se régler de lui-même, étant donné que les structures changent continuellement dans le secteur de l'élevage de porcs et entraînent un accroissement des cheptels moyens. Nous pouvons anticiper sur la réponse et dire qu'il ne faut pas s'attendre à pareille évolution. Certes, il faut partir du principe que l'accroissement des effectifs et une utilisation presque optimale des capacités entraînent un nivellement des réactions cycliques réelles de l'offre au sens du théorème de Cobweb (variations du cheptel dans le cadre de capacités données).

En revanche, compte tenu de la croissance continue de l'économie générale, il ne faut pas s'attendre à une stagnation de la demande globale de viande de porc, ce qui implique pour l'avenir aussi la nécessité d'ajuster continuellement la production à l'accroissement de la demande. Etant donné les conditions de production sur le marché du porc, il ne faut pas escompter qu'un tel ajustement puisse se faire sans à-coups. Pour qu'il en soit ainsi il faudrait disposer d'une information complète sur l'évolution à moyen terme de la demande et avoir la possibilité d'orienter avec précision l'ensemble de la production

de porcs, ce qui, en raison de la situation du marché est irréalisable ¹⁾. Même une réduction des variations à moyen terme de la production n'entraîne pas nécessairement une atténuation des fluctuations de prix. Bien au contraire il faut considérer que plus le marché de la consommation de viande de porc se sature, plus l'élasticité de la demande par rapport aux prix tend à diminuer. Il en résulte de ce chef une plus grande flexibilité des prix, c'est-à-dire que des variations quantitatives de même amplitude ont tendance à provoquer des fluctuations de prix plus en plus grandes ou, à l'inverse, que des fluctuations de prix de même amplitude peuvent être causées par des variations quantitatives de plus en plus faibles. Si, sur le plan pratique de la politique agricole, et compte tenu des réflexions ci-dessus, on veut malgré tout essayer de stabiliser le marché du porc, il faut comparer entre eux les moyens de stabilisation théoriquement imaginables. C'est ce que nous allons faire au chapitre suivant.

Voir : G. Schmitt, Zyklische Angebotsschwankungen und Marktform. "Agrarwirtschaft", Jg. 15, Hannover 1966, S.177 - 187 sowie die daran anschließende Diskussion, veröffentlicht ebenfalls in nachfolgenden Heften der "Agrarwirtschaft" (variations cycliques de l'offre et forme de marché) "Agrarwirtschaft", 15ème année, Hanovre 1966, p. 177 à 187 ainsi que la polémique qui a suivi, publiée également dans les livraisons suivantes de "Agrarwirtschaft".

7.1. Description des moyens étudiés dans la littérature spécialisée en vue de stabiliser les mouvements à moyen terme sur le marché du porc.

L'exposé ci-après est essentiellement fondé sur l'étude, déjà citée par ailleurs, de Plate et de Böckenhoff ¹⁾ sur les "Möglichkeiten sur Stabilisierung des Schlachtscheinemarktes in der EWG" (possibilités de stabilisation du marché du porc de boucherie dans la CEE) présentée en 1962. Nous nous limiterons aux mesures jugées recommandables dans la pratique par Plate et Böckenhoff, car nous estimons avec eux que les mesures à caractère nettement dirigiste, telles que la taxation ou le contingentement de la production de porcs de boucherie et de l'élevage de truies reproductrices devraient être exclues d'emblée pour des raisons de principe mais surtout pour des raisons techniques. Les exposés de Plate et Böckenhoff ont été complétés par d'autres recommandations figurant dans la littérature spécialisée.

7.1.1. Information permanente des producteurs

Plate et Böckenhoff estiment que l'appréciation erronée de l'évolution du marché par les producteurs et l'organisation de la production qui en découle sont les causes principales des variations cycliques.

Ils en concluent logiquement une information permanente des producteurs sur l'évolution de la production et l'évolution du marché qui doit en résulter, assortie de recommandations bien étudiées, pourrait donner de bons résultats. Cette mesure serait aussi particulièrement recommandable parce qu'elle tiendrait compte de la situation du marché et n'entraînerait qu'un minimum de travail administratif et de frais. De plus, les prévisions pourraient être rendues plus efficaces encore si, à côté de la production en cours, on pouvait aussi tenir compte de données sur la production envisagée.

1) R. Plate et E. Böckenhoff, op. cit. p. 51 et suivantes.

Hrubesch estime que le système des recommandations globales, qui fonctionne en R.F.A. en matière de production, n'exploite pas au mieux les possibilités existantes. Il se prononce en faveur d'un système dans lequel des recommandations officielles adaptées aux différentes catégories de taille de cheptel seraient adressées aux producteurs de truies, pour leur préciser les changements à apporter à leur production individuelle.

7.1.2. Equilibrage de l'offre par le truchement du commerce extérieur

On pourrait théoriquement imaginer aussi d'utiliser le commerce extérieur pour stabiliser les variations à moyen terme de la production. La littérature spécialisée n'accorde d'une façon générale que des chances de réussite très faibles à cette possibilité parce que

- la production des Six assure presque l'auto-alimentation de la Communauté, avec parfois des excédents de production temporaires et que cette situation sera beaucoup marquée après l'élargissement de la CEE,
- le niveau des prix du porc de boucherie est plus élevé dans la CEE que sur le marché mondial et que, par conséquent, il ne peut y avoir d'exportations que moyennant des restitutions,
- enfin, par rapport au marché intérieur, les débouchés extérieurs qui s'offrent à la viande porcine d'une Communauté élargie sont beaucoup trop réduits pour pouvoir absorber sans mal les à-coups de la demande.

7.1.3. Equilibrage de l'offre par le stockage

La littérature spécialisée ne croit guère à la possibilité de régulariser l'offre grâce au stockage de viande de porc en cas de variations à moyen terme de la production.

P. Hrubesch, Immer noch Schweinezyklus : Empfehlungen an die Landwirtschaft müssen stärker differenzieren. "DIW-Wochenbericht", Nr.7 Berlin 1972, S.61 ff. (toujours à propos du cycle du porc : Les recommandations au secteur agricole doivent être plus différenciées. "DIW-Wochenbericht" n° 7, Berlin 1972, p. 61 et suivantes.

Abstraction faite de ce que les coûts du stockage sont loin d'être négligeables, sans oublier notamment la moins-value résultant de la congélation de la viande, la durée du stockage ne devrait guère dépasser six mois pour des raisons de qualité. Comme la rotation des stocks ne peut guère être envisagée à cause des coûts élevés de l'opération, cette durée de stockage est loin de suffire pour couvrir la période de plus de 18 mois qui s'écoule entre un plafond et un plancher de production. Il faut en outre considérer que les fluctuations à moyen terme des prix dans la CEE ne permettent pas de couvrir les frais de stockage. Si l'on voulait recourir au stockage, il faudrait donc nécessairement faire appel à des crédits publics dont l'importance devrait être appréciée fonction des résultats obtenus.

7.1.4. Abattage de truies pleines et/ou de porcelets

Etant donné que les truies pleines et les porcelets se trouvent au début de la chaîne de production de l'élevage porcin, il est logique de penser qu'il est possible de limiter le risque d'un accroissement à moyen terme des effectifs en intervenant directement au niveau des cheptels. La mise en oeuvre d'une telle mesure n'est possible que moyennant certaines conditions qui ne sont pas considérées comme satisfaisantes dans la CEE par les auteurs spécialisés. Ceux-ci soulignent que le système de commercialisation des porcs de boucherie n'est pas organisé dans les pays membres, sauf aux Pays-Bas, de façon suffisamment stricte pour que l'on puisse contrôler avec assez de soin le paiement des primes nécessaires. Il faut observer en outre qu'il est extrêmement difficile de fixer le niveau idéal de la prime d'une part et que, d'autre part, si ce système était institutionnalisé, le risque du producteur serait diminué, ce qui risquerait d'entraîner une surproduction. Aussi cette mesure n'est-elle considérée comme appropriée que des cas extrêmes, l'application de la mesure étant

alors contrôlée par un organisme de l'Etat. Dans ce cas, le niveau de fixation du montant des primes ou des prix d'achat n'aurait pas une importance aussi grande, puisque le volume de l'intervention sur le marché ne serait pas déterminé par le niveau des primes, et qu'il s'agirait au contraire d'une mesure provisoire de durée et d'ampleur limitées.

7.1.5. Renforcement de la concurrence dans le secteur de la distribution

Les fluctuations des prix à moyen terme sur le marché du porc de boucherie sont certainement encore amplifiées par l'évolution des marges dans le secteur de la transformation de la viande. La littérature spécialisée ne dit pas clairement si cette évolution est due à une concurrence imparfaite (1) ou si elle est une répercussion nécessaire, sur les calculs de gestion, de la variation du taux d'utilisation des capacités (2). C'est avec un grand scepticisme qu'on envisage pourtant à l'unanimité la possibilité de parvenir à renforcer durablement la concurrence jusqu'au stade du commerce de détail grâce à des mesures directes, par exemple par la création d'organisations autonomes de commercialisation agricole. Mais la création de telles organisations au niveau du détail serait très onéreuse, risquerait de compromettre les possibilités de livraison aux entreprises travaillant jusque là dans le commerce de détail et pourrait provoquer une concurrence ruineuse, si bien que les inconvénients pourraient, le cas échéant, dépasser de loin les avantages supposés.

7.1.6. Stabilisation des prix par octroi de subventions ou perception de taxes variables

1) R. Plate, E. Böckenhoff, op. cit., p. 38

2) D. Hiss, Offene Fragen bei der Beurteilung der Wirkungen von Handelsspannen. In : Landwirtschaftliche Marktforschung in Deutschland, Hrsg. G. Schmitt, München, Basel, Wien, 1967, S.267 (Questions ouvertes concernant l'appréciation des incidences des marges commerciales. Dans "Landwirtschaftliche Marktforschung in Deutschland (Etude au marche agricole en Allemagne) éditée par G. Schmitt, Munich, Bâle, Vienne, 1967, p. 267)

La stabilisation éventuelle des prix à la production par le versement ou le prélèvement de montants compensatoires variables n'aurait pas, d'après Plate et Böckenhoff, d'effet aussi marqué sur l'ensemble du système économique qu'une taxation directe. Le prix du marché conserve sa fonction de régulation de l'offre et de la demande, mais sa fonction d'orientation de la production est néanmoins réduite, voire supprimée. Entre le prix du marché et le prix à la production s'intercale un facteur de stabilisation, si bien que les variations du marché n'ont qu'une incidence partielle ou nulle sur les prix à la production. "L'interaction entre les prix et la production est donc rompue et on peut en escompter une atténuation du cycle" (1).

Pour des raisons techniques ce moyen de stabilisation des prix n'est pas considéré comme utilisable dans la CEE ; en effet, d'une part la fixation d'un prix d'orientation ou de garantie comme base de calcul des montants différentiels se heurte à de grosses difficultés et d'autre part, il est pratiquement impossible de procéder au contrôle nécessaire des contrats de vente individuels, étant donné la multitude des possibilités de commercialisation du porc de boucherie.

1) R. Plate, E. Böckenhoff, Op. cit. p. 31

7.2. Appréciations des divers moyens de stabilisation à la lumière de la présente étude

La description ci-dessus des moyens de stabilisation, qui est tirée pour l'essentiel de Plate et Böckenhoff, fait ressortir, à la fois l'efficacité probable et l'utilité technique de ces moyens dans l'ordre où nous les avons présentés (1). Pour savoir si une seule mesure ou, éventuellement, la combinaison de plusieurs mesures, permet en fin de compte de contribuer à stabiliser les variations à moyen terme sur le marché du porc et peut ainsi être utilisée avec des chances de succès, il faut, à notre avis, examiner s'il est exact comme l'idée en est très répandue, qu'une diminution des fluctuations de prix à la production entraîne une diminution des variations de la production. Dans le cas contraire, les mesures doivent avant tout être appréciées en fonction de leur aptitude à réaliser l'objectif partiel que représente l'élimination des problèmes de liquidités.

Les résultats de la présente étude nous amènent à nier l'existence d'une relation fixe entre les fluctuations des prix à la production et les variations ultérieures de l'offre de procelets et, par suite, de porcs de boucherie. D'une part, les mouvements à moyen terme de la production n'ont pu être expliqués dans le modèle macroéconomique que pour moins de 50% par des fluctuations de prix antérieures. Ceci n'infirmé évidemment pas le fait que les fluctuations à moyen terme des prix exercent une influence considérable sur le moment des décisions prises en matière de production. L'ampleur du changement de production pourrait par contre être déterminée dans une large mesure par des facteurs propres aux exploitations, comme l'effectif de la main-d'oeuvre, l'orientation de la production, les possibilités d'extension des capacités de stabulation, des modifications de la technique de production, des changements de système de commercialisation, etc...

1) R. Plate, E. Böckenhoff, loc. cit., p.52

Comme permettent de la montrer des analyses de gestion, les mouvements à moyen terme de la production sont moins provoqués par des réactions cycliques réelles de l'offre que par des adaptations par à-coups à une demande croissante. Comme il ne faudrait s'attendre à une atténuation des variations de la production par suite d'une réduction des fluctuations de prix qu'en cas de réaction cyclique de l'offre, on ne peut pas escompter une atténuation automatique des variations de la production lorsque les fluctuations de prix diminuent.

Indépendamment de cela, il faut considérer qu'à mesure que l'élasticité de la demande par rapport aux prix tend à se réduire, la flexibilité des prix augmente sur le marché du porc, c'est-à-dire que des variations quantitatives relativement comparables entraînent des variations relativement plus fortes des prix (voir chapitre 7).

Dans ces conditions, il convient d'analyser surtout l'incidence sur les liquidités des mesures déjà évoquées qui jusqu'ici ont été proposées pour atténuer les mouvements de prix cycliques. Il s'agit notamment des mesures prévoyant une action directe sur le volume de l'offre de viande porcine ou de porcelets sur le marché :

- Régulation du commerce extérieur
- stockage de viande et
- abattage de truies et/ou de porcelets.

Moyennant la mise en oeuvre de crédits suffisants, il serait possible, du moins en théorie, de maintenir en période de baisse les prix à la production des porcs de boucherie, à un niveau qui permettrait de couvrir les coûts spécifiques variables moyens de la production de porcs. Toutefois, il n'est guère possible d'appliquer, en période de prix élevés, des mesures analogues visant à contenir ces derniers:

- Sur le plan de la technique de production il est impossible d'accroître à court terme l'offre intérieure ;
- La viande de stock est offerte sur un marché restreint dont les liens avec le marché de la viande fraîche sont très tenus ;
- Sur le plan de la politique agricole, il est difficile de faciliter l'importation en période de prix élevés ;
- et finalement, on peut aussi se demander si les quantités de viande porcine disponibles sur les marchés des pays tiers peuvent assurer cette fonction de régularisation.

L'application de ces mesures entraînerait donc, outre une diminution du risque, une élévation de la moyenne des recettes. Il en résulterait un nouvel accroissement de l'offre qui exercerait à son tour une pression sur les prix. L'accroissement des dépenses auquel il faudrait s'attendre ainsi que les difficultés générales d'application ne font pas apparaître ces mesures comme des moyens appropriés pour apporter une solution durable aux problèmes de liquidités de l'élevage de porcs. Elles pourraient tout au plus être utilisées occasionnellement dans des situations extrêmes et servir en quelque sorte de secours d'urgence.

Indépendamment de la question de savoir si l'introduction de mesures directes visant à stimuler la concurrence dans le secteur de la distribution peut vraiment donner des résultats positifs, il y a lieu en tout cas de considérer qu'elle ne convient pas pour améliorer la situation des liquidités. En revanche, le prélèvement ou le versement de montants compensatoires vise précisément à pallier ces difficultés de trésorerie. Mais nous considérons que la création d'une caisse centrale de compensation de ce genre ne convient ni pour les divers pays de la CEE, ni pour l'ensemble de la CEE. En appliquant cette mesure, il faudrait en outre s'attendre à une pression accrue de l'offre par suite de l'atténuation du risque lié à la production.

Il est sans aucun doute utile et rationnel d'informer les producteurs de l'évolution de la production et du marché. Tout accroissement de la transparence du marché contribue certainement à améliorer la position des facteurs d'offre individuels sur le marché et finalement aussi à orienter leurs décisions en matière de production. Cependant, compte tenu de la structure de production des élevages de truies et de porcs d'engraissement, il ne faut pas s'attendre à ce que la production s'adapte sans difficultés à l'accroissement de la demande, si parfaite que puisse être l'analyse des données statistiques. Cette mesure permettra seulement une orientation grossière puisque le producteur individuel restera en définitive entièrement libre de sa décision pour organiser sa production ¹⁾.

1) R. Plate, Angebotsschwankungen bei Agrarprodukten : Ursachen und Gegenmittel. In : Landwirtschaftliche Marktforschung in Deutschland, Hrsg. G. Schmitt, München, Basel, Wien, 1967, S. 220
(Variations de l'offre de produits agricoles, causes et remèdes, dans : Etudes du marché agricole en Allemagne, édité par G. Schmitt, Munich, Bâle, Vienne, 1967, page 220)

De même, la proposition de Hrubesch (1) d'améliorer l'orientation de la production par la diversification des recommandations faites aux éleveurs de truies doit également être considérée comme peu réaliste. Indépendamment du fait que l'établissement d'une prévision à moyen terme de la demande est beaucoup plus difficile que Hrubesch ne veut le faire croire, d'une part, et que, d'autre part, il n'est guère possible dans la pratique d'ajuster exactement l'importance du cheptel aux recommandations, il serait peu réaliste d'admettre que les producteurs s'orientent davantage en fonction de recommandations qu'en fonction des données propres à leur exploitation. La solution des problèmes de liquidités ne se trouve donc pas, à notre avis, dans une information permanente des producteurs.

L'examen des possibilités offertes par les mesures de stabilisation énumérées pour résoudre les problèmes de liquidités peut finalement être résumé en ce sens qu'aucune de ces mesures ne nous paraît, en fin de compte, de nature à permettre la réalisation sur le plan macro-économique de l'objectif recherché. Cependant, si des exploitations individuelles ou des groupes d'exploitations étaient intéressés par cet équilibre des recettes, il reviendrait à leur initiative ou à l'initiative d'organismes de droit privé d'inventer une formule qui facilite et garantisse à l'exploitation individuelle un équilibre durable de leurs revenus. Actuellement, on discute, entre autres, d'un projet prévoyant que dans les pays de la CEE aussi, à l'instar du système de péréquation déjà appliqué par des abat-toirs néerlandais, on instaure un système d'accords contractuels pluriannuels permettant de réduire les fluctuations de prix à la production par un système de compensation appliqué à chaque entreprise en particulier.(2)

(1) P. Hrubesch, Op. cit. pages 62 et suivantes.

(2) C. Weiers et J. Antony, Op. cit. pages 81 et suivantes.

Il serait possible d'envisager la forme d'organisation suivante : plusieurs exploitations intéressées concluent, par exemple avec une entreprise de commercialisation, un contrat pluriannuel (correspondant à la durée d'au moins une période de fluctuation) pour la fourniture et l'enlèvement de porcs de boucherie. Le contrat prévoit en outre un prix plancher à la production fondé sur des coûts moyens, qui devrait couvrir au moins les coûts spécifiques variables de la production et résoudre ainsi le problème des liquidités. Si le prix du marché est inférieur au prix plancher convenu, la différence est versée par l'entreprise de commercialisation, mais un compte spécial ouvert pour l'exploitation individuelle considérée, est simultanément débité du même montant. Si le prix de marché dépasse le prix plancher, la différence positive n'est versée qu'à partir du moment où le débit correspondant à la période de baisse de prix est résorbé. Ce type de contrat pourrait intéresser aussi les producteurs de porcelets qui bénéficieraient d'un prix plancher garanti calculé en fonction du prix plancher à la production. En l'occurrence, les "différences positives" obtenues à la vente des porcs engraisés devraient être réparties entre les producteurs de porcelets et les engraisseurs selon une clé de répartition fixée d'avance. Un système analogue devrait être adopté pour les majorations accordées au titre de la qualité.

La différence fondamentale entre cette variante de contrat et les nombreuses formes d'accords existants réside dans la gestion d'un compte de compensation par exploitation, celle-ci en assumant aussi la responsabilité. Le risque lié à la production et au marché continue d'être assumé à moyen et à long terme par le producteur de porcs, mais les problèmes de trésorerie à court terme sont résolus. Or, l'application d'un tel système de compensation n'entraînerait pas une majoration des prix moyens à la production et il n'en résulterait aucun danger de surproduction structurelle.

L'expérience montrant que les agriculteurs sont particulièrement enclins à conclure des contrats en période de baisse de prix, on pourrait examiner s'il y a lieu de stimuler le financement de la phase initiale au moyen de fonds publics. Il faudrait vérifier simultanément si des fonds publics destinés à alimenter les comptes ouverts par les exploitations individuelles auprès des centrales de coordination pourraient être mis à la disposition de ces organismes que devraient créer les participants au marché eux-mêmes.

8 LIMITES DE LA PRESENTE ETUDE

On peut se demander en fin de compte, dans quelle mesure il est possible de généraliser et d'appliquer à l'ensemble de la CEE les résultats obtenus dans la présente étude sur la base d'un nombre limité de documents micro-économiques, ainsi que les conclusions qui en ont été tirées sur les possibilités de stabilisation. Il est certain que les exploitants sélectionnés pour l'analyse ne constituent pas un groupe d'éleveurs de porcs représentatif de l'ensemble de la CEE.

Nous estimons néanmoins que les résultats de l'analyse et l'appréciation des moyens de stabilisation fondée sur cette analyse peuvent être transposés dans une large mesure dans tous les pays de la CEE.

Cette supposition est fondée sur le fait que dans tous les autres pays de la CEE, comme dans la République fédérale, la tendance à l'accroissement de la demande de viande de porc s'est traduite par la nécessité d'adapter en permanence le volume de la production. A cause de la très grande disparité de taille des élevages de porcs dans les divers pays, on est tenté de croire que l'importance des diverses possibilités d'adaptation des exploitations individuelles, représentées schématiquement au graphique 15, diffère selon les pays de la CEE. Or, les écarts enregistrés sont modérés pour l'agrégat des décisions des exploitants, par conséquent pour l'évolution de l'offre macro-économique de porcelets et de porcs de boucherie. Ces écarts n'auraient toutefois pas d'influence sur l'appréciation des moyens de stabilisation analysée aux chapitres précédents.

Bien que les conclusions de la présente étude puissent être appliquées à l'ensemble de la CEE, il serait souhaitable d'approfondir par des analyses similaires la connaissance de la politique de production des éleveurs de porcs dans les autres pays de la CEE.

8.1 Etablissement d'une liste des lacunes incitant à des études complémentaires

Le présent rapport d'étude a peut-être réussi à montrer qu'il est possible d'analyser, à l'aide de données micro-économiques, les variations à moyen terme sur le marché du porcelet et du porc de boucherie. Pourtant il ne fait pas de doute que cette enquête comporte encore une série de lacunes qui ont été signalées en différents points de l'étude. Elles sont dues en partie au nombre relativement restreint des données micro-économiques analysées et en partie aussi au volume global relativement restreint des informations concernant les exploitations considérées.

Alors que les lacunes du premier type, comme par exemple l'évolution à moyen terme de la production dans diverses catégories de taille d'exploitation et de cheptel ou par régions peuvent être comblées par un élargissement de la base des données, le recensement, beaucoup plus instructif, des motifs qui incitent en dernier ressort les producteurs à modifier leur capacité de production se heurte à des difficultés d'ordre méthodologique bien plus considérables. A côté d'informations sur l'organisation actuelle des exploitations, sur les capacités existantes en travail et en bâtiments, sur les possibilités d'investissement et de financement, il conviendrait de rechercher pourquoi précisément à un certain moment le volume de la production varie dans des proportions données. Les raisons ne peuvent toutefois en être trouvées qu'à l'aide de méthodes d'étude démoscopique du marché. C'est seulement ainsi qu'on pourrait découvrir comment se forment réellement les décisions des producteurs.

Pour l'éventualité où il serait nécessaire de procéder à une étude complémentaire, nous considérons qu'il serait utile de prévoir deux volets et nous mettrions l'accent plus particulièrement sur le second :

Premier volet : Analyse d'une vaste gamme de données enregistrées dans des exploitations individuelles ; répartition par types d'exploitation, catégories de taille d'exploitation et de cheptel ainsi que par unités régionales.

Second volet : Enquête auprès d'un échantillon représentatif d'éleveurs de porcs en vue de déterminer leurs motivations et leur comportement.

L'exploitation de documents micro-économiques exige le respect d'un minimum de critères. Les données doivent être collectées à des intervalles assez rapprochés (au moins trois ou quatre fois par an ou mieux encore tous les mois) et couvrir une période correspondant à au moins une période de variation, c'est-à-dire 3 à 4 ans. Il devrait en outre être possible de classer les exploitations en fonction de l'orientation choisie à l'intérieur du secteur de l'élevage porcin et de les ventiler par catégories de taille d'exploitation et/ou de cheptel. Nous estimons que cette opération devrait toujours précéder le second volet de l'étude, c'est-à-dire l'enquête de motivation et servir d'information de base pour la préparation des entrevues. S'il est envisagé de mettre en oeuvre ce programme d'enquête en deux temps dans plusieurs pays de la CEE en même temps il serait souhaitable que l'enquête auprès des producteurs soit effectuée à l'aide d'un questionnaire standardisé par secteur, afin d'améliorer la comparabilité des résultats. Des questions subsidiaires permettraient de cerner d'autres éléments spécifiques de la situation des différents pays.

8.2 Possibilités d'extension du programme d'enquête à l'ensemble de la CEE

Du point de vue de la méthode, le schéma d'enquête proposé peut être appliqué en principe sans restrictions aux autres pays de la CEE. La réalisation pratique dépendra essentiellement des données micro-économiques disponibles et de la coopération des organismes susceptibles de les fournir. En l'absence de données comptables ou autres déclarations d'exploitants comparables aux données analysées dans la présente étude, on pourrait —au besoin— se servir des données par exploitation obtenues lors des recensements du cheptel porcin effectués trois fois par an. Le secret statistique des données d'exploitations individuelles pourrait être garanti par l'anonymat des documents transmis.

Toutefois, si un pays n'offrait aucune de ces possibilités, ces informations devraient être collectées auprès d'un échantillon représentatif d'éleveurs de porcs par un groupe de travail spécialement créé à cet effet. L'avantage de cette procédure sur les documents comptables serait une meilleure adaptation des questions à l'objectif de l'étude ainsi que la possibilité de combiner les deux volets de l'enquête. Les inconvénients, qu'il faut bien évoquer, sont d'une part le coût élevé d'un groupe de travail et d'autre part la durée de l'enquête qui est nécessairement de trois à quatre ans au moins.

9 RESUME

Dans les années 60, l'élevage porcin, en légère progression, représentait plus de 20% du produit des ventes de l'agriculture dans la république fédérale d'Allemagne. A l'intérieur du secteur porcin, la production de porcelets représentait environ 20 à 25% (environ 2 milliards de DM par an) de la valeur globale de la production. Dans son évolution à moyen terme, le marché du porc a été caractérisé par de fortes variations, en sens opposés, de l'offre et des prix qui, par suite de la rentabilité variable de la production de porcs ont provoqué des difficultés de trésorerie passagères dans les exploitations agricoles. Les mesures mises en oeuvre jusqu'à présent n'ont pas permis de contenir suffisamment les fluctuations, voire de les éliminer.

La présente étude a pour objet de rechercher les raisons des décisions des producteurs de porcelets et si possible de trouver ainsi les moyens de mieux orienter la production. Après avoir décrit, à l'aide de la littérature spécialisée, l'état actuel de connaissances concernant les marchés du porcelet, nous analysons le marché du porcelet dans la R.F.A., analyse qui se termine par un modèle explicatif macro-économique des mouvements à moyen terme de la production. Puis nous essayons de découvrir, en analysant une série de données d'exploitations individuelles portant sur plusieurs années, ce qui détermine la politique de divers types d'exploitations sur le plan de l'offre. L'étude se termine par une analyse critique des moyens de stabilisation imaginable.

L'analyse du marché du porcelet dans la R.F.A. peut se résumer comme suit :

- 1) En dépit d'une profonde modification des structures de l'élevage de truies depuis 1950, le cheptel moyen ne comptait encore que 6 truies en 1971. Au total 60% des exploitants élevaient un peu plus de 20% des truies dans des cheptels de 4 animaux au maximum.
- 2) La division régionale du travail dans le secteur de l'élevage de truies a eu tendance à régresser entre 1960 et 1970.
- 3) En volume, le marché du porcelet pourrait représenter 60 à 70% de l'ensemble de la production d'après les estimations.
- 4) Les 2/3 environ des porcelets commercialisés sont vendus directement à des agriculteurs et à des engraisseurs ; un tiers seulement est vendu par l'intermédiaire d'entreprises commerciales.
- 5) Les marchés publics de porcelets perdent de plus en plus d'importance. Actuellement les transactions sur ces marchés ne devraient guère plus représenter que 3% environ des porcelets commercialisés.
- 6) Les contrats de commercialisation écrits sont encore peu courants dans le secteur du porcelet. Il est cependant indéniable que le système se développe. Dans certaines régions plus de 10% de la production de porcelets ont été vendus sous contrat.
- 7) Les prix sur le marché du porcelet sont caractérisés par une évolution tant saisonnière qu'à moyen terme étroitement liée à l'évolution des prix sur le marché du porc de boucherie. Il s'en suit que les mouvements saisonniers des prix et des quantités sur le marché du porcelet sont largement similaires, mais qu'à moyen terme, ils se produisent à contretemps, avec un décalage correspondant à la durée de l'engraissement.
- 8) Les variations à moyen terme de la production sur le marché du porcelet ne s'expliquent qu'à concurrence de 50% à peine par les fluctuations des prix au cours de périodes antérieures.

Ce sont dans une large mesure les situations propres aux exploitations qui déterminent les 50% restants.

L'analyse des données d'exploitations individuelles collectées en Rhénanie a donné les résultats suivants :

- 1) La structure des exploitations enquêtées fait nettement apparaître une surreprésentation des grandes exploitations et des grands cheptels. L'évolution structurelle suit les mêmes tendances que dans l'ensemble du pays.
- 2) La place des exploitations pratiquant aussi l'élevage de truies (exploitations d'élevage mixte) a tendance à diminuer. En 1971 elle était de 44% contre 52% en 1965.
- 3) Les exploitations enquêtées vendent en moyenne 80% environ de leurs porcelets à des agriculteurs et à des engraisseurs et seulement 20% à des entreprises commerciales. La vente aux entreprises commerciales subit des variations à moyen terme relativement plus marquées que la vente aux agriculteurs.
- 4) L'extension de la production de porcelets se fait par à-coups de durée moyenne, qui se répercutent relativement peu sur la vente des porcelets et plus fortement sur le volume de l'engraissement dans l'exploitation même.
- 5) La courbe des ventes de porcs de boucherie de toutes les exploitations enquêtées présente des paliers à moyen terme fortement marqués qui coïncident à ceux que l'on enregistre pour l'ensemble du territoire fédéral.
- 6) L'évolution à moyen terme des ventes de porcs engraisés par les exploitations d'engraissement spécialisées d'une part et par les exploitations d'élevage mixte d'autre part fait apparaître des différences significatives, la courbe de l'offre des exploitations d'élevage mixte suivant celle des exploitations d'engraissement avec retard d'environ un an.

- 7) Il est probable que les engraisseurs et les acheteurs de porcelets jouent un rôle important dans les décisions des producteurs de porcelets de modifier à moyen terme leur production.
- 8) L'accroissement de l'offre de porcs de boucherie des exploitations d'élevage mixte provoque un excédent d'offre à moyen terme et par suite, un effondrement des prix. Le décalage chronologique constaté est lié à la technique de production.
- 9) La courbe de l'offre décalée à moyen terme fait que les exploitations d'engraissement vendent généralement leurs porcs de boucherie plus chers que les exploitations d'élevage mixte. Il y aurait lieu d'analyser leurs comptes d'exploitation pour savoir si cette situation traduit aussi des différences de rentabilité.

La discussion des moyens de stabilisation imaginables aboutit aux conclusions suivantes :

- 1) Il ne faut pas espérer éliminer les mouvements à moyen terme des prix et des quantités, même si les structures de l'élevage porcin continuent à changer.
- 2) Sous l'angle de la politique agricole il pourrait apparaître souhaitable d'atténuer les fluctuations pour remédier aux difficultés de trésorerie du secteur agricole et augmenter les recettes des producteurs.
- 3) Il est possible que de telles mesures débouchent sur des contradictions. En effet, une stabilisation en volume entraînerait un manque à gagner dans le secteur du commerce et de la transformation ou encore un accroissement des dépenses des consommateurs.
- 4) Du point de vue de la politique agricole, il ne faut pas perdre de vue non plus qu'une stabilisation des prix entraînera, le cas échéant, un nouvel accroissement des cheptels de grande taille.

- 5) Si l'on voulait tout de même que la politique agricole s'efforce de stabiliser le marché du porc, il faudrait d'abord se demander si une stabilisation des prix entraîne ipso facto une stabilisation des quantités. Les résultats de la présente étude montrent que la réponse est négative.

- 6) Les mesures de stabilisation imaginables doivent donc être soumises à un examen permettant de décider si elles peuvent être appliquées avec des chances de succès par les pouvoirs publics, pour résoudre le problème des liquidités de l'ensemble des éleveurs de porcs. Ni les mesures tendant à influencer directement l'offre de viande porcine sur le marché, ni celles tendant à orienter le volume de la production de porcelets ne résistent à cet examen. Elles paraissent tout au plus pouvoir remplir une fonction de secours d'urgence dans des situations critiques.

- 7) Pour stabiliser les prix à la production, une solution pourrait consister dans la conclusion facultative, avec des entreprises de commercialisation, de contrats comportant une clause de compensation adaptée à chaque exploitation individuelle, ce qui permettrait à atténuer les fluctuations des prix à la production.

LITERATURVERZEICHNIS

- Glaus, V.: Qualitätsferkel, Erzeugung, Vermarktung und Förderungsmaßnahmen. (Agrarmarkt-Studien, H.8), Hamburg und Berlin 1969.
- Dean, G.W. und E.O. Heady: Changes in Supply Function and Supply Elasticities in Hog Production. (Agric. and Home Exper. Station, Iowa State University, Research Bulletin 471) Ames, Iowa, November 1959.
- Besselmann W.: Standorte der Fleischwarenindustrie, am Beispiel Nordrhein-Westfalens. (Bonner Hefte für Marktforschung, H.4), Stuttgart 1971.
- Ezekiel, M.: The Cobweb-Theorem. "Quart. J. Econ.", Vol.52 (1938), S. 255-280.
- Hanau, A.: Die Prognose der Schweinepreise. (Vierteljahreshefte zur Konjunkturforschung, SH. 2, 7, und 18), Berlin 1927, 1928 und 1930.
- Hanau, A.: Abschnitt "Schweinezyklus". HDSW, Bd.9, S.171.
- Harlow, A.A.: The Hog Cycle and the Cobweb- Theorem. " J. Farm Econ.", Vol. 42 (1960), S. 842-854.
- Harlow, A.A.: Factors Affecting the Price and Supply of Hogs. (Technical Bulletin No. 1274, Economic and Statistical Analysis Division, US Department of Agriculture, Washington, D.C.), Washington 1962.
- Hiss, D.: Offene Fragen bei der Beurteilung der Wirkungen von Handelsspannen. In: Landwirtschaftliche Marktforschung in Deutschland, Hrsg. G. Schmitt, München, Basel, Wien 1967.
- Horn, W.: Het aanbod van Varkens in Nederland, Toepassing van enkele econometrische methoden. Wageningen 1968.
- Hrubesch, P.: Immer noch Schweinezyklus: Empfehlungen an die Landwirtschaft müssen stärker differenzieren. "DIW- Wochenbericht", Nr. 7, Berlin 1972.
- Kooperation in der schleswig-holsteinischen Landwirtschaft. Hrsg. von der Landwirtschaftskammer Schleswig-Holstein, Kiel 1970.
- Köster, U.: Allgemeine Analyse der Nachfrage nach Nahrungs- und Genußmitteln. (Agrarwirtschaft, SH. 27), Hannover 1968.

- Larson, A.B.: The Hog Cycle as Harmonic Motion. "J. Farm Econ.", Vol. 46 (1946), S. 375-386.
- Mc Clements, L.D.: A Quarterly Econometric Model of Pig Supply. (University of Manchester, Dep. of Agric. Econ., Bulletin No. 123), Manchester 1968.
- Ottmann, P.: Die Wandlungstendenzen auf den Absatzwegen für Ferkel im Bereich der Landwirtschaftskammer Westfalen-Lippe, Bonn 1971.
- Plate, R.: Angebotsschwankungen bei Agrarprodukten: Ursachen und Gegenmittel. In: Landwirtschaftliche Marktforschung in Deutschland, Hrsg. G. Schmitt, München, Basel, Wien 1967.
- Plate, R. und E. Böckenhoff: Möglichkeiten zur Stabilisierung des Schlachtschweinemarktes in der EWG. Bilanzen und Studien, Hausmitteilungen über die Agrarmärkte, Reihe A, Nr. 8, Brüssel 1962.
- Plate, R. und J. Werner: Zyklische Angebotsschwankungen und Marktform. "Agrarwirtschaft", Jg. 16, H. 2, S. 60-62, Hannover 1967.
- Schmitt, G.: Zyklische Angebotsschwankungen und Marktform. "Agrarwirtschaft", Jg. 15 (1966), H. 6, S. 177-187 und Jg. 16 (1967), H. 3, S. 94-99, Hannover.
- Schopen, W.: Die vertikale Integration in der Landwirtschaft, Erscheinungsformen und Entwicklungstendenzen mehrstufiger Zusammenarbeit. (Landwirtschaft-Angewandte Wissenschaft, H. 125), Hiltrup 1966, S.
- Schrader, J. V.: Zyklische Veränderungen des Bestandes an trächtigen Sauen im regionalen Vergleich. Diss. Göttingen 1972.
- Shiskin, J.: Electronic Computers and Business Indicators. National Bureau of Economic Research, Occasional Paper 67, distributed by Columbia University Press, New York and London 1957.
- Weiers, C. und J. Antony: Integrationsformen in der britischen und niederländischen Schweinehaltung. (KTJB-Manuskriptdruck, H. 31), Frankfurt 1971.
- West, D. A.: Swine Producers Price Expectations and the Hog Cycle. (Economic Research Report No. 10, Dep. of Econ.), North Carolina State University at Raleigh, Oktober 1969.

- Willers, B. und R. Bröcker: Arbeitsteilige Schweinehaltung. Bezugs- und Absatzwege auf dem niedersächsischen Ferkelmarkt, Bonn 1971.
- Williams, D.B.: Price Expectations and Reaction to Uncertainty by Farmers in Illinois. "J. Farm Econ.", Vol. 44 (1951), S.20-39.

A N N E X E

Caractéristiques de l'entreprise		Etat : 1er juin	
Numéro de l'exploitation		Année : _____	
Circconscription administrative :		Type de carte : 2	
Superficie exploitée + mode de faire valoir :	_____	ha	a
Terres labourées (y compris le fermage)	_____	_____	_____
dont : céréales	_____	_____	_____
pailles de terre	_____	_____	_____
Terres horticoles	_____	_____	_____
Pâturages permanents	_____	_____	_____
Total superficie agricole utile	_____	_____	_____
Autres superficies	_____	_____	_____
Superficie totale de l'exploitation	_____	_____	_____
Superficie prise en fermage - total	_____	_____	_____
Superficie dominiée en fermage - total	_____	_____	_____
Cheptel bovin :		Nombre de têtes	
Total bovins (veau compris)		_____	
dont : veaux		_____	
jeune bétail (de 3 mois à 2 ans)		_____	
bavins de 2 ans et plus		_____	
(vaches laitières non comprises)		_____	
vaches laitières		_____	
Total porcins (porcelets compris)		_____	
dont : truies		_____	
Total volaille		_____	
dont : poules pondeuses		_____	

Numéro de l'exploitation	Type de carte	Circonscription administrative :	Année
Mois			
Percs de boucherie :			
Bouchers : animaux sur pied :			
Nombre			
Poids			
Coopératives animaux sur pied :			
Nombre de têtes			
Poids			
animaux en carcasse : Nombre			
Autres animaux sur pied I.V.A. compris :			
Nombre			
Vente ferme animaux sur pied hors I.V.A. :			
Nombre			
Vente en commission animaux sur pied :			
Nombre			
Poids			
animaux abattus :			
Nombre			
Expédition : animaux sur pied :			
Nombre			
animaux abattus :			
Nombre			
Poids			
Parcellets			
Commerce et coopératives :			
Nombre			
Recette hors TVA			
Agriculteurs + Engraisseurs :			
Nombre			
Recette TVA compris			

Informations internes sur L'AGRICULTURE

		Date	Langues
N° 1	Le boisement des terres marginales	juin 1964	F ⁽¹⁾ D ⁽¹⁾
N° 2	Répercussions à court terme d'un alignement du prix des céréales dans la CEE en ce qui concerne l'évolution de la production de viande de porc, d'œufs et de viande de volaille	juillet 1964	F ⁽¹⁾ D ⁽¹⁾
N° 3	Le marché de poissons frais en république fédérale d'Allemagne et aux Pays-Bas et les facteurs qui interviennent dans la formation du prix du hareng frais	mars 1965	F ⁽¹⁾ D ⁽¹⁾
N° 4	Organisation de la production et de la commercialisation du poulet de chair dans les pays de la CEE	mai 1965	F ⁽¹⁾ D ⁽¹⁾
N° 5	Problèmes de la stabilisation du marché du beurre à l'aide de mesures de l'Etat dans les pays de la CEE	juillet 1965	F D
N° 6	Méthode d'échantillonnage appliquée en vue de l'établissement de la statistique belge de la main-d'œuvre agricole	août 1965	F ⁽¹⁾ D ⁽²⁾
N° 7	Comparaison entre les «trends» actuels de production et de consommation et ceux prévus dans l'étude des perspectives «1970» 1. Produits laitiers 2. Viande bovine 3. Céréales	juin 1966	F ⁽¹⁾ D
N° 8	Mesures et problèmes relatifs à la suppression du morcellement de la propriété rurale dans les Etats membres de la CEE	novembre 1965	F ⁽¹⁾ D
N° 9	La limitation de l'offre des produits agricoles au moyen des mesures administratives	janvier 1966	F D
N° 10	Le marché des produits d'œufs dans la CEE	avril 1966	F ⁽¹⁾ D ⁽¹⁾
N° 11	Incidence du développement de l'intégration verticale et horizontale sur les structures de production agricole – Contributions monographiques	avril 1966	F ⁽¹⁾ D
N° 12	Problèmes méthodologiques posés par l'établissement de comparaisons en matière de productivité et de revenu entre exploitations agricoles dans les pays membres de la CEE	août 1966	F ⁽¹⁾ D
N° 13	Les conditions de productivité et la situation des revenus d'exploitations agricoles familiales dans les Etats membres de la CEE	août 1966	F D
N° 14	Situation et tendances des marchés mondiaux des principaux produits agricoles – «bovins – viande bovine»	août 1966	F D
N° 15	Situation et tendances des marchés mondiaux des principaux produits agricoles – «sucre»	février 1967	F D ⁽¹⁾
N° 16	Détermination des erreurs lors des recensements du bétail au moyen de sondages	mars 1967	F ⁽¹⁾ D ⁽³⁾

⁽¹⁾ Epuisé.

⁽²⁾ La version allemande est parue sous le n° 4/1963 de la série «Informations statistiques» de l'Office statistique des Communautés européennes.

⁽³⁾ La version allemande est parue sous le n° 2/1966 de la série «Informations statistiques» de l'Office statistique des Communautés européennes.

		Date	Langues
N° 17	Les abattoirs dans la CEE I. Analyse de la situation	juin 1967	F D
N° 18	Les abattoirs dans la CEE II. Contribution à l'analyse des principales conditions de fonctionnement	octobre 1967	F D
N° 19	Situation et tendances des marchés mondiaux des principaux produits agricoles – « produits laitiers »	octobre 1967	F D ⁽¹⁾
N° 20	Les tendances d'évolution des structures des exploitations agricoles – Causes et motifs d'abandon et de restructuration	décembre 1967	F D
N° 21	Accès à l'exploitation agricole	décembre 1967	F D
N° 22	L'agrumiculture dans les pays du bassin méditerranéen – Production, commerce, débouchés	décembre 1967	F D
N° 23	La production de produits animaux dans des entreprises à grande capacité de la CEE – Partie I	février 1968	F D
N° 24	Situation et tendances des marchés mondiaux des principaux produits agricoles – « céréales »	mars 1968	F D
N° 25	Possibilités d'un service de nouvelles de marchés pour les produits horticoles non-comestibles dans la CEE	avril 1968	F D
N° 26	Données objectives concernant la composition des carcasses de porcs en vue de l'élaboration de coefficients de valeur	mai 1968	F D
N° 27	Régime fiscal des exploitations agricoles et imposition de l'exploitant agricole dans les pays de la CEE	juin 1968	F D
N° 28	Les établissements de stockage de céréales dans la CEE – Partie I	septembre 1968	F D
N° 29	Les établissements de stockage de céréales dans la CEE – Partie II	septembre 1968	F D
N° 30	Incidence du rapport des prix de l'huile de graines et de l'huile d'olive sur la consommation de ces huiles	septembre 1968	F D
N° 31	Points de départ pour une politique agricole internationale	octobre 1968	F D
N° 32	Volume et degré de l'emploi dans la pêche maritime	octobre 1968	F D
N° 33	Concepts et méthodes de comparaison du revenu de la population agricole avec celui d'autres groupes de professions comparables	octobre 1968	F D
N° 34	Structure et évolution de l'industrie de transformation du lait dans la CEE	novembre 1968	F D
N° 35	Possibilités d'introduire un système de gradation pour le blé et l'orge produits dans la CEE	décembre 1968	F D
N° 36	L'utilisation du sucre dans l'alimentation des animaux – Aspects physiologiques, technologiques et économiques	décembre 1968	F D

(¹) Épuisé.

		Date	Langues
N° 37	La production de produits animaux dans des entreprises à grande capacité de la CEE – Partie II	février 1969	F D
N° 38	Examen des possibilités de simplification et d'accélération de certaines opérations administratives de remboursement	mars 1969	F D
N° 39	Evolution régionale de la population active agricole – I : Synthèse	mars 1969	F D
N° 40	Evolution régionale de la population active agricole – II : R.F. d'Allemagne	mars 1969	F D
N° 41	Evolution régionale de la population active agricole – III : Bénélux	avril 1969	F D
N° 42	Evolution régionale de la population active agricole – IV : France	mai 1969	F
N° 43	Evolution régionale de la population active agricole – V : Italie	mai 1969	F D
N° 44	Evolution de la productivité de l'agriculture dans la CEE	juin 1969	F D
N° 45	Situation socio-économique et perspectives de développement d'une région agricole déshéritée et à déficiences structurelles – Etude méthodologique de trois localités siciliennes de montagne	juin 1969	F I
N° 46	La consommation du vin et les facteurs qui la déterminent I. R.F. d'Allemagne	juin 1969	F D
N° 47	La formation de prix du hareng frais dans la Communauté économique européenne	août 1969	F D
N° 48	Prévisions agricoles – I : Méthodes, techniques et modèles	septembre 1969	F D
N° 49	L'industrie de conservation et de transformation de fruits et légumes dans la CEE	octobre 1969	F D
N° 50	Le lin textile dans la CEE	novembre 1969	F D
N° 51	Conditions de commercialisation et de formation des prix des vins de consommation courante au niveau de la première vente – Synthèse, R.F. d'Allemagne, G.D. de Luxembourg	décembre 1969	F D
N° 52	Conditions de commercialisation et de formation des prix des vins de consommation courante au niveau de la première vente – France, Italie	décembre 1969	F D
N° 53	Incidences économiques de certains types d'investissements structurels en agriculture – Remembrement, irrigation	décembre 1969	F
N° 54	Les équipements pour la commercialisation des fruits et légumes frais dans la CEE – Synthèse, Belgique et G.D. de Luxembourg, Pays-Bas, France	janvier 1970	F

		Date	Langues
N° 55	Les équipements pour la commercialisation des fruits et légumes frais dans la CEE – R.F. d'Allemagne, Italie	janvier 1970	F D
N° 56	Agriculture et politique agricole de quelques pays de l'Europe occidentale I. Autriche	mars 1970	F D
N° 57	Agriculture et politique agricole de quelques pays de l'Europe occidentale II. Danemark	avril 1970	F D
N° 58	Agriculture et politique agricole de quelques pays de l'Europe occidentale III. Norvège	avril 1970	F D
N° 59	Constatation des cours des vins de table à la production I. France et R.F. d'Allemagne	mai 1970	F D
N° 60	Orientation de la production communautaire de viande bovine	juin 1970	F
N° 61	Evolution et prévisions de la population active agricole	septembre 1970	F D
N° 62	Enseignements à tirer en agriculture d'expérience des «Revolving funds»	octobre 1970	F D
N° 63	Prévisions agricoles II. Possibilités d'utilisations de certains modèles, méthodes et techniques dans la Communauté	octobre 1970	F D
N° 64	Agriculture et politique agricole de quelques pays de l'Europe occidentale IV. Suède	novembre 1970	F D
N° 65	Les besoins en cadres dans les activités agricoles et connexes à l'agriculture	décembre 1970	F D
N° 66	Agriculture et politique agricole de quelques pays de l'Europe occidentale V. Royaume-Uni	décembre 1970	F D
N° 67	Agriculture et politique agricole de quelques pays de l'Europe occidentale VI. Suisse	décembre 1970	F D
N° 68	Formes de coopération dans le secteur de la pêche I. Synthèse, R.F. d'Allemagne, Italie	décembre 1970	F D
N° 69	Formes de coopération dans le secteur de la pêche II. France, Belgique, Pays-Bas	décembre 1970	F D
N° 70	Comparaison entre le soutien accordé à l'agriculture aux Etats-Unis et dans la Communauté	janvier 1971	F D
N° 71	Agriculture et politique agricole de quelques pays de l'Europe occidentale VII. Portugal	février 1971	F D
N° 72	Possibilités et conditions de développement des systèmes de production agricole extensifs dans la CEE	avril 1971	F D
N° 73	Agriculture et politique agricole de quelques pays de l'Europe occidentale VIII. Irlande	mai 1971	D

		Date	Langues
N° 74	Recherche sur les additifs pouvant être utilisés comme révélateurs pour la matière grasse butyrique – Partie I	mai 1971	F ⁽¹⁾
N° 75	Constatation de cours des vins de table II. Italie, G.D. de Luxembourg	mai 1971	F D
N° 76	Enquête auprès des consommateurs sur les qualités de riz consommées dans la Communauté	juin 1971	F D I
N° 77	Surfaces agricoles pouvant être mobilisées pour une réforme de structure	août 1971	F D
N° 78	Problèmes des huileries d'olive Contribution à l'étude de leur rationalisation	octobre 1971	F I
N° 79	Gestion économique des bateaux pour la pêche à la sardine – Recherche des conditions optimales – Italie, Côte Méditerranéenne française I. Synthèse	décembre 1971	F I
N° 80	Gestion économique des bateaux pour la pêche à la sardine – Recherche des conditions optimales – Italie, Côte Méditerranéenne française II. Résultats des enquêtes dans les zones de pêche	décembre 1971	F I
N° 81	Le marché foncier et les baux ruraux – Effets des mesures de réforme des structures agricoles I. Italie	janvier 1972	F D
N° 82	Le marché foncier et les baux ruraux – Effets des mesures de réforme des structures agricoles II. R.F. d'Allemagne, France	janvier 1972	F D
N° 83	Dispositions fiscales en matière de coopération et de fusion d'exploitations agricoles I. Belgique, France, G.D. de Luxembourg	février 1972	F
N° 84	Dispositions fiscales en matière de coopération et de fusion d'exploitations agricoles II. R.F. d'Allemagne	février 1972	D
N° 85	Dispositions fiscales en matière de coopération et de fusion d'exploitations agricoles III. Pays-Bas	février 1972	N
N° 86	Agriculture et politique agricole de quelques pays de l'Europe occidentale IX. Finlande	avril 1972	F D
N° 87	Recherche sur les incidences du poids du tubercule sur la floraison du dahlia	mai 1972	F D
N° 88	Le marché foncier et les baux ruraux – Effets des mesures de réforme des structures agricoles III. Pays-Bas	juin 1972	F D
N° 89	Agriculture et politique agricole de quelques pays de l'Europe occidentale X. Aperçu synoptique	septembre 1972	D

(1) Etude adressée uniquement sur demande.

	Date	Langues
N° 90 La spéculation ovine	Septembre 1972	F
N° 91 Méthodes pour la détermination du taux d'humidité du tabac	Octobre 1972	F
N° 92 Recherches sur les révélateurs pouvant être additionnés au lait écrémé en poudre – Partie I	Octobre 1972	F ⁽¹⁾ D ⁽¹⁾
N° 93 Nouvelles formes de collaboration dans le domaine de la production agricole – I : Italie	Novembre 1972	F I
N° 94 Nouvelles formes de collaboration dans le domaine de la production agricole – II : Benelux	Décembre 1972	F N
N° 95 Nouvelles formes de collaboration dans le domaine de la production agricole – III : R.F. d'Allemagne	Décembre 1972	F D
N° 96 Recherche sur les additifs pouvant être utilisés comme révélateurs pour la matière grasse butyrique – Partie II	Janvier 1973	F ⁽¹⁾ D ⁽¹⁾
N° 97 Modèles d'analyse d'entreprises de polyculture-élevage bovin – I : Caractéristiques et possibilités d'utilisation	Janvier 1973	F D
N° 98 Dispositions fiscales en matière de coopération et de fusion d'exploitations agricoles – IV : Italie	Janvier 1973	F I
N° 99 La spéculation ovine II. France, Belgique	Février 1973	F
N° 100 Agriculture de montagne dans la région alpine de la Communauté I. Bases et suggestions d'une politique de développement	Février 1973	F D I
N° 101 Coûts de construction de bâtiments d'exploitation agricole – Etables pour vaches laitières, veaux et jeunes bovins à l'engrais	Mars 1973	F D
N° 102 Crédits à l'agriculture I. Belgique, France, G.D. de Luxembourg	Mars 1973	F D
N° 103 La spéculation ovine III. R.F. d'Allemagne, Pays-Bas	Avril 1973	F
N° 104 Crédits à l'agriculture II. R.F. d'Allemagne	Avril 1973	D
N° 105 Agriculture de montagne dans la région alpine de la Communauté II. France	Mai 1973	F D
N° 106 Intégration verticale et contrats en agriculture I. R.F. d'Allemagne	Juin 1973	F D
N° 107 Agriculture de montagne dans la région alpine de la Communauté III. R.F. d'Allemagne	Juin 1973	F D

(¹) Etude adressée uniquement sur demande.

		Date	Langues
N° 108	Projections de la production et de la consommation de produits agricoles - «1977» I. Royaume-Uni	Août 1973	F D E
N° 109	Projections de la production et de la consommation de produits agricoles - «1977» II. Danemark, Irlande	Août 1973	F D E
N° 110	Nouvelles formes de collaboration dans le domaine de la production agricole IV. Synthèse	Septembre 1973	F D
N° 111	Modèles d'analyse d'entreprises de polyculture-élevage bovin II. Données technico-économiques de base Circonscription Nord-Picardie et région limoneuse du Limbourg belge	Septembre 1973	F D
N° 112	La consommation du vin et les facteurs qui la déterminent II. Belgique	Septembre 1973	F N
N° 113	Crédits à l'agriculture III. Italie	Octobre 1973	F D I
N° 114	Dispositions législatives et administratives concernant les résidus dans le lait, les produits laitiers et les aliments pour le cheptel laitier	Octobre 1973	F D
N° 115	Analyse du marché du porcelet dans l'optique d'une stabilisation du mar- ché du porc	Octobre 1973	F D

